

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE DINANT

**Analyse des caractéristiques démographiques,
socioéconomiques, environnementales,
du logement et de la mobilité quotidienne**

Mai 2008

Thierry Eggerickx et Jean-Paul Sanderson

GéDAP (Groupe d'Etudes de Démographie Appliquée)
Département des Sciences de la Population et du Développement
Université Catholique de Louvain

Introduction

L'analyse que nous avons menée porte sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des communes de l'arrondissement de Dinant. Le GÉDAP (Groupe d'Etudes de Démographie Appliquée) de l'Université catholique de Louvain s'est spécialisé, depuis une vingtaine d'années, dans la collecte, le traitement et l'analyse de données sociodémographiques à l'échelle des communes et de leurs quartiers. Des méthodes spécifiques d'extraction et de production d'informations démographiques les plus sophistiquées (table de mortalité, fécondité selon l'âge des mères, typologie des ménages, migrations et soldes migratoires par âge...) à partir du Registre national ont notamment été mises au point. Ces données démographiques inédites sont présentées dans le présent rapport et ne sont pas disponibles, par exemple, à l'Institut national de Statistique.

Pratiquement, quelle peut être l'utilité d'une statistique locale ? S'il existe une masse d'informations chiffrées disponibles et diffusées aux échelles régionales et nationales, force est de constater, qu'à l'échelle des villes et des communes, les statistiques demeurent plus « confidentielles ». Celles-ci existent potentiellement, mais, hormis les chiffres de population, de naissances, de décès, d'entrées et de sorties, rares sont celles qui bénéficient d'une large diffusion auprès des utilisateurs potentiels. Ainsi, par exemple, il n'existe pas de pyramide des âges ou de répartition par type de ménage disponibles à l'échelle locale dans la série des statistiques démographiques publiées annuellement par l'Institut National de Statistique. De même, les données sur les logements, sur l'état de santé subjective des populations, sur l'appréciation du cadre de vie des personnes, sur le niveau d'instruction ou encore sur l'activité professionnelle, extraites du dernier recensement de la population de 2001 (dénommé « Enquête socioéconomique 2001 ») n'ont bénéficié, jusqu'à ce jour, d'aucune « publicité » au niveau local.

En d'autres termes, la production de statistiques locales constitue un élément de connaissance et « d'objectivation » de situations a priori méconnues ou de réalités simplement perçues. L'univers communal, et a fortiori infra-communal est celui de la diversité, de la variété des caractéristiques et des comportements sociodémographiques. C'est également celui où émergent des inégalités et des anómies insoupçonnées aux échelles régionale ou nationale. Les nombreux exemples présentés dans ce rapport suffiront largement à étayer notre propos.

Concrètement, il s'agira de :

- caractériser l'ensemble des communes de l'arrondissement de Dinant à partir de données comparables, fiables et actualisées couvrant notamment les domaines liés à la démographie, au logement, à la santé et à la socioéconomie ;
- permettre une comparaison aisée entre les caractéristiques de chaque commune : soit entre elles, soit avec des valeurs agrégées à l'échelle de l'arrondissement et de la région. Pour chaque thématique, nous présentons une série de tableaux, de figures et de cartes permettant de situer au mieux la position de chaque commune au sein de l'univers communal de l'arrondissement ou de la Wallonie.

Ce rapport est scindé en 4 chapitres. Le premier concerne les aspects démographiques. Les données proviennent du Registre national et ont fait l'objet d'un traitement statistique spécifique par le GÉDAP. L'évolution du chiffre de la population, le rôle clé des migrations, le vieillissement démographique et les caractéristiques des ménages seront abordés. Le deuxième chapitre porte sur les caractéristiques sociales de la population, avec des analyses sur la répartition des revenus, sur le taux de chômage et son évolution, sur l'état de santé des personnes, sur l'offre de santé et sur l'activité professionnelle de la population. Les données utilisées proviennent de l'Enquête socioéconomique de 2001, de l'Institut national de Statistique (revenus) et de l'IWEPS de la Région Wallonne (statistiques de chômage). Le troisième chapitre est consacré aux caractéristiques des logements, aux conditions de vie et à l'environnement perçu par les individus. Enfin, le quatrième chapitre aborde le thème de la mobilité quotidienne, avec des données extraites de l'Enquête socioéconomique de 2001.

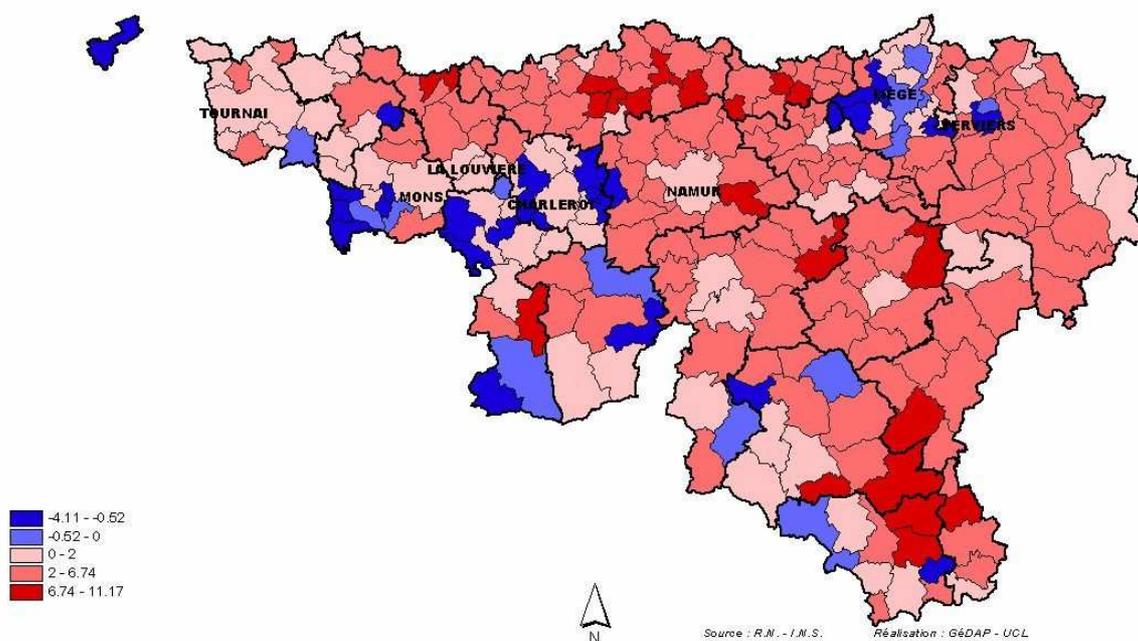
Chapitre 1. Les communes de l'arrondissement de Dinant : Les aspects démographiques

1. L'évolution de la population et ses déterminants démographiques

Entre 2000 et 2005, un rythme de croissance très diversifié...qui se ralentit un peu partout

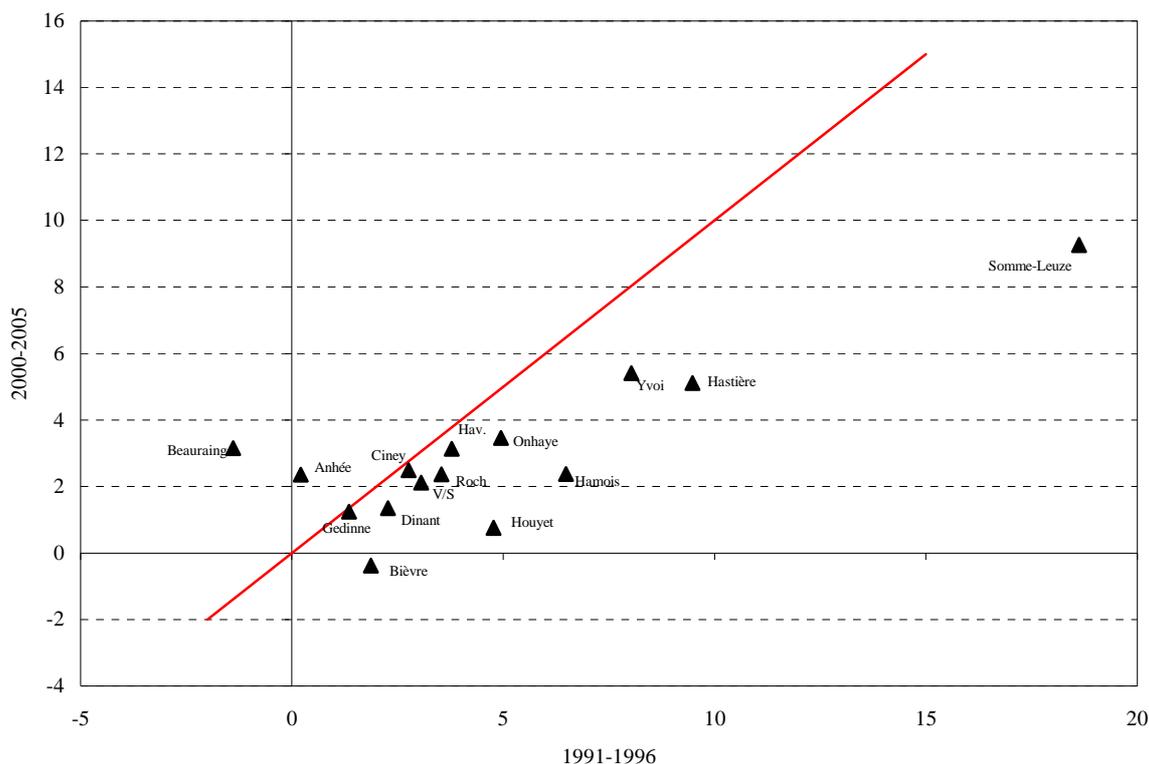
Entre les années 2000 et 2005, seule la commune de Bièvre a vu son chiffre de population diminuer, d'un peu plus d'une centaine d'habitants. Partout ailleurs, les communes de l'arrondissement ont enregistré des gains démographiques, s'échelonnant, en termes relatifs (et donc comparatifs) de 0,2 % à Anhée à plus de 9% à Somme-Leuze. Les rythmes de la croissance démographique sont donc très diversifiés.

Figure 1. Le taux d'accroissement de la population des communes de Wallonie, entre 2000 et 2005 (source INS-RN)



Si nous confrontons la situation des périodes quinquennales 1991-1996 et 2000-2005, on observe un net ralentissement de la croissance démographique. A l'échelle de l'ensemble de l'arrondissement, le taux de croissance de la population diminue de 3,9 % à 2,9 %. Comme le démontre la figure 2, cette tendance est généralisable à la très grande majorité des communes, comme indique leur position sous la diagonale. Seules les communes de Beauraing (en négatif en 1991-96) et d'Anhée échappent à cette tendance, et enregistrent au cours de la dernière période quinquennale des taux supérieurs, mais globalement faibles, à ceux des années 1991-96. On observera la position proche de la diagonale des petites villes de Dinant, de Ciney et de Rochefort, signe d'une dynamique démographique relativement stable. Il en est tout autrement de Somme-Leuze, d'Hastière, de Hamois ou encore de Houyet qui subissent un ralentissement très net de leur croissance démographique. Pour les deux premières communes, elle reste malgré tout élevée, largement supérieure au standard régional.

Figure 2. Les taux de croissance quinquennaux (%) en 1991-96 et 2000-05 de la population des communes de l'arrondissement de Dinant (source RN-INS)



Les composantes du mouvement de la population : l'impact des migrations

L'évolution du chiffre de la population au cours d'une période donnée est déterminée à la fois par le mouvement naturel et par le mouvement migratoire. Le mouvement naturel se compose des naissances et des décès, alors que la composante migratoire regroupe les entrées (immigrations) et les sorties (émigrations). La différence entre les naissances et les décès constitue le bilan naturel, alors que la différence entre les entrées et les sorties représente le solde migratoire. Comme ces deux composantes sont additives, il est relativement aisé de mesurer leur impact respectif sur l'évolution du chiffre de la population des communes, au cours de la dernière période quinquennale.

D'une manière générale, le bilan naturel d'une commune se traduit, aujourd'hui, par le gain ou la perte de quelques pour mille, alors que le solde migratoire peut fort bien exprimer l'arrivée ou le départ de plusieurs pour-cent de la population chaque année. En d'autres termes, le mouvement migratoire est le principal responsable de l'évolution actuelle du chiffre de la population des communes. De fait, pour 82 % des communes wallonnes (214 communes), l'impact du solde migratoire sur l'évolution du chiffre de la population l'emporte sur celui du bilan naturel. Le cas de l'arrondissement de Dinant ne déroge pas à cette règle. On le constate, tant en 1991-96 qu'en 2000-05, la valeur du bilan migratoire est presque systématiquement plus élevée que celle du bilan naturel¹. En d'autres termes, pour la grande majorité des communes, l'impact des migrations sur l'évolution du chiffre de la population est plus déterminant que celui du bilan naturel.

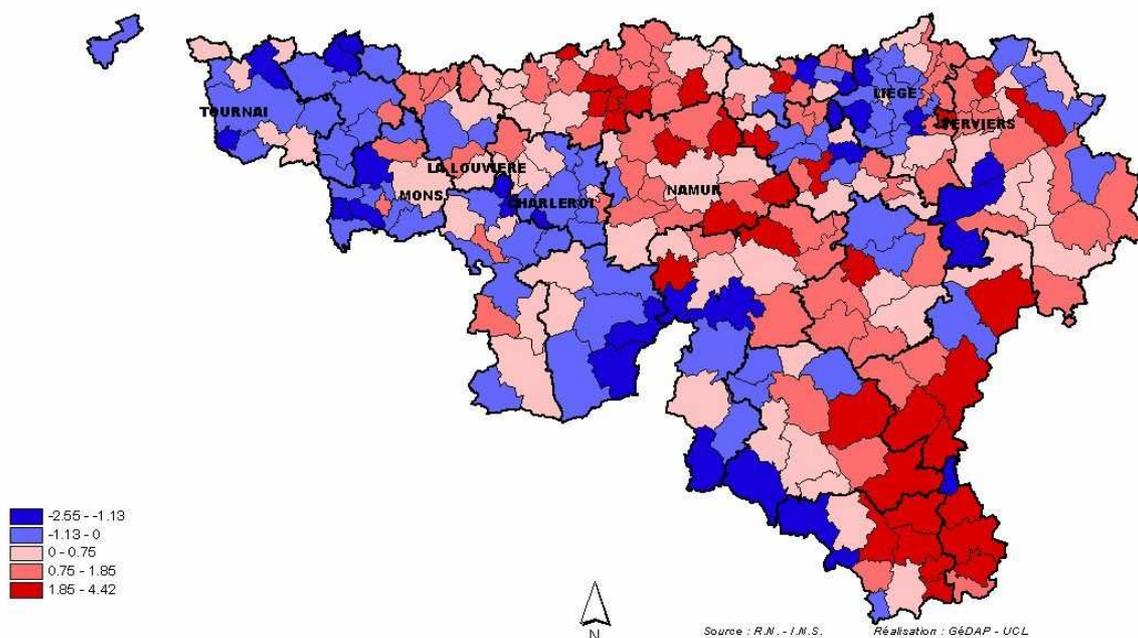
1.2.1. Le bilan naturel : des contrastes entre les communes du nord et du sud de l'arrondissement

Le bilan naturel se compose des naissances et des décès. L'intensité du bilan naturel dépend donc de trois éléments : la fécondité, la mortalité et la répartition par âge de la population. Ainsi, par exemple, une fécondité élevée aura un impact positif sur le nombre de naissances, alors qu'une mortalité

¹ Seules les communes de Hamois, de Onhaye et de Rochefort en 2000-05 se distinguent par un bilan naturel plus élevé que le bilan migratoire.

importante entraînera davantage de décès. Il en est de même si la population de la commune se compose d'une surreprésentation de personnes âgées, alors qu'un nombre élevé de femmes âgées de 20 à 40 ans se traduira, toute chose égale par ailleurs, par davantage de naissances. Il est à noter, qu'une proportion élevée de population âgée de 20 à 40 ans peut être le produit d'une forte attractivité migratoire exercée par la commune sur cette tranche d'âge.

Figure 3. Le bilan naturel (%) de la population des communes de Wallonie, entre 2000 et 2005 (source INS-RN)



Comme l'indique la figure 3, il y a une opposition assez nette entre les communes du nord de l'arrondissement, caractérisées par un bilan naturel positif, et les communes du sud, où le nombre de décès l'emporte sur celui des naissances. Ce contraste s'observait également en 1991-96. Comment l'expliquer ? Certainement pas par la fécondité. En effet, les descendances moyennes par femme sont très homogènes et supérieures, dans tous les cas, à la moyenne régionale. Ainsi, au cours de la période quinquennale 2001-05, les femmes de l'arrondissement de Dinant mettent au monde, en moyenne, 1,9 enfant, alors que cet indice est de 1,7 en Wallonie. Certaines communes, telles que Bièvre (qui a pourtant un bilan naturel négatif), Havelange, ou encore Onhaye, ont des indices supérieurs à 2 enfants en moyenne par femme.

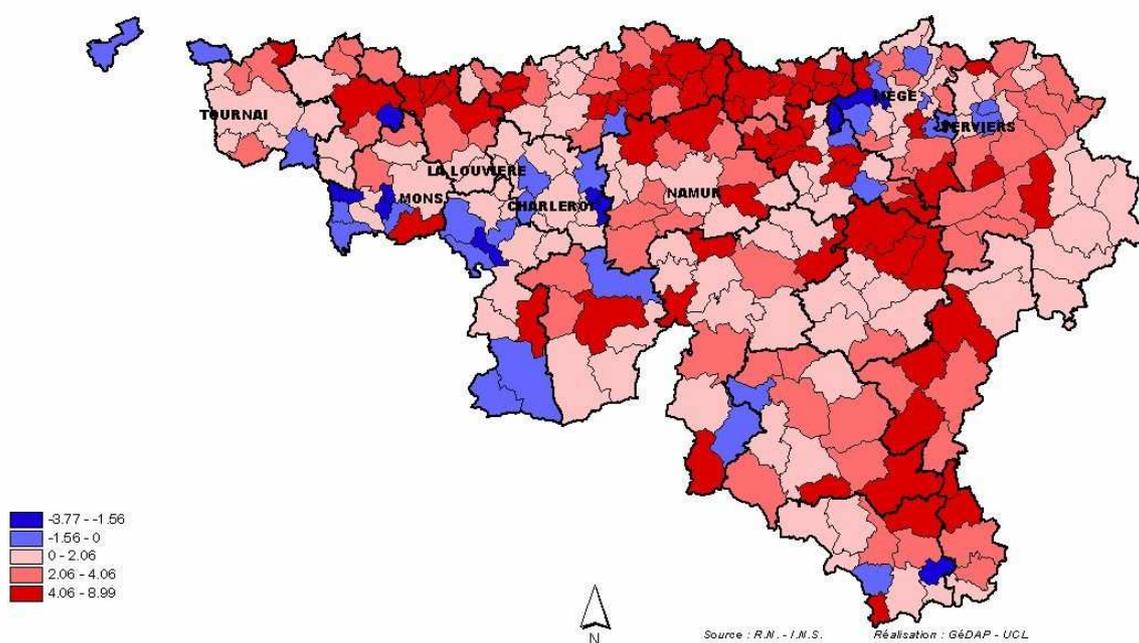
L'explication par une surmortalité n'est pas plus valable, même si l'espérance de vie à la naissance à Hastière, à Houyet et à Bièvre est inférieure à la moyenne de l'arrondissement. En réalité, la raison de ce contraste entre le nord et le sud de l'arrondissement est liée au vieillissement démographique, nettement moins marqué dans la partie septentrionale.

Enfin, entre les deux périodes quinquennales, la valeur du bilan naturel a diminué dans la grande majorité des communes, signe de l'emprise de plus en plus forte du vieillissement démographique sur la dynamique des populations.

1.2.2. Le bilan migratoire : des communes globalement attractives

Lorsque le bilan migratoire d'une commune est positif, cela signifie qu'au cours d'une période donnée, elle a enregistré davantage d'entrées que de sorties de son territoire. On peut dire que la commune est attractive. Dans le cas inverse, lorsque les sorties l'emportent sur les entrées, la commune pourra être qualifiée de « répulsive ». Au cours de la période quinquennale 2000-2005, hormis Bièvre, toutes les communes de l'arrondissement se distinguent par des bilans migratoires positifs. Le niveau d'attractivité, mesuré par l'intensité du solde migratoire, varie sensiblement d'une commune à l'autre ; Somme-Leuze, Hastière, Yvoir et Vresse/Semois sont les plus attractives, alors que le bilan migratoire des petites villes de Dinant et Rochefort est à peine positif.

Figure 4. Le bilan migratoire (%) de la population des communes de Wallonie, entre 2000 et 2005 (source INS-RN)



Comment ont évolué ces bilans migratoires depuis le début des années 1990 ? La figure 5 croise les situations observées en 1991-1995 et 2000-2005. La lecture de ce graphique est similaire à celle de la figure 2. On observera d'ailleurs la ressemblance entre ces deux figures et la position quasi identique de chaque commune, ce qui témoigne de l'étroite corrélation entre les taux d'accroissement de la population et le bilan migratoire. La position de la plupart des communes sous la diagonale démontre le tassement des bilans migratoires entre les deux périodes d'observation et par là même une diminution de l'attractivité migratoire.

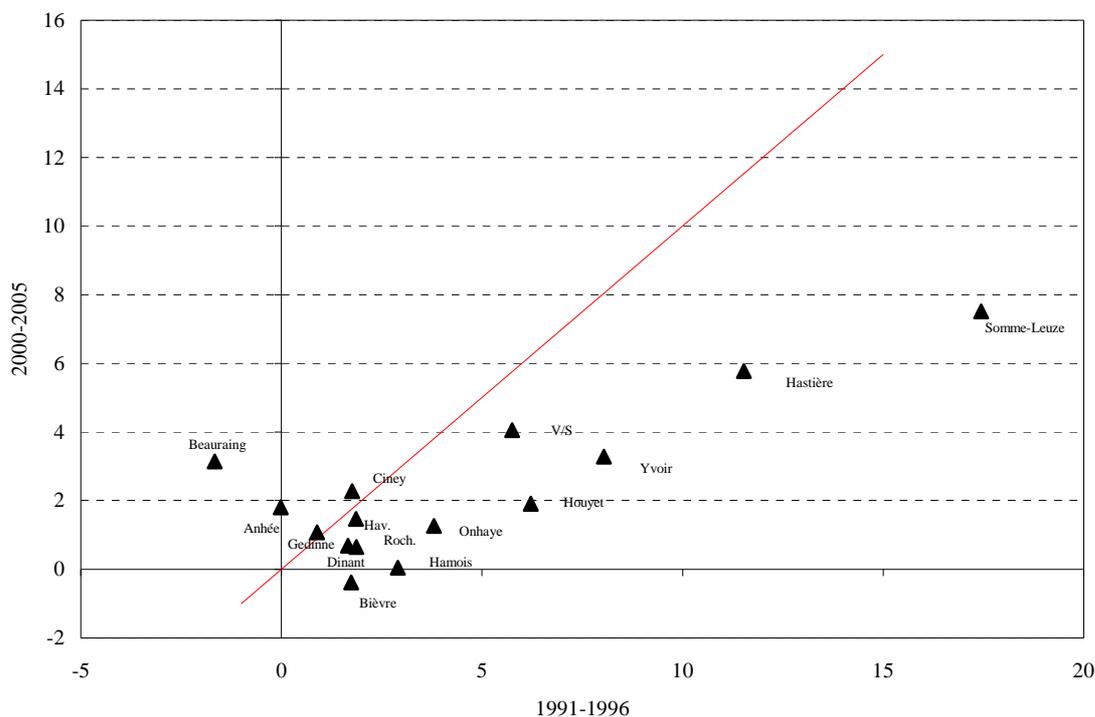
Tableau 1. Les composantes du mouvement de la population des communes de l'arrondissement de Dinant entre 2000 et 2005 (source : INS-RN)

<u>2000-2005</u>	Population 1/01/2000	Population 1/01/2005	Naiss. (2000-04)	Décès (2000-04)	Bilan naturel (%)	Entrées (2000-04)	Sorties (2000-04)	Bilan migratoire (%)	Ajustement statistique	Croissance absolue	Croissance relative (%)
Anhée	6771	6932	405	373	0,47	2239	2115	1,81	5	161	2,35
Beauraing	8096	8355	445	450	-0,06	2034	1776	3,14	6	259	3,15
Bievre	3140	3128	181	188	-0,22	682	694	-0,38	7	-12	-0,38
Ciney	14452	14817	861	846	0,10	4068	3736	2,27	18	365	2,49
Dinant	12735	12907	784	759	0,19	4419	4331	0,69	59	172	1,34
Gedinne	4344	4398	248	246	0,05	928	881	1,08	5	54	1,24
Hamois	6462	6617	402	251	2,31	1902	1899	0,05	1	155	2,37
Havelange	4622	4769	321	258	1,34	1225	1156	1,47	15	147	3,13
Houyet	4433	4467	256	312	-1,26	1414	1329	1,91	5	34	0,76
Onhayé	3011	3117	202	132	2,28	1073	1034	1,27	-3	106	3,46
Rochefort	11747	12027	756	590	1,40	3178	3101	0,65	37	280	2,36
Somme-Leuze	4170	4575	250	183	1,53	1712	1383	7,52	9	405	9,26
Yvoir	7914	8354	473	356	1,44	2780	2513	3,28	56	440	5,41
Hastière	4976	5237	254	313	-1,16	2065	1770	5,78	25	261	5,11
Vresse-sur-Semois	2810	2870	137	197	-2,11	902	787	4,05	5	60	2,11
Arr, Dinant	99683	102570	5977	5454	0,52	30621	28505	2,09	248	2887	2,85

Tableau 1 (suite). Les composantes du mouvement de la population des communes de l'arrondissement de Dinant entre 1991 et 1996 (source : INS-RN)

<u>1991-1996</u>	Population 1/01/1991	Population 1/01/1996	Naiss, (1991-95)	Décès (1991-95)	Bilan naturel (%)	Entrées (1991-95)	Sorties (1991-95)	Bilan migratoire (%)	Ajustement statistique	Croissance absolue	Croissance relative (%)
Anhée	6592	6606	399	369	0,45	2113	2114	-0,02	-15	14	0,21
Beauraing	8063	7952	485	459	0,32	1589	1723	-1,67	-3	-111	-1,39
Bievre	3012	3069	189	182	0,23	683	630	1,74	-3	57	1,87
Ciney	13907	14296	947	793	1,09	3415	3167	1,76	-13	389	2,76
Dinant	12239	12520	832	732	0,81	3933	3728	1,66	-24	281	2,27
Gedinne	4252	4310	272	251	0,49	890	852	0,89	-1	58	1,35
Hamois	5837	6228	455	236	3,63	1587	1412	2,90	-3	391	6,48
Havelange	4335	4502	335	250	1,92	1216	1134	1,86	0	167	3,78
Houyet	4110	4311	251	304	-1,26	1389	1127	6,22	-8	201	4,77
Onhaye	2826	2969	185	152	1,14	1074	964	3,80	0	143	4,94
Rochefort	11210	11614	784	580	1,79	2942	2729	1,87	-13	404	3,54
Somme-Leuze	3147	3793	235	192	1,24	1691	1086	17,44	-2	646	18,62
Yvoir	6957	7539	472	458	0,19	2545	1962	8,04	-15	582	8,03
Hastiere	4379	4815	233	325	-2,00	1948	1418	11,53	-2	436	9,48
Vresse-sur-Semois	2670	2753	158	229	-2,62	796	640	5,75	-2	83	3,06
Arr. de Dinant	93536	97277	6230	5512	0,75	27811	24687	3,27	-101	3741	3,92

Figure 5. Les bilans migratoires (%) en 1991-96 et 2000-05 de la population des communes de l'arrondissement de Dinant (source RN-INS)



2. Les bilans migratoires par groupe d'âges

Autrefois, les migrations étaient avant tout une réponse à un climat économique défavorable. Aujourd'hui, leurs caractéristiques et leurs motivations ne se confondent plus unilatéralement avec le facteur économique. D'autres éléments entrent en jeu. Si une commune est attractive, c'est qu'elle dispose d'atouts. Or, leur appréciation varie selon les personnes et notamment selon l'âge ; on peut raisonnablement admettre que les priorités d'un jeune entrant dans la vie active ne sont pas forcément celles d'un adulte de 35-40 ans et encore moins celles d'un retraité. Pour les jeunes de 20 à 30 ans, l'emploi demeure l'objectif prioritaire. Pour un adulte installé dans la vie active et qui souhaite fixer sa résidence, la disponibilité du parc immobilier peut être un élément déterminant. De même, le cadre de vie, l'environnement peut être l'attrait prédominant chez des personnes âgées. Enfin, le changement de situation matrimoniale, la proximité et la diversité des services offerts par une commune, l'aisance de la navette journalière, sont d'autres motifs de migration. Il est donc essentiel pour une commune de savoir, en regard notamment de l'âge, qui elle "attire" et qui elle "repousse",

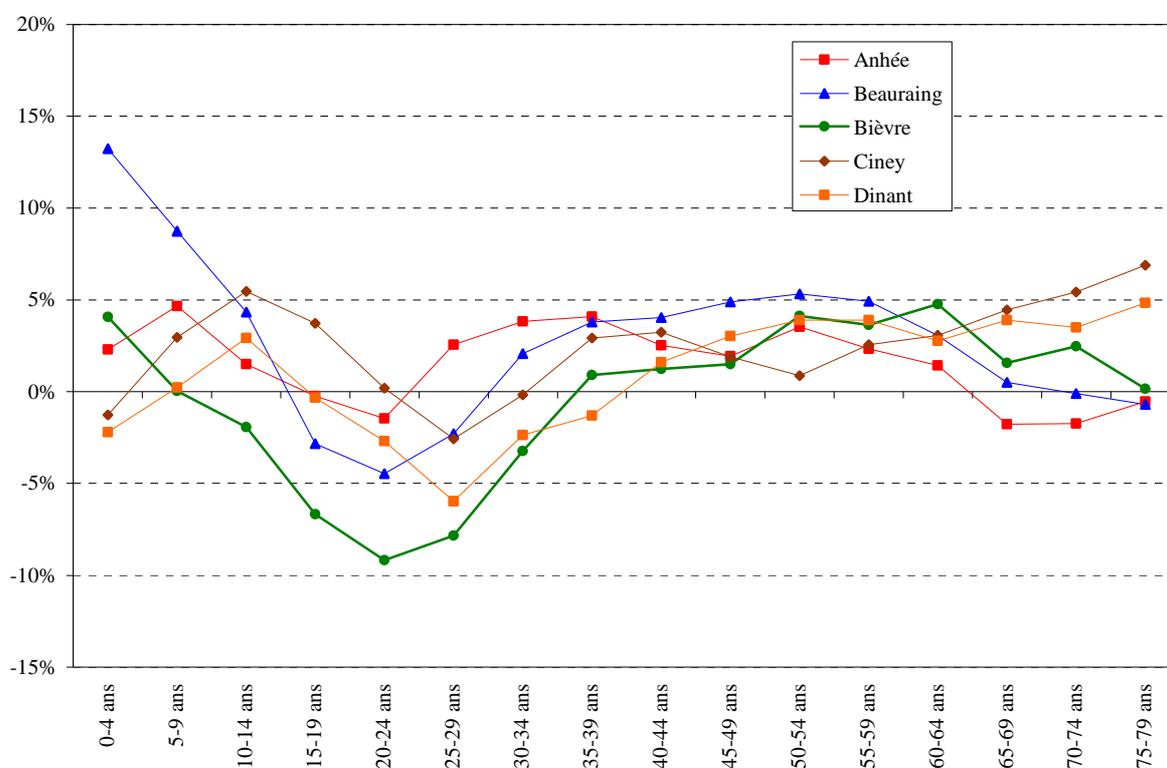
Des courants migratoires plus importants et plus spécifiques à certains groupes d'âges sont donc observés vers des lieux bien déterminés en réponse à des attraits bien précis. Il en résulte inévitablement une déstabilisation plus ou moins marquée de la structure par âge ; déstabilisation qui peut favoriser un rajeunissement de la pyramide, si la commune est attractive pour les jeunes ménages et leurs enfants, ou, au contraire, en accélérer le vieillissement, si elle attire les personnes âgées et/ou repousse les jeunes adultes.

Les figures 6 présentent, pour chaque commune de l'arrondissement, le profil des bilans migratoires par groupe quinquennal d'âge. Ces profils sont variés, mais tous se caractérisent par une attractivité plus ou moins marquée des personnes âgées de 50 à 64 ans. Il s'agit là d'une particularité démographique majeure de ces communes. Ces bilans migratoires positifs des (pré-) retraités s'observent surtout à Hastière, Vresse/Semois et dans une moindre mesure à Gedinne.

L'environnement dont bénéficie ces communes explique largement cette attractivité, qui, par ailleurs, contribue à leur vieillissement démographique. Seule la commune de Hamois échappe à ce profil migratoire. Située au sud de Namur, elle adopte un profil migratoire typiquement « périurbain », avec une forte attractivité des adultes de 30-45 ans et de leur(s) enfant(s). Havelange, Yvoir et Somme-Leuze sont dans le même cas. Il s'agit de communes touchées par la diffusion spatiale de la périurbanisation namuroise... et bruxelloise. Ainsi, ce sont ces communes qui ont connu, au cours de ces dernières années, les plus fortes envolées des prix des logements et des terrains à bâtir (voir chapitre logement)

Enfin, hormis Somme-Leuze, toutes les communes de l'arrondissement affichent des bilans migratoires négatifs pour les jeunes générations âgées de 15-25 ans. Cet aspect est également marqué dans les petites villes de Rochefort, Dinant et Ciney, alors que traditionnellement, les milieux urbains sont attractifs pour ces tranches d'âges. Une offre d'emploi limitée, un déficit en termes d'établissement d'enseignement supérieur, voire un manque de logements locatifs peuvent expliquer cette tendance.

Figure 6. Les bilans migratoires par groupe quinquennal d'âges en 2000-2005 (source RN-INS)



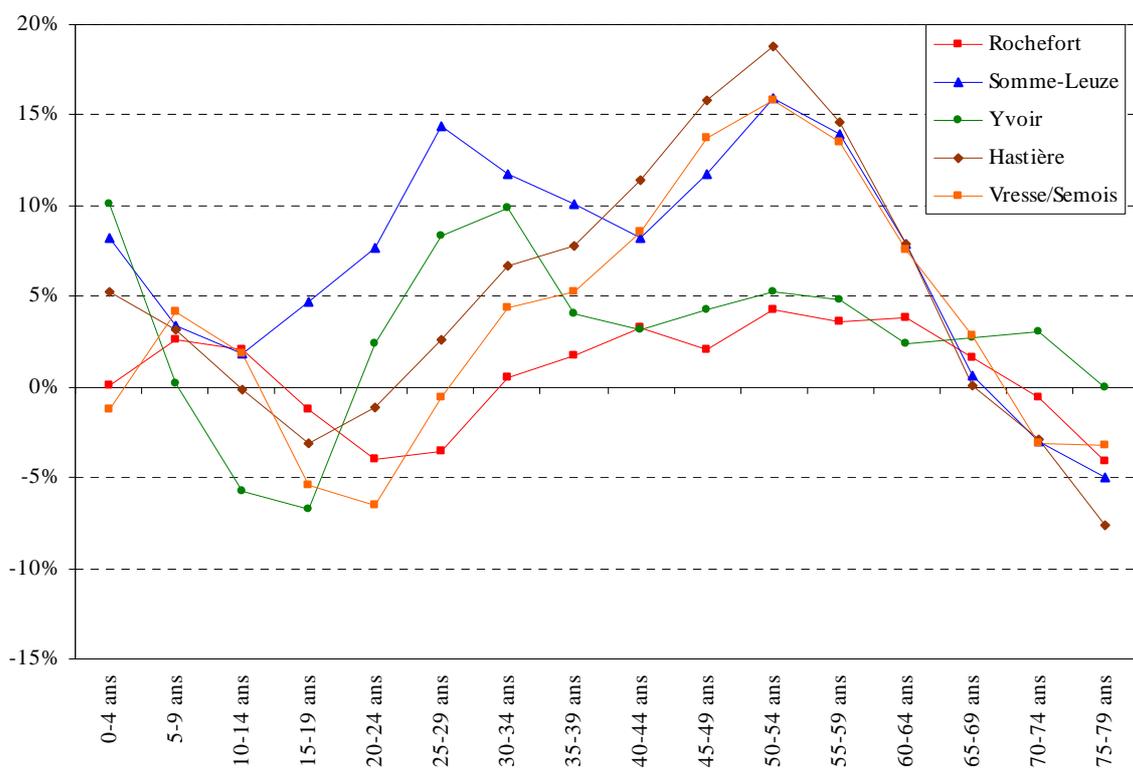
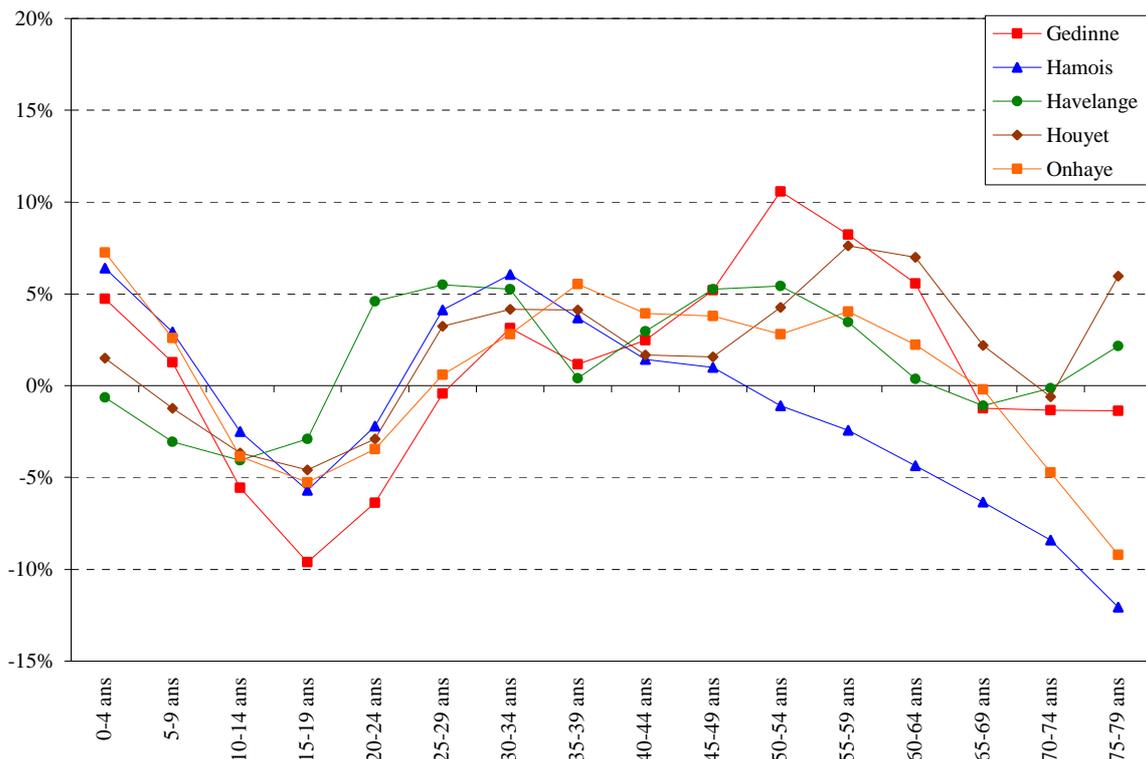


Tableau 2. Les bilans migratoires (%) par groupe d'âges et par commune (source : INS-RN)

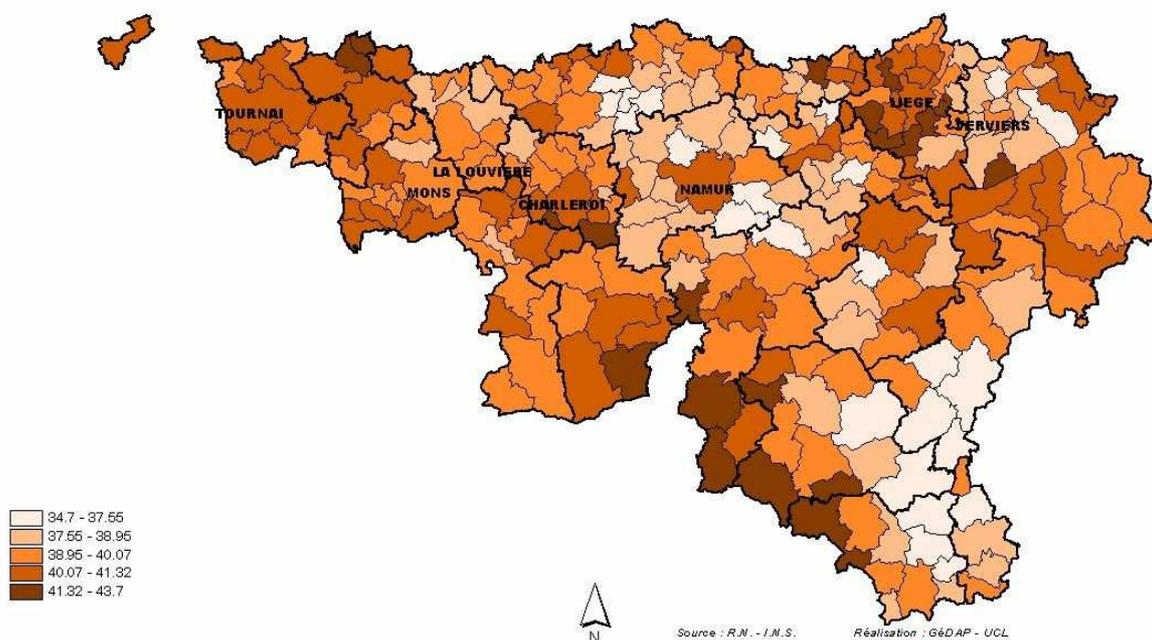
Communes	2000-2005					1991-1996				
	0-14	15-24	30-44	55-69	Total	0-14	15-24	30-44	55-69	Total
Anhée	2,3	1,5	3,7	1,9	1,8	-2,2	-1,0	2,2	1,6	0,0
Beuraing	13,1	1,0	2,1	4,8	3,1	-0,1	-5,7	-0,8	2,2	-1,7
Bievre	3,8	-2,5	-2,9	2,8	-0,4	4,1	-2,2	2,3	2,9	1,7
Ciney	-1,1	6,4	0,1	2,5	2,3	-1,1	3,2	0,8	2,4	1,8
Dinant	-2,1	4,4	-2,3	4,0	0,7	-0,3	4,3	0,7	5,6	1,7
Gedinne	4,6	-8,1	2,9	7,5	1,1	3,4	-6,5	3,4	5,0	0,9
Hamois	6,1	-4,9	5,8	-2,5	0,1	7,9	-0,8	4,6	0,8	2,9
Havelange	-0,7	-4,7	4,6	3,9	1,5	3,7	-3,2	2,7	2,1	1,9
Houyet	1,7	-7,6	4,4	7,2	1,9	11,8	2,6	6,7	7,2	6,2
Onhaye	7,3	-5,1	2,8	3,7	1,3	7,7	-6,7	9,9	4,3	3,8
Rochefort	0,2	1,7	0,8	3,3	0,7	4,4	0,9	2,0	3,1	1,9
Somme-Leuze	7,9	-0,4	11,6	14,0	7,5	22,8	18,3	22,3	16,8	17,4
Yvoir	9,7	-9,6	9,3	5,0	3,3	14,0	-3,0	10,8	9,7	8,0
Hastiere	5,1	-1,1	6,6	14,7	5,8	9,7	9,1	7,4	19,0	11,5
Vresse/ Semois	0,0	-2,9	4,8	13,5	4,1	9,9	5,2	3,9	14,5	5,8
Arr. de Dinant	3,2	-0,5	2,9	5,1	2,1	4,7	0,8	3,9	5,6	3,3

3. La répartition par âge de la population : un vieillissement très marqué dans le sud de l'arrondissement

Le processus de vieillissement, qui marque de son empreinte l'actualité démographique actuelle et future de nos sociétés occidentales, a progressivement modifié l'équilibre de la structure par âge de la population, les rapports numériques entre les groupes d'âges, entre les actifs et les inactifs. En additionnant les effets de l'allongement de la durée de vie et ceux de la baisse de la fécondité, les pyramides des âges, classiquement triangulaires jusqu'à la fin du 19^e siècle, vont petit à petit se modifier. Le rétrécissement de leur base ira de pair avec un gonflement de leur sommet, signes de populations vieilles. On parlera ainsi d'un vieillissement par la base de la pyramide, consécutif à la diminution de la fécondité, et d'un vieillissement par le sommet de la pyramide, suite au recul de la mortalité aux âges adultes.

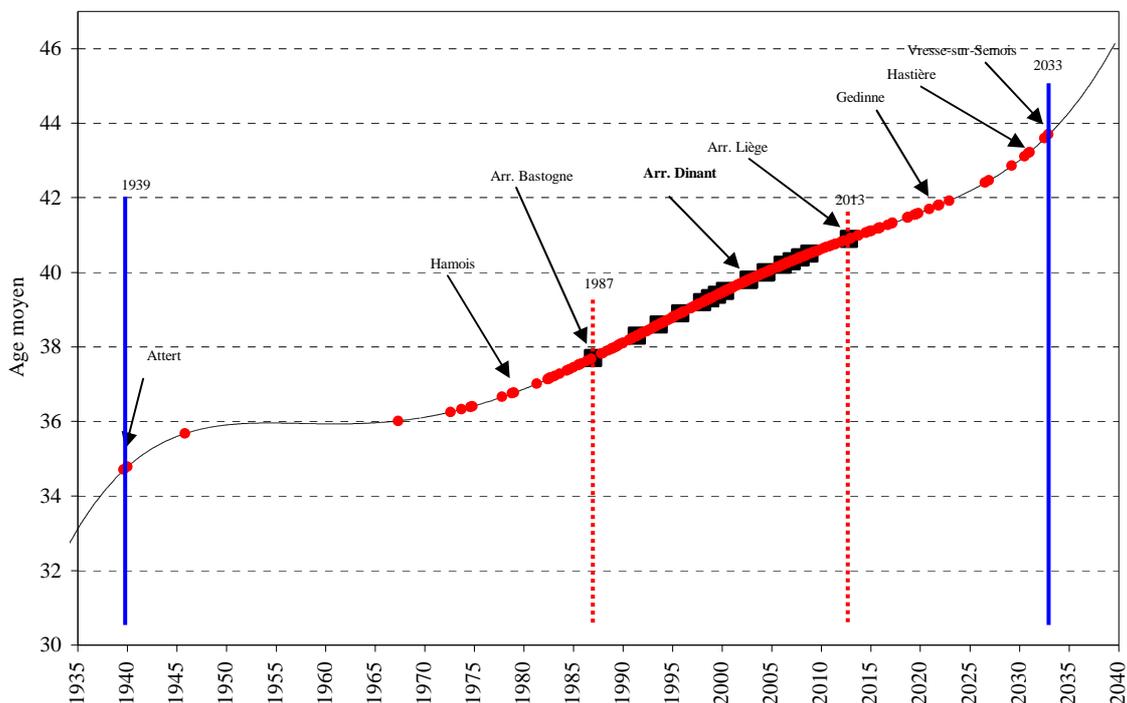
L'âge moyen de la population est un indice synthétique de la structure par âge de la population et du vieillissement démographique. Au 1^{er} janvier 2005, l'âge moyen de la population de l'arrondissement de Dinant était identique à celui de l'ensemble de la population de la Wallonie. Au-delà de cette moyenne (39,8 ans), les différences sont très importantes à l'échelle des communes de l'arrondissement. Un contraste très net apparaît entre les communes du sud de l'arrondissement, parmi les plus vieilles de Wallonie, et les communes du nord, parmi les plus jeunes de la région.

Figure 7. L'âge moyen de la population des communes au 1-1-2005 (source INS-RN-



Ainsi, l'écart maximal oppose Vresse/Semois avec un âge moyen de 43,7 – il s'agit de la commune la plus vieille de Wallonie – et Hamois, avec un âge moyen de 36,8 ans. Pour mieux « apprécier » l'importance de cet écart, on peut replacer ces valeurs sur une échelle du temps fictive qui correspond à l'évolution de l'âge moyen de la population de la Wallonie. Ainsi, Vresse/Semois a aujourd'hui l'âge moyen qu'aura l'ensemble de la population de la Wallonie en 2033, selon les dernières projections démographiques. A l'opposé, Hamois a, en 2005, l'âge moyen que la population de la Wallonie avait en 1979 (figure 8). Il y a donc plus d'un demi siècle de différence, en terme de processus de vieillissement, entre ces deux communes.

Figure 8. L'évolution de l'âge moyen de la population de la Wallonie et le positionnement des communes et des arrondissements au 1^{er} janvier 2005 sur cette échelle du temps



Examinons les pyramides des âges des communes de Vresse/Semois et de Hamois au 1-1-2005 (figure 9). Ces pyramides sont confrontées à celle de l'ensemble de la population de l'arrondissement de Dinant et « ramenées » à une même base relative de 10.000 habitants. La pyramide de l'arrondissement figure en traits transparents et épais, alors que celles des deux communes sont représentées en traits fins et colorés.

La configuration de ces pyramides est radicalement différente. La pyramide des âges de la commune de Vresse/Semois porte les traces d'un vieillissement très marqué, avec un déficit relatif des moins de 35 ans et une très nette surreprésentation des personnes âgées de plus de 55 ans. La pyramide des âges de Hamois se caractérise au contraire par une surreprésentation des personnes âgées de moins de 35 ans et un déficit relatif de personnes âgées de plus de 55 ans.

A l'échelle locale, les migrations internes et leur aspect sélectif selon l'âge contribuent partiellement à expliquer les différences de répartition par âge entre deux populations. Rappelons que Vresse/Semois se caractérise par une forte attractivité de personnes âgées de plus de 55 ans, alors que Hamois est davantage une commune périurbaine attractive pour les personnes âgées de 30-44 ans et leur(s) enfant(s). Nous avons mis au point une méthode permettant de mesurer précisément l'impact des migrations internes sur l'évolution de l'âge moyen des populations locales au cours d'une période décennale. Ainsi, à Vresse/Semois, les migrations de 1995 à 2005, essentiellement de personnes âgées, accroissent le vieillissement de 2 années d'âge moyen. A Hamois, au contraire, les migrations constituent un frein au vieillissement démographique (- 0,5 année).

D'autres indices permettent de mesurer le vieillissement démographique, tels que les proportions de personnes âgées de plus de 60 ans et les proportions de personnes âgées de moins de 20 ans. Ces deux indices traduisent les effets du vieillissement par la base (recul des jeunes générations) et par le sommet (augmentation des personnes plus âgées) de la pyramide des âges d'une population. La figure 10 croise ces deux informations pour toutes les communes de l'arrondissement de Dinant au 1^{er} janvier 2005. Elle confronte également la position de chacune d'elles à la moyenne régionale (traits horizontal et vertical). Trois groupes de communes peuvent être distingués :

Figure 9. Les pyramides des âges relatives des populations des communes de Vresse/Semois et de Hamois, comparées à celle de la population de l'arrondissement de Dinant au 1-1-2005

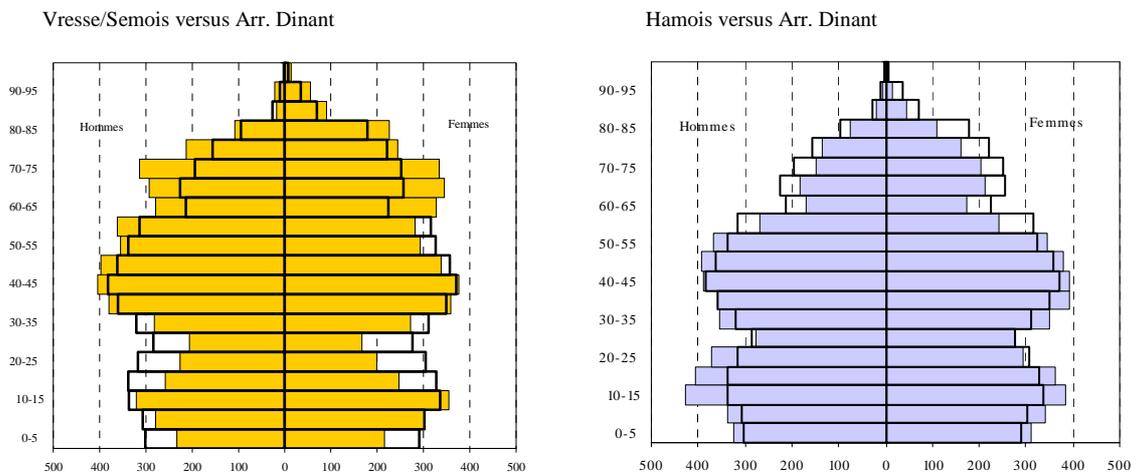
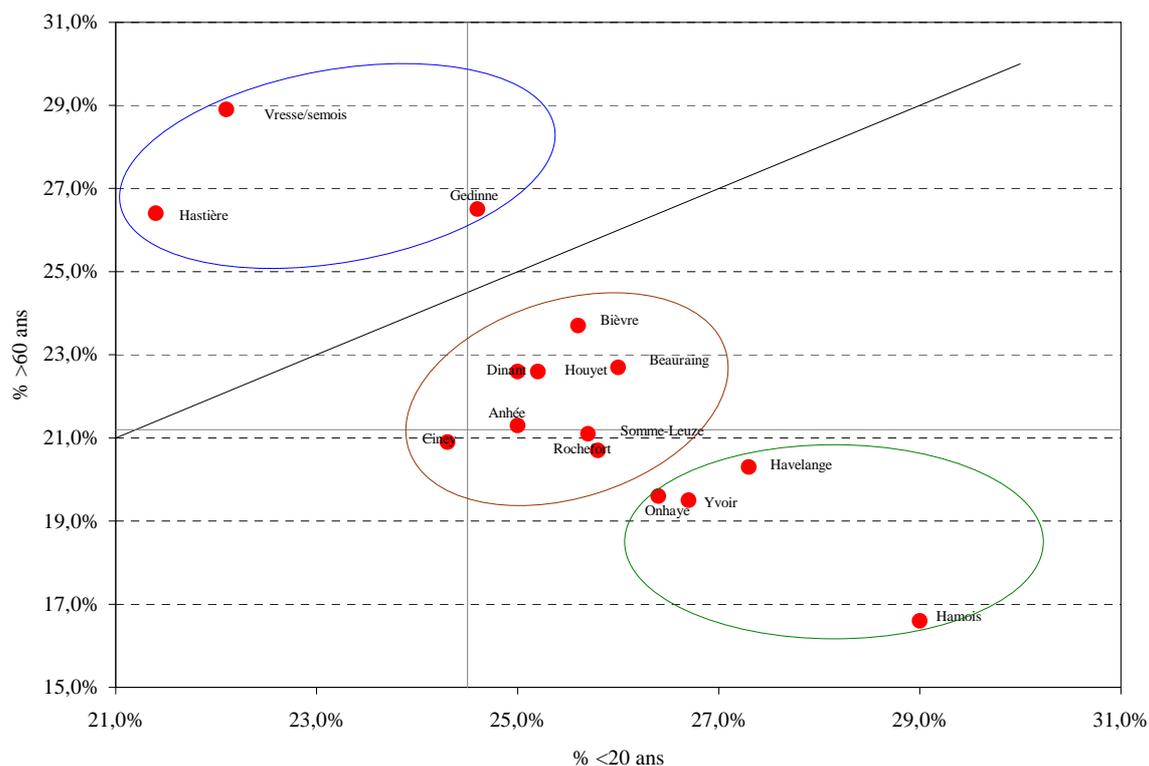


Figure 10. Les proportions de personnes âgées de moins de 20 ans et de plus de 60 ans dans les communes de l'arrondissement de Dinant au 1^{er} janvier 2005 (source : INS-RN)



- Un groupe de communes particulièrement vieilles, comprenant Hastière, Gedinne et Vresse/Semois. Ces communes figurent parmi les plus vieilles de Wallonie et de Belgique ; elles se caractérisent par des proportions de personnes âgées de plus de 60 ans largement supérieures à la moyenne régionale et par des proportions de jeunes de moins de 20 ans inférieures au standard de la Wallonie. Particularité démographique dans le contexte régionale : l'indice de vieillissement (tableau 3) qui rapporte le nombre de plus de 60 ans au nombre de moins de 20 ans est supérieur à 1 (position au dessus de la diagonale).
- Un groupe de communes à structure par âge jeune, comprenant Hamois, Havelange, Yvoir et Onhay. Leur indice de vieillissement est largement inférieur à 1, avec une part relative de moins de 20 ans largement supérieur à la moyenne régionale et un nombre relatif de personnes

âgées inférieur à cette moyenne. Ces communes se situent au nord de l'arrondissement et « bénéficient » de l'extension spatiale de la périurbanisation namuroise et bruxelloise.

- Un groupe de communes à vieillissement intermédiaire, comprenant notamment les petites villes de Dinant, Rochefort et Beauraing. Les proportions de moins de 20 ans et de plus de 60 ans sont proches des moyennes régionales et leur indice de vieillissement reste confiné sous le seuil de 1.

Tableau 3. Les indices de structure par âge et de vieillissement de la population aux 1-1-2005 et 1995 (source : INS-RN)

1-1-2005	Age moyen (années)	- de 20 ans	+ de 60 ans	+ de 80 ans	Indice dépendance	indice vieillissement	indice séniorité
Anhée	39,8	25,0%	21,3%	4,3%	0,862	0,852	0,202
Beauraing	39,8	26,0%	22,7%	5,0%	0,949	0,873	0,220
Bievre	40,5	25,6%	23,7%	5,1%	0,972	0,926	0,215
Ciney	39,8	24,3%	20,9%	4,3%	0,825	0,860	0,206
Dinant	40,1	25,0%	22,6%	4,6%	0,908	0,904	0,204
Gedinne	41,8	24,6%	26,5%	5,1%	1,045	1,077	0,192
Hamois	36,8	29,0%	16,6%	2,7%	0,838	0,572	0,163
Havelange	38,7	27,3%	20,3%	4,6%	0,908	0,744	0,227
Houyet	40,4	25,2%	22,6%	5,4%	0,916	0,897	0,239
Onhaye	38,6	26,4%	19,6%	3,0%	0,852	0,742	0,153
Rochefort	39,0	25,8%	20,7%	4,0%	0,869	0,802	0,193
Somme-Leuze	39,5	25,7%	21,1%	2,9%	0,880	0,821	0,137
Yvoir	38,7	26,7%	19,5%	4,0%	0,859	0,730	0,205
Hastiere	43,2	21,4%	26,4%	4,1%	0,916	1,234	0,155
Vresse-sur-Semois	43,7	22,1%	28,9%	5,4%	1,041	1,308	0,187
Arr. de Dinant	39,8	25,4%	21,7%	4,3%	0,890	0,854	0,198
Région wallonne	39,9	24,5%	21,2%	4,3%	0,842	0,865	0,203

1-1-1995	Age moyen (années)	< de 20 ans	> de 60 ans	> de 80 ans	Indice dépendance	Indice vieillissement	Indice séniorité
Anhée	38,9	26,1%	22,0%	2,9%	0,927	0,843	0,132
Beauraing	38,6	27,0%	17,8%	2,6%	0,812	0,659	0,146
Bievre	38,5	23,3%	25,3%	5,4%	0,946	1,086	0,213
Ciney	37,9	27,8%	19,5%	3,7%	0,898	0,701	0,190
Dinant	38,3	26,2%	20,8%	4,2%	0,887	0,794	0,202
Gedinne	39,7	25,7%	23,5%	4,9%	0,969	0,914	0,209
Hamois	34,7	27,9%	21,8%	4,2%	0,988	0,781	0,193
Havelange	37,8	29,9%	19,2%	2,6%	0,965	0,642	0,135
Houyet	39,4	27,9%	18,8%	3,4%	0,876	0,674	0,181
Onhaye	37,0	31,8%	13,7%	2,5%	0,835	0,431	0,182
Rochefort	37,3	25,2%	19,6%	3,4%	0,812	0,778	0,173
Somme-Leuze	37,9	28,5%	18,2%	4,1%	0,876	0,639	0,225
Yvoir	37,5	27,9%	22,8%	4,4%	1,028	0,817	0,193
Hastiere	41,4	23,7%	22,9%	4,6%	0,873	0,966	0,201
Vresse-sur-Semois	42,3	25,6%	24,8%	4,3%	1,016	0,969	0,173
Arr. de Dinant	38,2	26,5%	21,8%	3,7%	0,934	0,823	0,170
Région wallonne	38,6	25,0%	21,5%	3,7%	0,869	0,860	0,172

- L'indice de dépendance = (<20 ans + >60 ans) / 20-59 ans
- L'indice de vieillissement = >60 ans / <20 ans
- L'indice de séniorité = >80 ans / >60 ans

4. La structure des ménages selon leur taille et leur type

Depuis plusieurs décennies, la composition des familles et des ménages a subi de profondes mutations. Ainsi, la taille moyenne des ménages a sensiblement diminué. Cette tendance résulte de mutations socioculturelles et démographiques importantes, parmi lesquelles figurent notamment l'évolution de la cohabitation intergénérationnelle, la baisse de la fécondité et de la nuptialité, l'augmentation de la divortialité et du célibat volontaire et, de manière plus indirecte, l'évolution de la mortalité et des écarts entre les deux sexes, notamment aux âges élevés. Ces changements se manifestent par la réduction de la taille moyenne des ménages, par l'augmentation de la proportion de ménages d'une personne (les "isolés") et par l'affirmation, dans les chiffres comme dans les mœurs, de modèles familiaux autrefois marginalisés qui ont pour noms "ménage de cohabitants", "familles recomposées" ou encore "familles monoparentales".

4.1. La taille des ménages

Il y a un siècle, on dénombrait environ 4,6 personnes par ménage. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la taille moyenne des ménages était encore de 3,4 personnes en Belgique. En 1970, en Belgique comme en Wallonie, les ménages privés comptent en moyenne moins de 3 personnes. Depuis, l'érosion se poursuit. En 1981, la taille moyenne des ménages privés est de 2,7 personnes en Wallonie, et en 2005, cet indice n'est plus que de 2,4 personnes. Dans l'arrondissement de Dinant, la taille moyenne des ménages est à peine plus élevée que la moyenne régionale (tableau 4). Comme pour les autres indices, la valeur moyenne de l'arrondissement occulte une grande diversité de situation à l'échelle locale. Ainsi, la taille minimale est atteinte à Hastière avec 2,1 personnes par ménage, alors qu'Hamois se distingue par un indice de 2,7.

Affinons cette analyse en considérant le nombre de personnes résidant dans chaque ménage (tableau 4 et figure 11). La figure 11 croise la part relative de ménages d'isolés (1 personne) avec la part relative de ménages composés de 3 à 5 personnes². On retrouve, à quelques exceptions près, les 3 groupes identifiés par la figure 10. En d'autres termes, les communes les plus jeunes sont celles où la proportion de ménages de 3-5 personnes est la plus élevée, largement au-delà de la moyenne de la Wallonie. A l'inverse, les ménages d'isolés y sont nettement moins bien représentés. A l'autre extrémité de la distribution figurent notamment Hastière et Vresse/Semois, les communes les plus vieilles de l'arrondissement, où les ménages d'isolés représentent respectivement 38 % et 42 % de l'ensemble des ménages.

Poursuivons cette confrontation entre la taille des ménages et le vieillissement. La figure 12 présente la distribution des ménages d'une personne selon leur âge pour les communes de Vresse/Semois-Hastière, pour la ville de Dinant et l'ensemble de la Wallonie. Les communes de Vresse/Semois-Hastière se distinguent par une surreprésentation d'isolés âgés de 45 à 70 ans. Dans ces communes, si les interactions entre isolement et vieillissement semblent plus prononcées qu'ailleurs, on constate que les situations de solitude-isolement se posent avec beaucoup d'acuité bien avant l'âge de la pension. Le profil de Dinant, où la part des isolés est également importante, se calque sur celui de la Région wallonne. Comme dans la plupart des milieux urbains, les jeunes de 20-35 ans représentent une proportion non négligeable d'isolés.

² Les droites horizontale et verticale correspondent à la moyenne régionale.

Figure 11. Les proportions de ménages d'isolés et de 3-5 personnes dans les communes de l'arrondissement de Dinant au 1^{er} janvier 2005 (source : INS-RN)

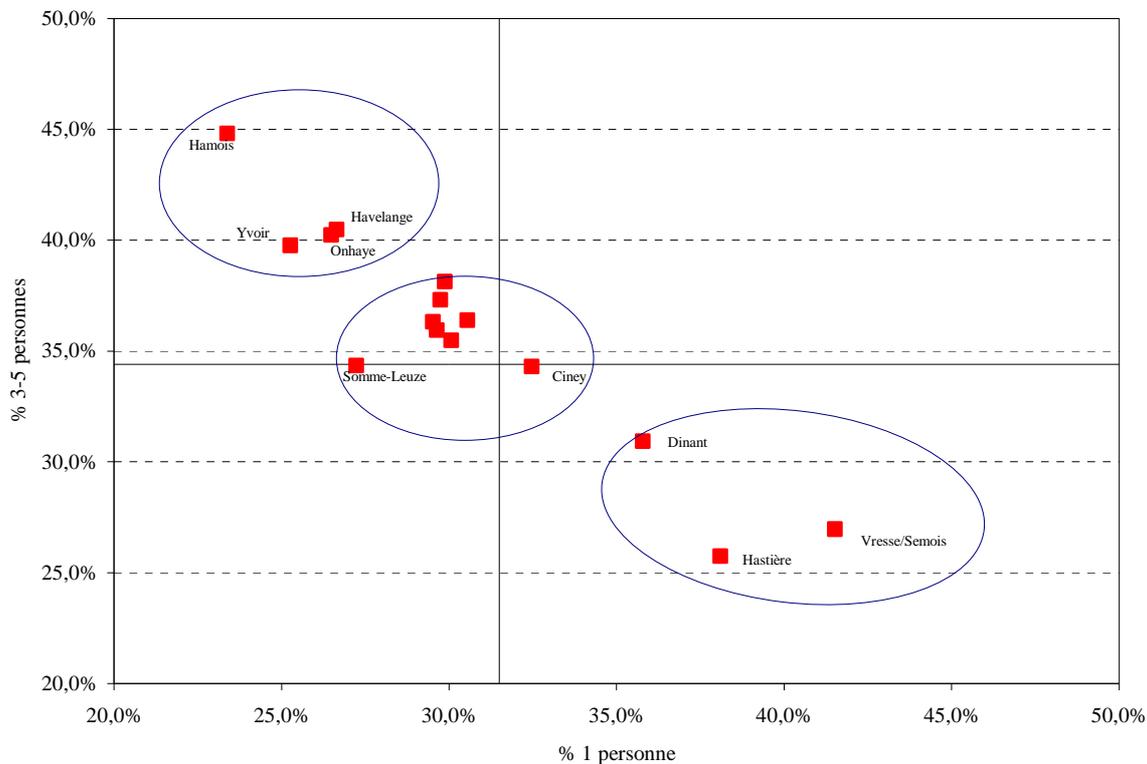


Figure 12. La distribution selon l'âge des personnes qui vivent seules (source INS-RN)

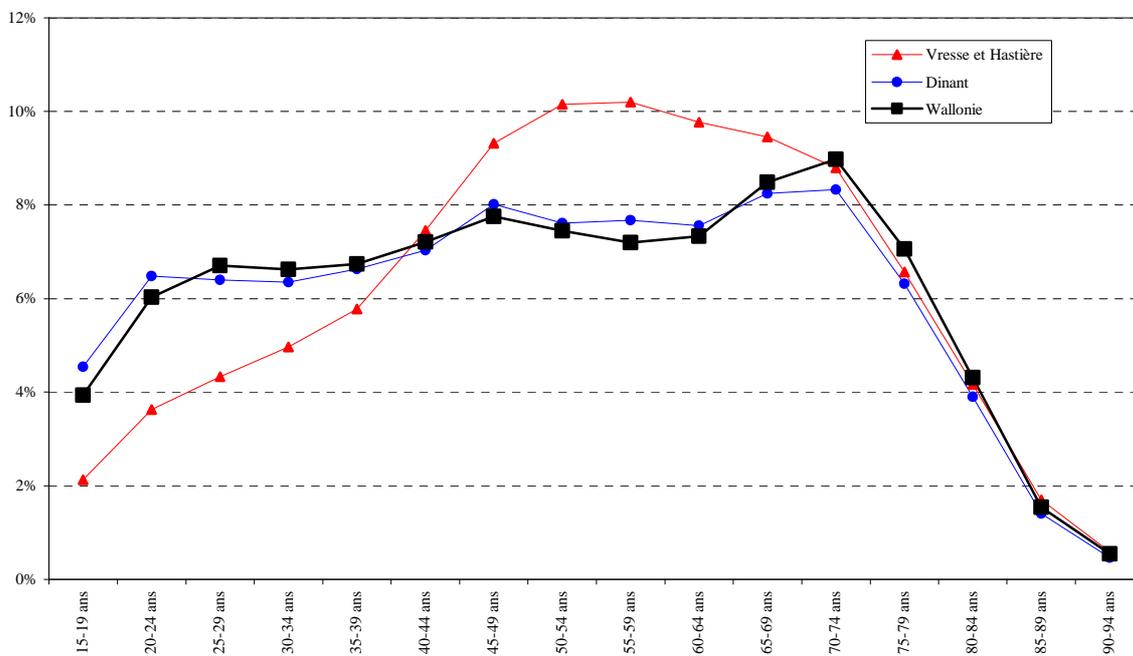


Tableau 4. La taille des ménages au 1-1-2005 (source : INS-RN)

Communes	1 personne	2 personnes	3-5 personnes	6 personnes et +	Taille moyenne
Anhée	29,5%	31,3%	36,3%	2,8%	2.43
Beauraing	29,7%	30,2%	37,3%	2,8%	2.47
Bievre	29,9%	28,7%	38,1%	3,3%	2.52
Ciney	32,5%	30,6%	34,3%	2,7%	2.37
Dinant	35,8%	30,7%	30,9%	2,6%	2.27
Gedinne	30,1%	32,2%	35,5%	2,3%	2.42
Hamois	23,4%	28,0%	44,8%	3,8%	2.73
Havelange	26,7%	29,3%	40,5%	3,6%	2.61
Houyet	30,5%	30,2%	36,4%	2,9%	2.46
Onhayé	26,5%	30,7%	40,2%	2,6%	2.55
Rochefort	29,6%	31,7%	35,9%	2,7%	2.45
Somme-Leuze	27,2%	35,6%	34,3%	2,8%	2.46
Yvoir	25,3%	31,9%	39,8%	3,1%	2.57
Hastière	38,1%	34,8%	25,8%	1,3%	2.11
Vresse-sur-Semois	41,5%	29,7%	27,0%	1,9%	2.16
Arr. de Dinant	30,8%	31,1%	35,4%	2,7%	2.42
Région wallonne	31,5%	32,0%	34,4%	2,2%	2.36

4.2. Les types de ménage

La distribution relative des types de ménages dans l'arrondissement de Dinant est très proche de celle qui caractérise l'ensemble de la population de la Wallonie (tableau 5). Derrière cette moyenne se cache, comme pour l'ensemble des indices traités, une grande variété de situation. Les types de ménage les mieux représentés sont les isolés et les couples mariés avec enfants. La figure 13 croise les distributions relatives, par commune, des couples mariés avec enfants et des ménages d'isolés. Les droites horizontales et verticales correspondent aux moyennes régionales de ces deux indicateurs. Une fois de plus, le profil démographique périurbain des communes de Hamois, Yvoir, Havelange et Onhayé se confirme avec des proportions élevées (notamment à Hamois) de couples mariés avec enfant(s), les principaux acteurs de la périurbanisation. A l'opposé, ce type de ménage est très peu représenté dans les communes vieilles d'Hastière et de Vresse/Semois, où les ménages d'isolés représentent environ 40 % de l'ensemble des ménages. Dinant est dans une position similaire, néanmoins conforme à son statut de ville. On épinglera le cas d'Hastière, caractérisé par 16 % à peine de couples mariés avec enfant(s).

Figure 13. Les proportions de ménages d'isolés et de couples mariés avec enfant(s) dans les communes de l'arrondissement de Dinant au 1^{er} janvier 2005 (source : INS-RN)

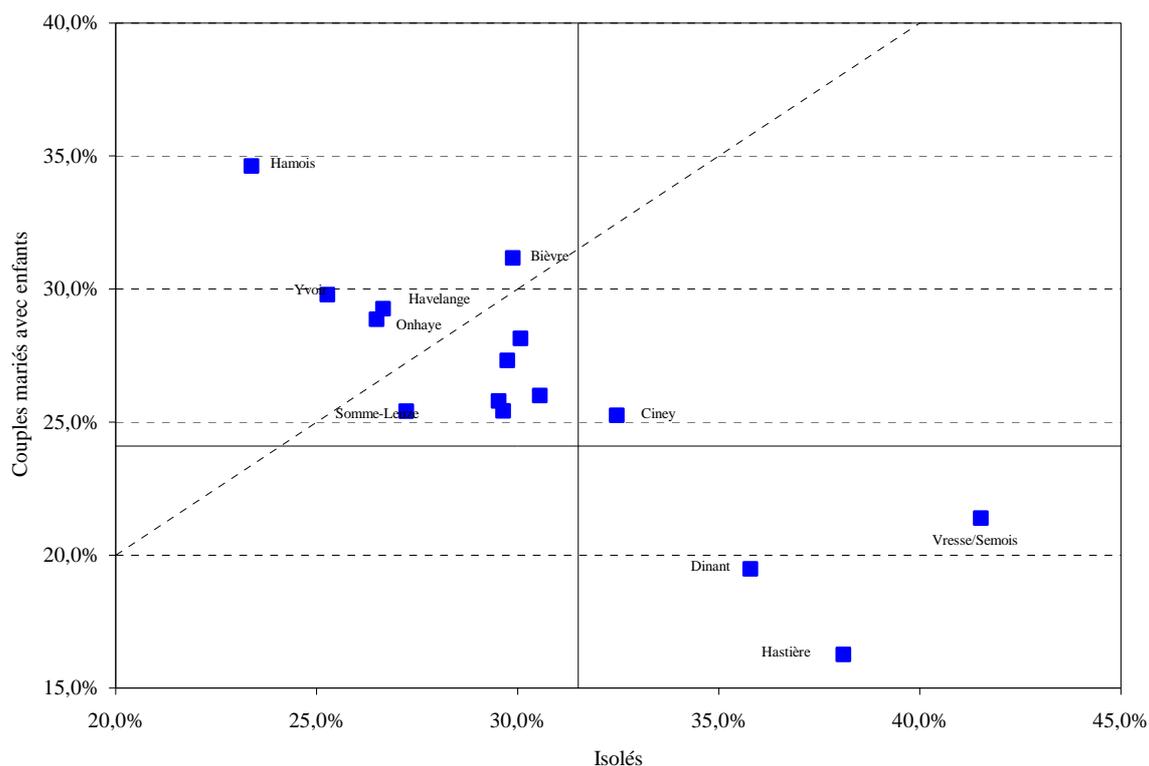


Tableau 5. Les types de ménages au 1-1-2005 (source INS-RN)

Communes	Isolés			Couples mariés		Monoparentaux		Cohabitants		Autres
	Hommes	Femmes	Total	sans enf.	avec enf.	Hommes	Femmes	sans enf.	avec enf.	
-										
Anhée	12,3%	17,2%	29,5%	19,5%	25,8%	2,1%	7,8%	5,2%	5,2%	4,8%
Beuraing	12,0%	17,7%	29,7%	19,2%	27,3%	1,6%	9,5%	4,0%	3,7%	4,9%
Bievre	14,0%	15,9%	29,9%	19,7%	31,2%	1,4%	6,6%	3,2%	4,0%	4,0%
Cinéy	13,3%	19,2%	32,5%	17,1%	25,3%	1,5%	9,1%	6,1%	4,8%	3,6%
Dinant	16,1%	19,6%	35,8%	16,9%	19,5%	1,9%	11,0%	5,4%	5,0%	4,4%
Gedinne	12,5%	17,6%	30,1%	21,8%	28,1%	1,6%	6,7%	4,4%	3,2%	4,1%
Hamois	10,2%	13,2%	23,4%	17,9%	34,6%	1,7%	6,8%	5,1%	6,2%	4,3%
Havelange	11,4%	15,2%	26,7%	18,6%	29,3%	1,6%	7,4%	5,0%	6,1%	5,4%
Houyet	13,8%	16,7%	30,5%	17,4%	26,0%	1,7%	9,8%	5,1%	5,0%	4,5%
Onhayé	10,9%	15,6%	26,5%	18,7%	28,9%	3,2%	7,0%	4,9%	5,2%	5,6%
Rochefort	13,7%	16,0%	29,6%	19,4%	25,4%	1,7%	8,2%	5,7%	5,6%	4,4%
Somme-Leuze	13,4%	13,8%	27,2%	23,4%	25,4%	1,3%	6,2%	6,2%	5,2%	5,0%
Yvoir	11,8%	13,4%	25,3%	19,3%	29,8%	1,9%	8,1%	6,0%	5,8%	3,9%
Hastière	20,2%	17,9%	38,1%	21,6%	16,3%	2,0%	8,0%	5,3%	4,4%	4,3%
Vresse/Semois	20,7%	20,8%	41,5%	20,4%	21,4%	1,1%	5,8%	3,3%	3,4%	3,1%
Arr. de Dinant	13,8%	17,0%	30,8%	19,0%	25,6%	1,7%	8,4%	5,3%	5,0%	4,4%
Wallonie	14,2%	17,3%	31,5%	18,7%	24,1%	1,7%	9,9%	5,4%	4,4%	4,4%

Chapitre 2. Les communes de l'arrondissement de Dinant : Les caractéristiques sociales de la population

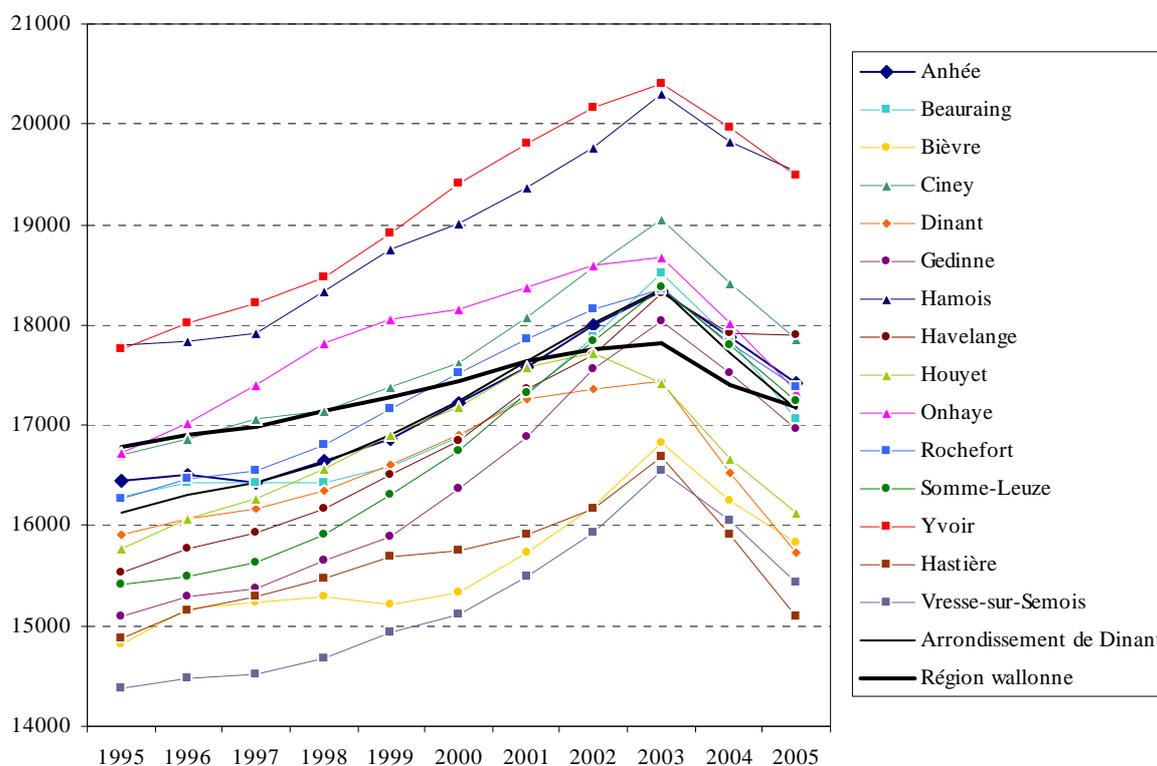
La composition sociale de la population peut être mesurée par une série d'indicateurs. Parmi les plus classiques figurent le revenu des ménages et le taux de chômage (voir l'onglet *Emploi*) de la population. Nous y ajouterons une autre dimension qui est celle de la santé (voir l'onglet *Santé*).

1. Les revenus des ménages : des écarts importants entre le nord et le sud de l'arrondissement

Les revenus des ménages sont des statistiques produites chaque année par l'Institut national de Statistiques sur base des déclarations fiscales des personnes et des ménages. Les statistiques fiscales les plus récentes portent sur les revenus de 2004 (déclaration 2005). La figure 1 présente, pour chaque commune de l'arrondissement, l'évolution du revenu médian entre 1995 et 2005³. Jusqu'au début des années 2000, le revenu médian de la population de l'arrondissement est inférieur à celui de la moyenne régionale, pour ensuite dépasser ce référent. Comme le montre la forme des différentes courbes, le rythme de progression du revenu médian, depuis 1995 au moins, fut plus rapide dans bon nombre de communes que la moyenne de la Wallonie. Seules les communes de Vresse/Semois, d'Hastière et de Bièvre, celles où le revenu médian est le plus faible, dérogent à cette règle.

On le constate, les écarts entre communes sont importants. Ainsi, en 2005, le revenu médian à Hastière est légèrement supérieur à 14.000 euros, alors qu'à Hamois et à Yvoir, cet indice dépasse 19.000 euros, soit une différence de revenus supérieure à 33 %.

Figure 1. L'évolution du revenu médian des communes de l'arrondissement de Dinant, de 1995 à 2005 (moyenne mobile sur 3 années) (source : INS-Statistiques fiscales)



Cette information sur les revenus peut être affinée en considérant la distribution des ménages par tranche de revenus en 2005 (tableau 1). La figure 2 croise la proportion de ménages disposant de

³ Les séries annuelles de revenus moyens et médians sont présentées au tableau 2.

revenus inférieurs à 20.000 euros par an et la proportion de ménages bénéficiant de plus de 40.000 euros par an. Il y a bien entendu une forte corrélation entre ces deux variables, mais cette figure permet de positionner chaque commune par rapport aux moyennes régionales (lignes verticale et horizontale). Plusieurs groupes de communes peuvent être clairement identifiés :

- Hamois et Yvoir, deux communes qualifiées de « périurbaines » et localisées à proximité de l'agglomération namuroise, se caractérisent par une proportion de ménages disposant de revenus confortables largement supérieure à la moyenne régionale et proportionnellement par moins de faibles revenus. Il s'agit de communes très attractives pour les 30-44 ans et globalement jeunes.
- Hastière, Vresse/Semois, Gedinne, Bièvre et Dinant, localisées plutôt dans le sud de l'arrondissement, présentent une situation inverse au premier groupe de communes. Les petits revenus sont très largement surreprésentés, alors que les ménages disposant annuellement de plus de 40.000 euros constituent moins de 10% de l'ensemble. Le vieillissement démographique très marqué de ces communes explique en partie au moins leur situation sur l'échelle des revenus. En effet, ces communes se caractérisent par des proportions très élevées de personnes âgées de 60 ans et plus, des pensionnés dont les revenus (issus de la pension) sont par nature plus faibles que ceux des populations en âge d'activité.
- Un troisième groupe de communes qui présentent une situation intermédiaire. Hormis, le cas des communes de Havelange et de Ciney, proches du profil périurbain, ces communes se caractérisent néanmoins par des situations plus défavorables que les moyennes régionales.

Tableau 1. La distribution des ménages selon la tranche de revenus en 2005 (source : INS-Statistiques fiscales)

Entités	< 10.000	10.001-20.000	20.001-30.000	30.001-40.000	40.001-50.000	>50.000	Rev. moy.	Rev. médian
Anhée	22,6%	36,0%	19,7%	10,1%	5,2%	6,3%	21.343	16.913
Beauraing	24,3%	36,2%	18,9%	9,2%	5,3%	6,1%	21.006	16.273
Bièvre	26,3%	38,2%	17,7%	8,5%	4,7%	4,7%	19.462	15.310
Ciney	22,3%	34,6%	20,1%	9,7%	5,7%	7,5%	22.482	17.405
Dinant	26,8%	36,4%	18,0%	8,2%	4,4%	6,2%	20.282	14.788
Gedinne	23,9%	37,1%	19,9%	9,8%	3,7%	5,6%	20.628	16.531
Hamois	21,2%	30,2%	20,0%	10,4%	7,2%	10,9%	24.690	19.437
Havelange	22,4%	33,4%	21,0%	9,8%	5,9%	7,6%	23.037	17.939
Houyet	24,8%	35,9%	19,1%	9,4%	4,2%	6,6%	21.377	16.037
Onhayé	25,7%	32,7%	18,1%	10,3%	5,4%	7,8%	21.766	16.557
Rochefort	24,2%	34,5%	20,1%	9,7%	5,5%	6,0%	21.127	17.069
Somme-Leuze	24,9%	34,7%	18,7%	10,1%	5,4%	6,2%	21.395	16.574
Yvoir	21,6%	31,0%	19,8%	10,4%	6,4%	10,7%	24.425	19.011
Hastière	24,3%	43,6%	17,7%	7,4%	3,3%	3,7%	18.505	14.158
Vresse-sur-Semois	27,7%	38,1%	18,9%	7,4%	4,1%	3,7%	18.634	14.660
Arr. Dinant	24,0%	35,3%	19,3%	9,4%	5,2%	6,9%	21.534	16.630
Région wallonne	22,2%	36,0%	19,0%	9,3%	5,3%	8,2%	22.797	17.041

Figure 2. Les proportions de ménage disposant de revenus annuels inférieurs à 20.000 euros et de revenus supérieurs à 40.000 euros (source : INS-Statistiques fiscales)

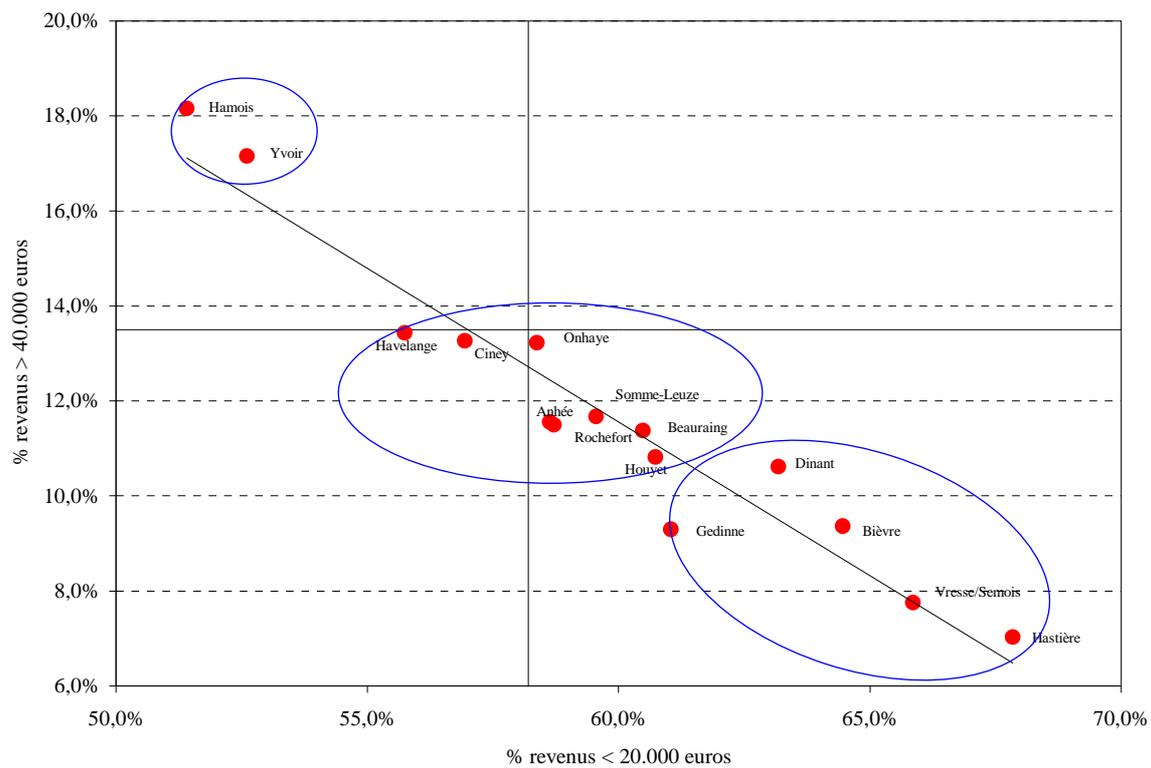


Tableau 2. Le revenu médian par commune (source : INS, Statistiques fiscales)

Entités	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2.001	2.002	2.003	2.004	2.005
Anhée	16.140	16.691	16.485	16.324	16.485	17.105	16.998	17.540	18.176	18.262	18.583	16.784	16.913
Beauraing	16.002	16.378	16.482	16.445	16.334	16.480	16.941	17.213	17.727	18.685	19.133	15.782	16.273
Bièvre	14.445	15.012	15.005	15.496	15.193	15.166	15.293	15.540	16.383	16.617	17.467	14.686	15.310
Ciney	16.361	16.713	17.038	16.854	17.268	17.281	17.576	17.998	18.636	19.105	19.418	16.749	17.405
Dinant	15.610	16.076	16.051	16.096	16.378	16.554	16.879	17.271	17.653	17.164	17.531	14.858	14.788
Gedinne	14.827	15.275	15.164	15.464	15.508	16.004	16.155	16.964	17.510	18.182	18.447	15.932	16.531
Hamois	17.705	18.014	17.672	17.829	18.272	18.887	19.098	19.047	19.937	20.346	20.617	18.502	19.437
Havelange	15.250	15.761	15.602	15.947	16.242	16.287	17.015	17.202	17.893	18.026	19.023	16.731	17.939
Houyet	15.362	16.068	15.900	16.249	16.661	16.765	17.278	17.501	17.985	17.650	16.647	15.676	16.037
Onhaye	16.368	16.770	17.058	17.258	17.903	18.317	17.947	18.232	18.942	18.616	18.434	17.007	16.557
Rochefort	15.892	16.490	16.420	16.460	16.775	17.189	17.499	17.863	18.224	18.375	18.484	16.593	17.069
Somme-Leuze	15.317	15.543	15.402	15.503	15.997	16.252	16.649	17.308	18.006	18.220	18.906	16.256	16.574
Yvoir	17.293	17.858	18.106	18.099	18.421	18.922	19.373	19.954	20.111	20.444	20.631	18.834	19.011
Hastière	14.395	15.107	15.149	15.223	15.496	15.711	15.835	15.712	16.179	16.625	17.221	13.901	14.158
Vresse-sur-Semois	14.090	14.626	14.395	14.410	14.745	14.869	15.198	15.288	16.002	16.512	17.138	14.490	14.660
Arrondissement de Dinant	15.783	16.289	16.282	16.356	16.621	16.914	17.196	17.585	18.130	18.324	18.637	16.221	16.630
Région wallonne	16.510	16.946	16.872	16.899	17.169	17.345	17.330	17.652	17.927	17.692	17.815	16.671	17.041

Tableau 2 (suite) . Le revenu moyen par commune (source : INS, Statistiques fiscales)

Entités	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2.001	2.002	2.003	2.004	2.005
Anhée	18.885	19.140	19.492	19.437	19.881	20.305	21.021	21.174	22.914	21.976	23.115	21.002	21.343
Beauraing	18.733	19.088	19.581	19.901	19.675	20.102	21.002	21.277	21.721	22.506	23.142	20.009	21.006
Bièvre	16.725	17.491	17.464	17.838	17.680	18.270	20.352	19.001	19.840	20.219	21.317	18.726	19.462
Ciney	19.762	20.580	20.617	20.679	21.262	21.408	21.802	22.106	23.619	23.786	24.357	21.694	22.482
Dinant	19.056	19.710	19.586	19.665	19.975	20.640	21.014	21.363	21.978	21.805	22.276	19.720	20.282
Gedinne	18.057	18.515	18.391	18.761	18.800	19.167	19.465	20.221	21.138	21.674	22.101	19.869	20.628
Hamois	20.387	21.165	20.994	21.183	21.976	22.206	29.918	23.390	24.392	24.741	25.084	23.582	24.690
Havelange	18.654	19.395	19.502	19.708	20.491	20.119	21.088	20.974	22.337	23.057	23.745	21.278	23.037
Houyet	18.220	19.140	18.897	19.269	20.052	20.169	20.746	21.008	22.334	21.677	21.143	20.390	21.377
Onhaye	19.846	20.253	21.584	21.460	21.646	22.105	21.971	21.892	23.195	22.559	24.554	22.305	21.766
Rochefort	18.934	19.408	19.688	19.556	19.884	20.417	21.059	21.529	21.939	22.157	22.517	20.560	21.127
Somme-Leuze	18.359	18.798	18.468	18.788	19.061	19.831	21.376	21.059	23.114	22.746	23.222	20.493	21.395
Yvoir	20.595	21.703	21.939	22.134	22.861	23.406	24.162	25.137	25.554	25.841	26.206	24.447	24.425
Hastière	16.941	17.821	18.024	18.503	18.999	18.847	24.440	19.494	19.777	20.254	20.862	18.118	18.505
Vresse-sur-Semois	16.264	16.596	16.785	16.852	17.219	17.308	17.915	18.281	19.745	19.892	20.572	18.533	18.634
Arrondissement de Dinant	18.934	19.591	19.712	19.854	20.248	20.610	21.961	21.565	22.542	22.646	23.209	20.890	21.534
Région wallonne	20.488	21.051	21.076	21.299	21.681	22.025	22.328	22.658	23.265	23.018	23.244	22.230	22.797

2. Les taux de chômage

Le taux de chômage est un autre indice des caractéristiques sociales et économiques d'une population. Les données présentées ont été collectées par l'IWEPS de la Région Wallonne et le taux de chômage est défini comme le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés et la population active de la commune. Le tableau 3 présente, par tranche d'âges et par commune, les taux de chômage observés au second semestre des années 1997 et 2005. Nous présentons aussi un indice d'évolution de ce taux de chômage sur la période 1997-2005. Cet indice pose la situation de 1997 en base 100 ; il s'agit du rapport du taux de chômage 2005 sur le taux de chômage 1997, multiplié par 100. En d'autres termes, si l'indice est de 102, cela signifie une augmentation de 2% du taux de chômage.

Comparons dans un premier temps la situation de l'arrondissement par rapport au référent régional.

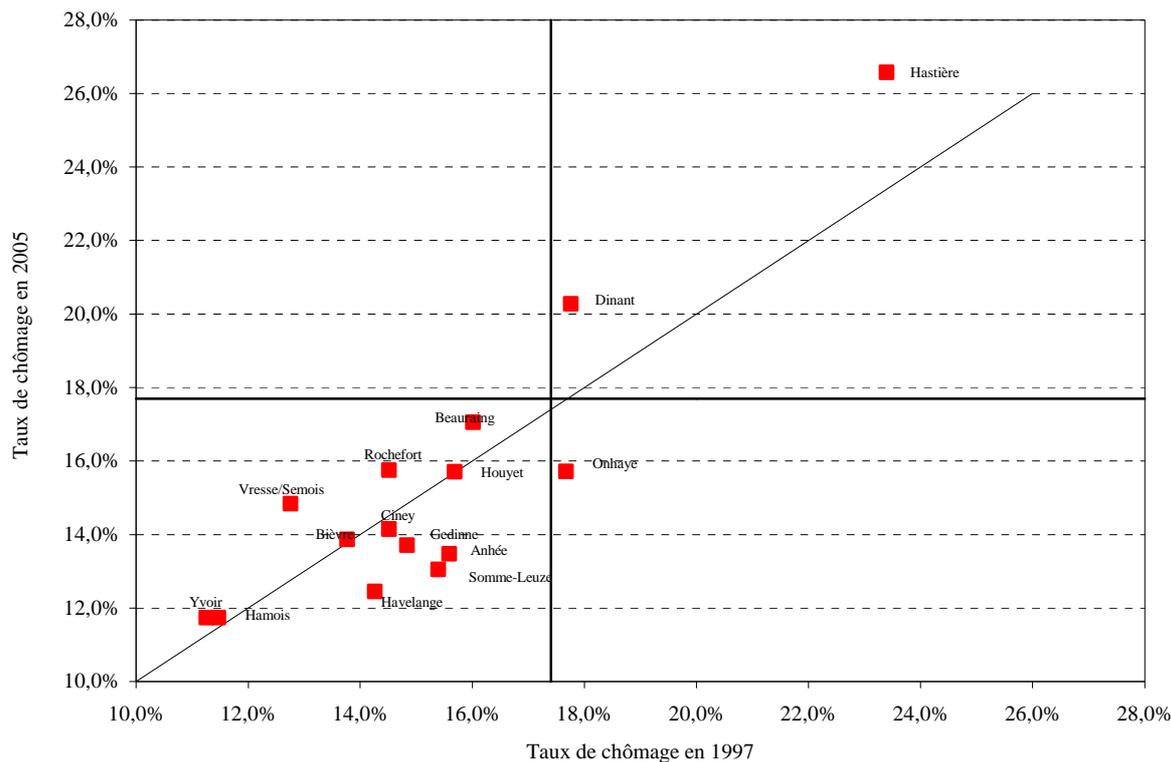
Nous pouvons dégager les enseignements suivants :

- En 1997 comme en 2005, le taux de chômage global (15-64 ans) de l'arrondissement de Dinant est inférieur à la moyenne régionale. Ce constat est valable pour les deux sexes.
- Dans le cas de l'arrondissement de Dinant, comme pour l'ensemble de la Wallonie, le taux de chômage des hommes a augmenté de 7%, alors que celui des femmes s'est réduit de 4%.
- Le taux de chômage des jeunes hommes de 15-24 ans est nettement plus faible dans l'arrondissement de Dinant (27,5% en 2005) que dans l'ensemble de la Wallonie (33,6% en 2005). Ce taux de chômage des jeunes s'est plus ou moins stabilisé sur la période.
- Le taux de chômage des adultes de 25-49 ans est plus faible dans l'arrondissement de Dinant que dans l'ensemble de la Wallonie. Malgré tout, l'augmentation de cet indice fut un rien plus rapide dans l'arrondissement.
- En 1997, le taux de chômage des personnes âgées de 50-64 ans était plus élevé dans l'arrondissement qu'en Wallonie. En 2005, la situation s'est inversée. En d'autres termes, l'évolution de cet indice fut sensiblement plus rapide à l'échelle de la région (+ 69 %) qu'à l'échelle de l'arrondissement de Dinant (+14 %).

Abordons à présent le cas des communes. La figure 3 croise, pour chaque commune, le taux de chômage global (15-64 ans) observé en 1997 et en 2005. Les moyennes régionales sont figurées par les lignes horizontale et verticale. La diagonale permet d'évaluer la progression entre les deux dates ; lorsqu'il y a diminution, la commune se positionne sous la diagonale et inversement si le taux de chômage augmente. La situation des communes de l'arrondissement est assez homogène. La plupart d'entre elles affichent, tant en 1997 qu'en 2005, une position plus favorable que les moyennes régionales.

On épinglera néanmoins, aux extrémités de la distribution, d'une part, la situation très favorable des communes de Hamois et de Yvoir, avec un taux de chômage inférieur à 12%, et d'autre part, la situation très marginalisée et préoccupante de Hastière, avec un taux de chômage de près de 27% en 2005. La situation d'Hastière, en termes de revenus des ménages et de taux de chômage, révèle l'existence d'un réel problème social. A l'inverse, les faibles revenus observés à Vresse/Semois, Bièvre et Gedinne sont davantage liés à un problème de vieillissement démographique, les taux de chômage dans ces communes étant sensiblement inférieurs à la moyenne régionale.

Figure 3. Les taux de chômage en 1997 et en 2005 dans les communes de l'arrondissement de Dinant (source : IWEPS-RW)



Si l'on considère les taux de chômage des jeunes de 15-24 ans et des personnes âgées de 50-64 ans, la position d'Hastière est tout aussi défavorable (figure 4). Ainsi, 44% des jeunes âgés de 15 à 24 ans sont au chômage, alors que la moyenne régionale est de 36% et que les valeurs minimales de l'arrondissement sont atteintes à Bièvre, Anhée et Vresse/Semois, avec des taux de chômage de 25-26%. Les écarts sont proportionnellement plus élevés encore si on considère la situation des personnes âgées de 50-64 ans. Le taux de chômage régional est de 9,8%, les minima sont atteints à Hamois et Yvoir, avec des taux de chômage de 5,5-6% : à Hastière, ce taux de chômage est de près de 18% !

Figure 4. Les taux de chômage des 15-24 ans et des 50-64 ans en 2005
dans les communes de l'arrondissement de Dinant
(source : IWEPS-RW)

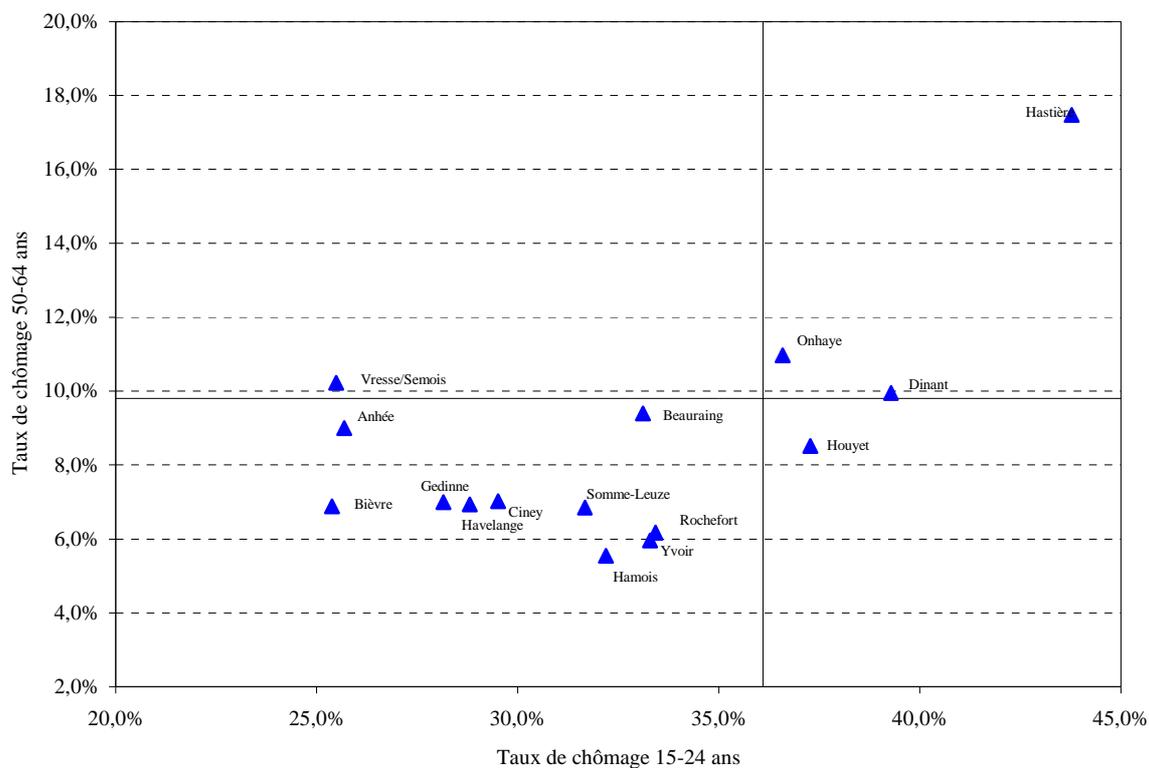


Tableau 3. L'évolution des taux de chômage par tranche d'âges (source : IWEPS-RW)

15-64 ans	1997			2005			Evolution 1997-2005		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Anhée	15,6%	11,3%	21,2%	13,5%	10,8%	16,7%	86	96	79
Beauraing	16,0%	11,5%	21,9%	17,1%	11,1%	24,3%	107	97	111
Bièvre	13,8%	7,8%	23,1%	13,9%	9,3%	20,2%	101	118	88
Ciney	14,5%	11,3%	18,8%	14,1%	10,8%	18,2%	97	96	97
Dinant	17,8%	14,4%	22,2%	20,3%	16,9%	24,3%	114	117	110
Gedinne	14,8%	9,5%	22,5%	13,7%	8,5%	20,3%	92	89	91
Hamois	11,5%	7,8%	16,2%	11,7%	9,3%	14,7%	102	118	91
Hastière	23,4%	18,5%	30,5%	26,6%	21,4%	33,5%	114	116	110
Havelange	14,3%	10,1%	20,0%	12,5%	8,8%	17,0%	87	87	85
Houyet	15,7%	11,1%	22,1%	15,7%	12,7%	19,6%	100	114	89
Onhaye	17,7%	13,3%	23,4%	15,7%	12,1%	20,3%	89	90	87
Rochefort	14,5%	10,0%	20,9%	15,7%	12,3%	20,2%	108	123	97
Somme-Leuze	15,4%	11,2%	21,1%	13,1%	10,8%	16,0%	85	96	76
Vresse/Semois	12,8%	9,6%	17,1%	14,8%	12,6%	17,8%	116	132	104
Yvoir	11,3%	8,2%	15,1%	11,7%	9,7%	14,1%	104	118	93
Arr Dinant	15,2%	11,2%	20,6%	15,5%	12,0%	19,8%	102	107	96
Wallonie	17,4%	13,8%	22,0%	17,7%	14,8%	21,2%	102	107	96

15-24 ans	1997			2005			Evolution 1997-2005		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Anhée	31,6%	25,3%	38,1%	25,7%	20,0%	32,4%	81	79	85
Beauraing	35,6%	26,1%	47,4%	33,1%	25,0%	43,0%	93	96	91
Bièvre	28,7%	17,1%	51,1%	25,4%	16,6%	37,8%	88	98	74
Ciney	33,5%	27,3%	41,1%	29,5%	23,4%	36,3%	88	86	88
Dinant	36,6%	32,2%	41,4%	39,3%	35,2%	44,2%	107	109	107
Gedinne	32,4%	22,3%	44,3%	28,1%	19,5%	39,6%	87	87	89
Hamois	25,5%	20,1%	32,8%	32,2%	30,0%	35,6%	126	149	108
Hastière	41,2%	33,2%	54,3%	43,8%	36,6%	52,9%	106	110	97
Havelange	33,3%	25,5%	43,7%	28,8%	24,3%	34,2%	86	95	78
Houyet	30,8%	22,4%	41,6%	37,3%	34,9%	40,7%	121	156	98
Onhayé	43,5%	34,5%	54,0%	36,6%	27,7%	49,6%	84	80	92
Rochefort	30,8%	23,5%	39,0%	33,4%	28,4%	39,7%	109	121	102
Somme-Leuze	32,7%	26,8%	39,6%	31,7%	28,8%	35,2%	97	108	89
Vresse/Semois	25,5%	17,8%	35,2%	25,5%	23,7%	27,8%	100	133	79
Yvoir	28,0%	21,1%	38,6%	33,3%	30,2%	38,1%	119	143	99
Arr Dinant	32,9%	25,7%	41,7%	32,8%	27,5%	39,5%	100	99	95
Wallonie	37,4%	32,2%	43,7%	36,1%	33,6%	39,1%	97	104	89

Tableau 3 (suite). L'évolution des taux de chômage par tranche d'âges (source : IWEPS-RW)

25-49 ans	1997			2005			Evolution 1997-2005		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Anhée	14,5%	10,0%	20,2%	12,8%	10,2%	15,8%	89	103	78
Beauraing	14,5%	9,3%	20,7%	16,2%	9,6%	23,8%	112	102	115
Bièvre	12,7%	6,7%	21,6%	13,3%	8,8%	19,2%	105	133	89
Ciney	13,0%	9,9%	17,0%	13,6%	10,5%	17,1%	104	106	101
Dinant	17,1%	13,7%	21,5%	19,7%	15,5%	24,5%	115	113	114
Gedinne	13,7%	8,5%	21,2%	13,4%	8,4%	19,4%	97	99	92
Hamois	11,0%	7,1%	15,6%	10,4%	7,0%	14,0%	94	98	90
Hastière	22,8%	17,9%	29,5%	26,9%	21,3%	33,9%	118	119	115
Havelange	13,2%	8,9%	18,8%	11,6%	7,8%	15,9%	88	87	85
Houyet	14,4%	10,0%	20,2%	14,5%	10,8%	18,9%	101	108	94
Onhayé	16,3%	12,1%	21,6%	13,1%	9,5%	17,2%	80	78	80
Rochefort	13,7%	9,0%	20,2%	15,5%	11,9%	19,9%	113	132	99
Somme-Leuze	14,9%	10,7%	20,2%	12,5%	10,2%	15,2%	84	95	75
Vresse/Semois	12,5%	9,6%	16,3%	14,7%	11,6%	18,7%	118	121	114
Yvoir	10,3%	7,0%	14,1%	10,8%	8,3%	13,4%	105	118	95
Arr Dinant	14,2%	10,1%	19,4%	14,7%	11,0%	19,1%	104	109	98
Wallonie	16,8%	13,2%	21,3%	17,1%	13,9%	20,8%	102	105	98

50-64 ans	1997			2005			Evolution 1997-2005		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Anhée	8,7%	8,5%	9,3%	9,0%	8,0%	10,5%	103	95	113
Beauraing	8,3%	10,1%	4,9%	9,4%	7,3%	12,5%	113	72	254
Bièvre	7,6%	5,6%	11,1%	6,9%	5,1%	9,7%	90	91	87
Ciney	6,3%	5,7%	7,3%	7,0%	5,5%	9,4%	111	95	130
Dinant	7,5%	7,2%	8,1%	10,0%	9,9%	10,1%	133	138	125
Gedinne	5,6%	5,2%	6,4%	7,0%	3,3%	12,6%	124	63	197
Hamois	3,6%	2,6%	5,1%	5,5%	4,6%	6,9%	155	173	135
Hastière	14,3%	11,4%	19,3%	17,5%	15,2%	21,3%	122	133	110
Havelange	6,5%	6,0%	7,4%	6,9%	4,7%	10,8%	107	79	145
Houyet	12,0%	9,3%	17,2%	8,5%	7,5%	10,4%	71	80	60
Onhayé	6,3%	6,1%	6,7%	11,0%	9,6%	13,1%	175	159	196
Rochefort	5,3%	5,5%	4,9%	6,2%	4,9%	8,2%	116	90	167
Somme-Leuze	7,5%	5,6%	11,2%	6,8%	5,2%	9,6%	92	93	86
Vresse/Semois	5,8%	4,7%	7,7%	10,2%	10,7%	9,3%	175	228	121
Yvoir	6,4%	6,3%	6,4%	6,0%	4,8%	7,4%	94	76	116
Arr Dinant	7,2%	6,7%	8,1%	8,2%	6,9%	10,2%	114	102	126
Wallonie	5,8%	5,2%	6,8%	9,8%	8,3%	12,0%	169	160	176

3. Statut d'activité

En termes de statut d'activité, en 2001, l'Arrondissement de Dinant présente une structure très proche de la moyenne régionale. Quelques communes se distinguent : Hastière et Vresse-sur-Semois qui présentent les pourcentages les plus faibles de personnes exerçant une activité professionnelle à temps plein et un pourcentage très élevé de pensionnés/chômeurs. Pour ces communes, la structure par âge de la population permet de déterminer qu'il s'agit essentiellement de pensionnés.

Figure 1. Statut d'activité

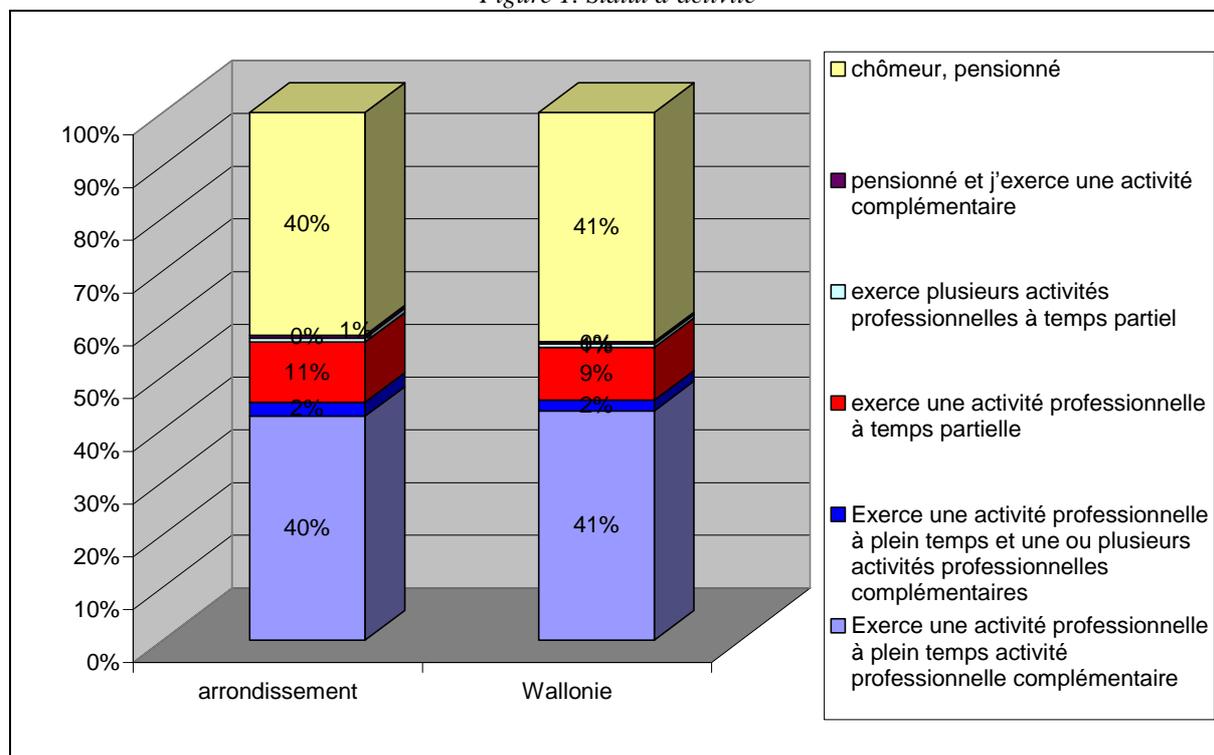


Tableau 1. Statut d'activité

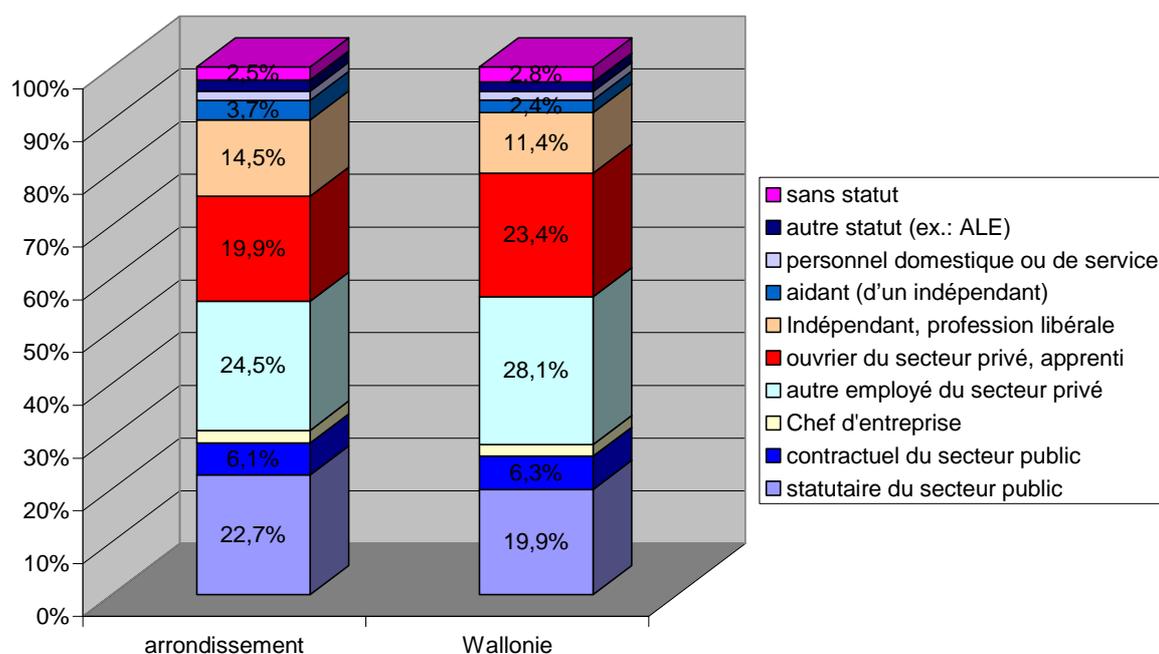
Commune	Exerce une activité professionnelle à plein temps et une ou plusieurs activités professionnelles complémentaires	Exerce une activité professionnelle à plein temps et une ou plusieurs activités professionnelles complémentaires	exerce une activité professionnelle à temps partiel	exerce plusieurs activités professionnelles à temps partiel	pensionné et j'exerce une activité complémentaire	chômeur, pensionné
ANHEE	44%	2%	11%	1%	0%	41%
BEAURAING	42%	2%	10%	1%	1%	43%
BIEVRE	45%	3%	11%	1%	1%	48%
CINEY	43%	3%	12%	1%	1%	38%
DINANT	40%	2%	11%	1%	1%	43%
GEDINNE	40%	3%	11%	1%	0%	47%
HAMOIS	48%	3%	14%	1%	1%	34%
HAVELANGE	46%	3%	11%	1%	1%	41%
HOUYET	44%	3%	10%	1%	1%	45%
ONHAYE	46%	3%	13%	1%	0%	46%
ROCHEFORT	43%	3%	11%	1%	1%	40%
SOMME-LEUZE	41%	3%	12%	1%	1%	46%
YVOIR	46%	3%	13%	1%	0%	38%
HASTIERE	33%	2%	9%	1%	0%	55%

VRESSE-SUR-SEMOIS	37%	3%	10%	1%	1%	53%
arrondissement	40%	2%	11%	1%	0%	40%
Wallonie	41%	2%	9%	1%	0%	41%

4. Catégories socioprofessionnelles

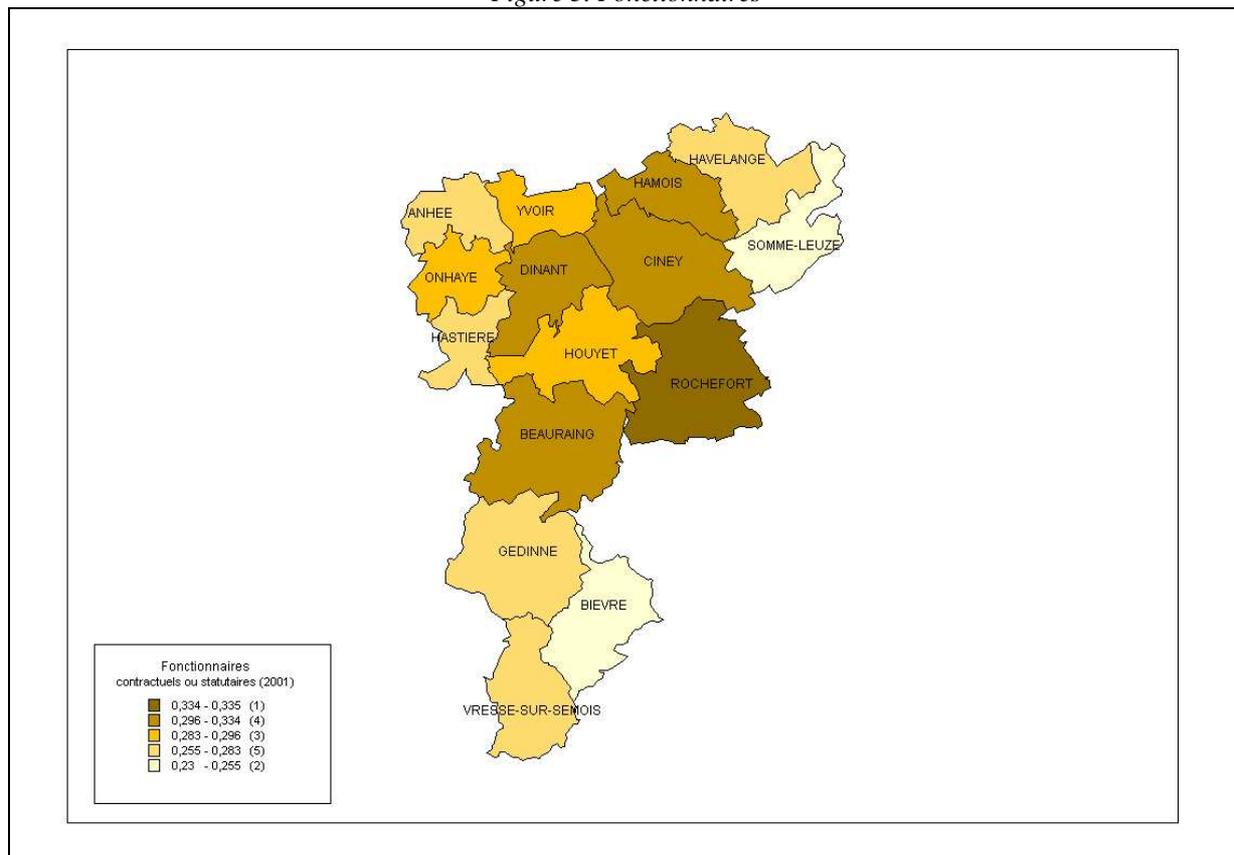
Parmi les catégories socioprofessionnelles, on constate, sur l'Arrondissement de Dinant, une surreprésentation des fonctionnaires statutaires (22,7% contre 19,9% pour la Région wallonne), des indépendants-professions libérales (14,5%) et dans une moindre mesure des aidants (3,7%). A l'inverse, les ouvriers et employés du secteur privé y sont sous représentés. Des différences locales apparaissent nettement. Ainsi, Yvoir compte près de 33% d'employés du secteur privé ; Bièvre 27 % d'ouvriers du secteur privé et 5,1% d'aidants.

Figure 2. Catégories socioprofessionnelles



Les villes de Beauraing, Ciney, Dinant, Rochefort comptent une part importante de fonctionnaires statutaires ou contractuels.

Figure 3. Fonctionnaires



La spatialisation de la distribution de certaines professions conforte l'idée d'une fracture nord-sud. Ainsi, les employés du secteur privé sont principalement bien représentés dans le nord avec une ligne de fracture qui se dessine entre Hastière et Rochefort. Sans être aussi nette, la carte de la distribution des ouvriers laisse également transparaître cette rupture, même si la limite se situe plus bas, à Beauraing et si certaines communes du nord de l'Arrondissement: Anhée et Somme-Leuze font exception, avec des proportions d'ouvriers assez élevées.

Figure 4. Employés

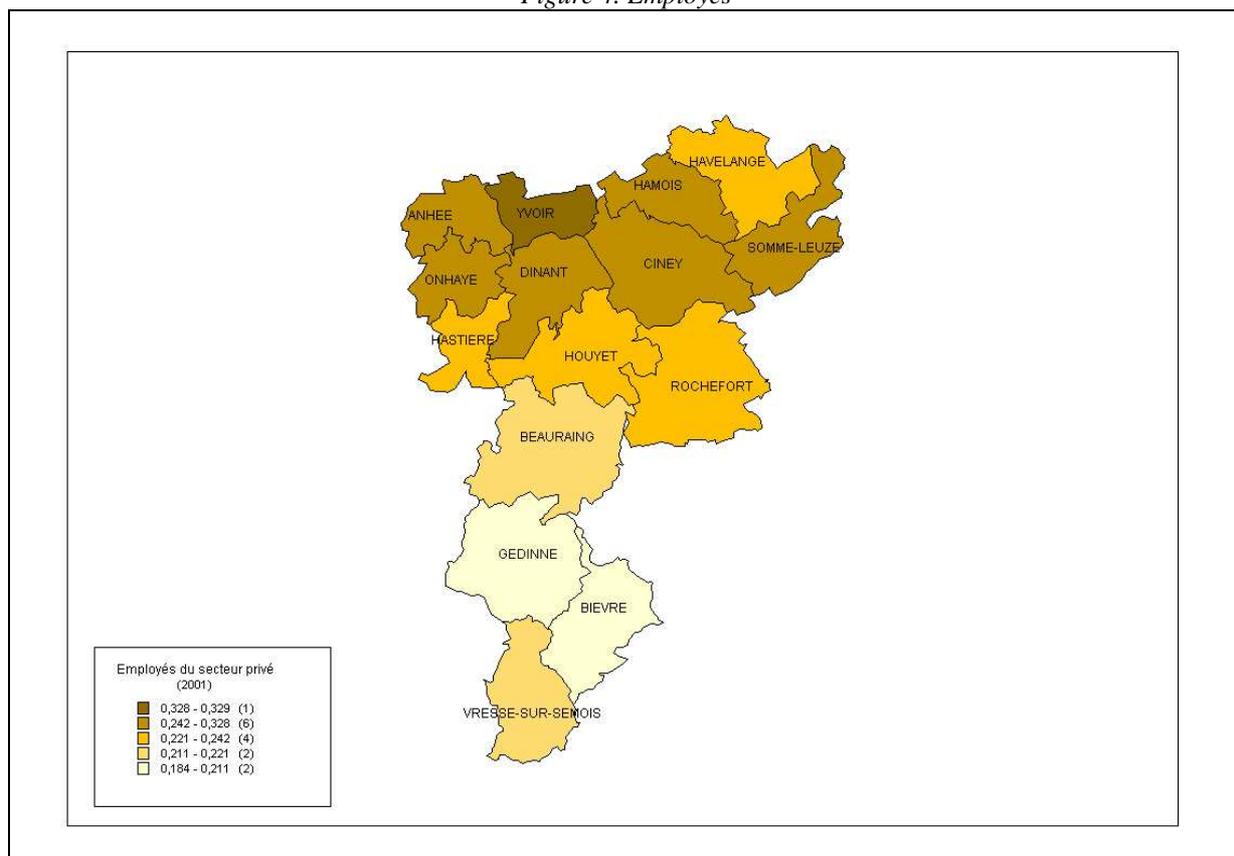
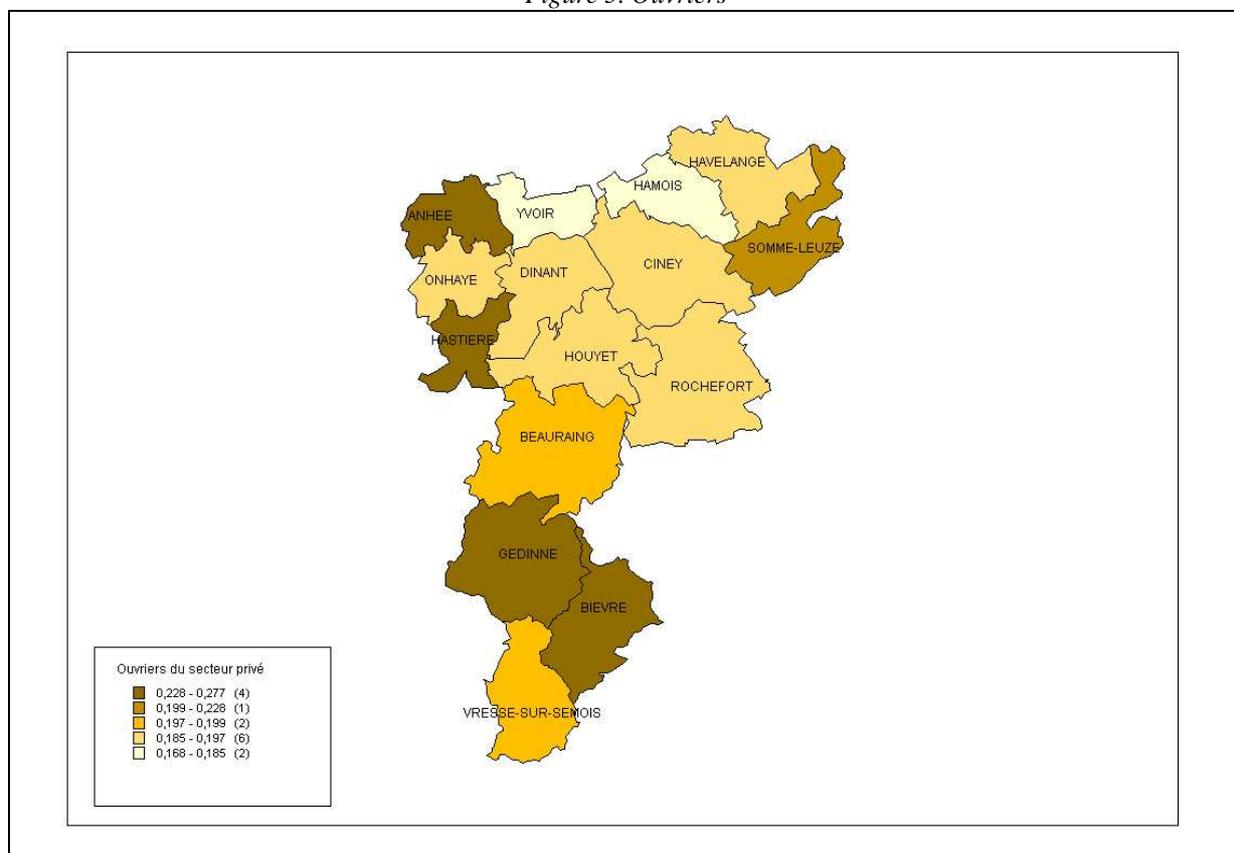


Figure 5. Ouvriers



Les indépendants et les professions libérales sont davantage présentes dans les communes de Havelange et Somme-Leuze au nord et au sud à partir d'Houyet jusque Vresse-sur-Semois. Cette situation est à mettre en parallèle avec les cartes sur les secteurs d'activités où on peut constater une présence plus importante du secteur agricole dans ces communes ce qui pourrait expliquer, au moins en partie, l'accroissement de la part des indépendants. Par ailleurs, il s'agit ici de valeurs relatives (proportions). La prépondérance d'un groupe peut ne traduire que l'absence d'un autre et s'inscrire en contrepoint d'une situation plus favorable.

Figure 6. Indépendants

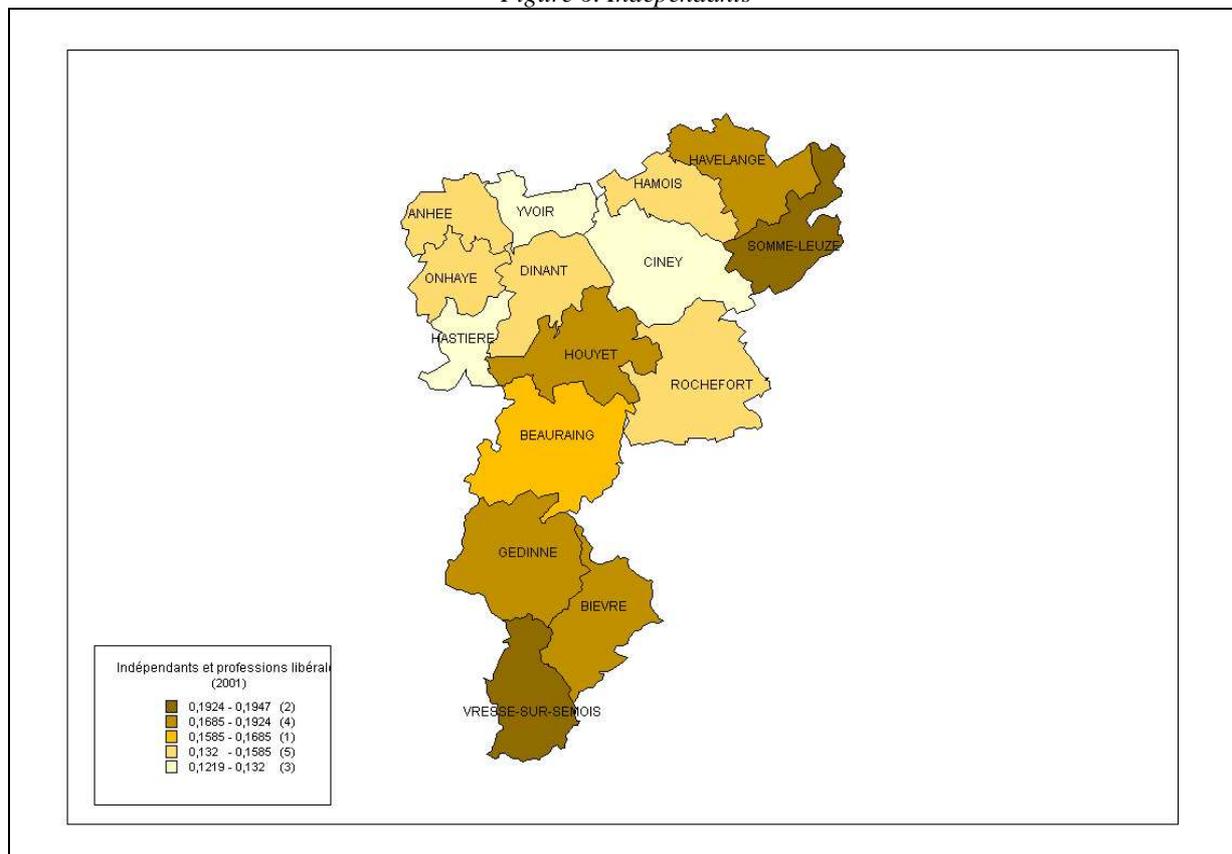


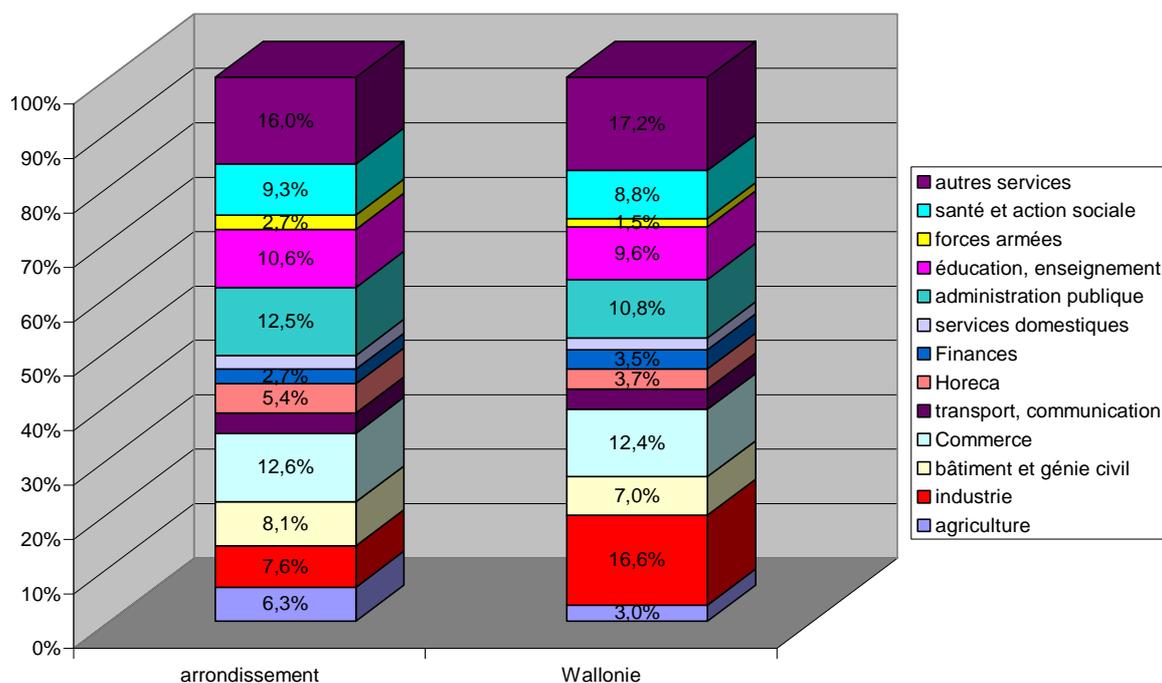
Tableau 1. Catégories socioprofessionnelles

Communes	Statutaire du secteur public	contractuel du secteur public	chef d'entreprise sous contrat d'emploi	autre employé du secteur privé	ouvrier du secteur privé, apprenti	chef d'entreprise sans contrat d'emploi	indépendant travaillant principalement pour une seule personne ou société	autre indépendant, profession libérale	aidant (d'un indépendant)	personnel domestique ou service de	autre statut (ex.: ALE)	sans statut
ANHEE	20,7%	5,7%	0,5%	25,2%	22,9%	1,5%	5,9%	7,6%	3,1%	1,8%	2,4%	2,7%
BEAURAING	23,6%	6,1%	0,7%	21,2%	19,7%	1,3%	7,2%	8,7%	4,3%	2,2%	2,2%	2,9%
BIEVRE	18,6%	4,4%	0,8%	18,5%	27,6%	2,3%	7,2%	10,2%	5,1%	1,5%	1,0%	2,7%
CINEY	24,2%	5,7%	0,6%	26,5%	18,9%	1,5%	5,5%	7,2%	3,4%	1,7%	2,2%	2,4%
DINANT	22,8%	6,9%	0,7%	24,8%	19,2%	1,6%	6,0%	7,7%	3,7%	2,1%	2,4%	2,3%
GEDINNE	20,3%	5,8%	0,5%	19,2%	23,5%	2,2%	7,2%	9,6%	5,0%	1,9%	1,5%	3,2%
HAMOIS	24,1%	6,1%	0,4%	27,5%	18,1%	2,1%	5,1%	8,1%	3,2%	1,8%	1,4%	2,0%
HAVELANGE	20,2%	5,3%	0,9%	23,1%	19,2%	2,2%	7,1%	10,4%	4,8%	1,8%	2,3%	2,7%
HOUYET	23,4%	5,1%	0,5%	22,1%	18,5%	2,1%	8,1%	10,0%	4,5%	1,6%	2,0%	2,1%
ONHAYE	23,1%	5,2%	0,9%	24,8%	19,2%	1,8%	5,2%	8,0%	4,4%	1,3%	2,7%	3,3%
ROCHEFORT	26,0%	7,4%	0,8%	22,1%	19,0%	1,7%	6,2%	7,3%	3,0%	1,6%	2,3%	2,5%
SOMME-LEUZE	17,5%	6,0%	0,7%	24,2%	20,0%	2,1%	8,6%	10,7%	4,4%	1,4%	1,8%	2,6%
YVOIR	22,8%	6,0%	0,8%	32,8%	16,9%	1,5%	5,3%	6,9%	2,4%	1,6%	1,1%	2,0%
HASTIERE	21,5%	5,6%	1,1%	22,7%	24,1%	1,4%	5,3%	7,3%	3,2%	2,2%	2,5%	2,9%
VRESSE-SUR-SEMOIS	19,3%	6,6%	0,3%	21,4%	19,8%	2,5%	9,6%	9,8%	4,7%	1,6%	2,3%	2,1%
arrondissement	22,7%	6,1%	0,7%	24,5%	19,9%	1,7%	6,3%	8,2%	3,7%	1,8%	2,1%	2,5%
Wallonie	19,9%	6,3%	0,8%	28,1%	23,4%	1,4%	5,0%	6,4%	2,4%	1,6%	1,8%	2,8%

5. Secteur d'activité

Alors que la Région wallonne compte 16,6% d'actifs dans l'industrie, ce chiffre tombe à 7,6% dans l'arrondissement de Dinant. Par contre, la part dans des secteurs comme l'Horeca, l'agriculture, l'administration publique mais aussi dans une moindre mesure dans l'éducation et la santé et l'action sociale y est plus importante.

Figure 7. Secteur d'activité



La distribution spatiale des secteurs d'activités fait nettement ressortir des communes plus agricoles: Havelange, Somme-Leuze, Bièvre, Gedinne (avec en moyenne 10 % d'actif dans l'agriculture) et des communes dont les actifs sont davantage orienté vers le secteur tertiaire (notamment l'éducation et l'action sociale et la santé): Yvoir, Ciney, Dinant, Beauraing, Hamois et Anhée. Pour ce qui est de l'action sociale et de la santé, il serait intéressant de pouvoir distinguer la localisation des professionnels de la santé de manière à voir, si leur localisation correspond à la carte des besoins que l'on pourrait établir à partir des données démographiques relatives à la structure par âge de la population. Enfin, pour ce qui est de l'Horeca, sa place est importante dans cet arrondissement touristique. Il est très présent dans le centre (Hastière, Dinant, Houyet et Rochefort) ainsi qu'à Vresse-sur-Semois. Plus que tout autre chose, c'est le tourisme qui "justifie" le développement de ce secteur dans l'arrondissement.

Figure 8. agriculture

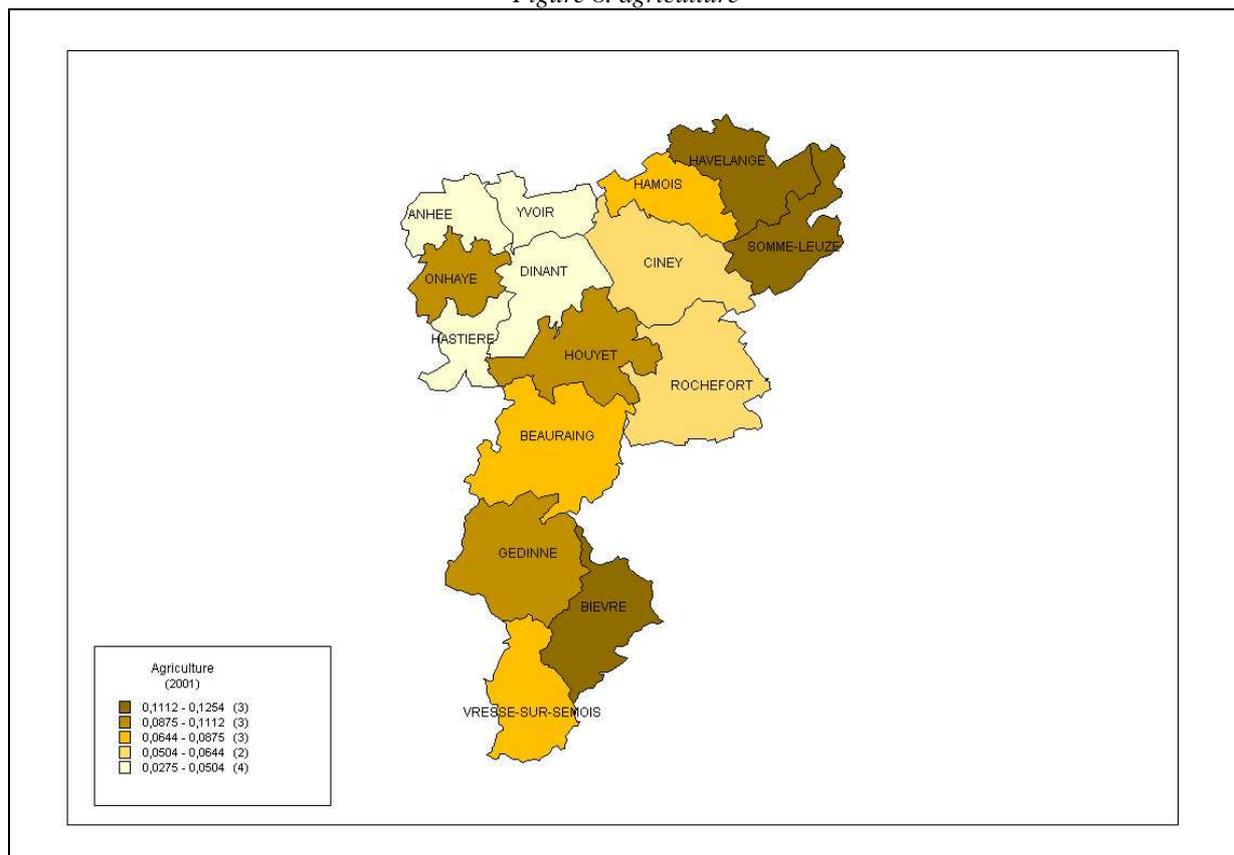


Figure 9. Education

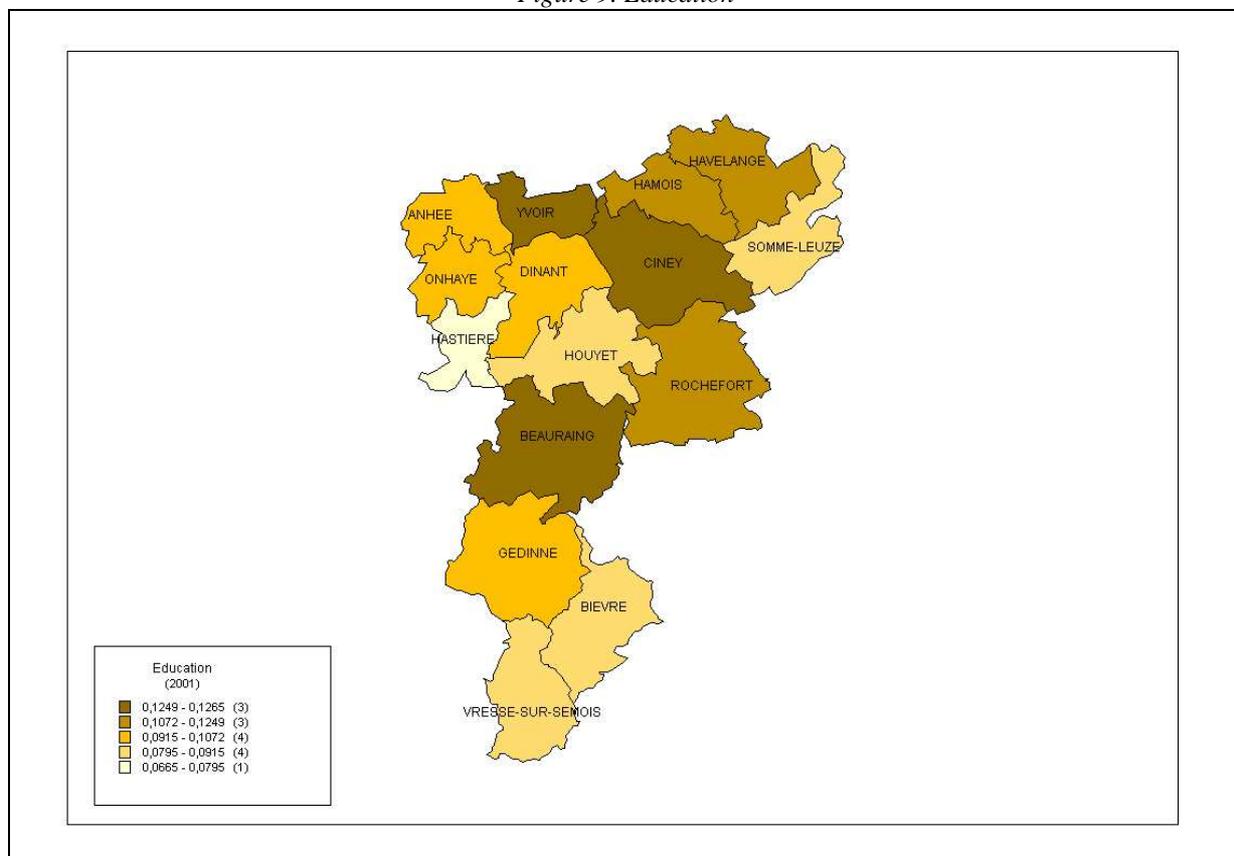


Figure 10. Horeca

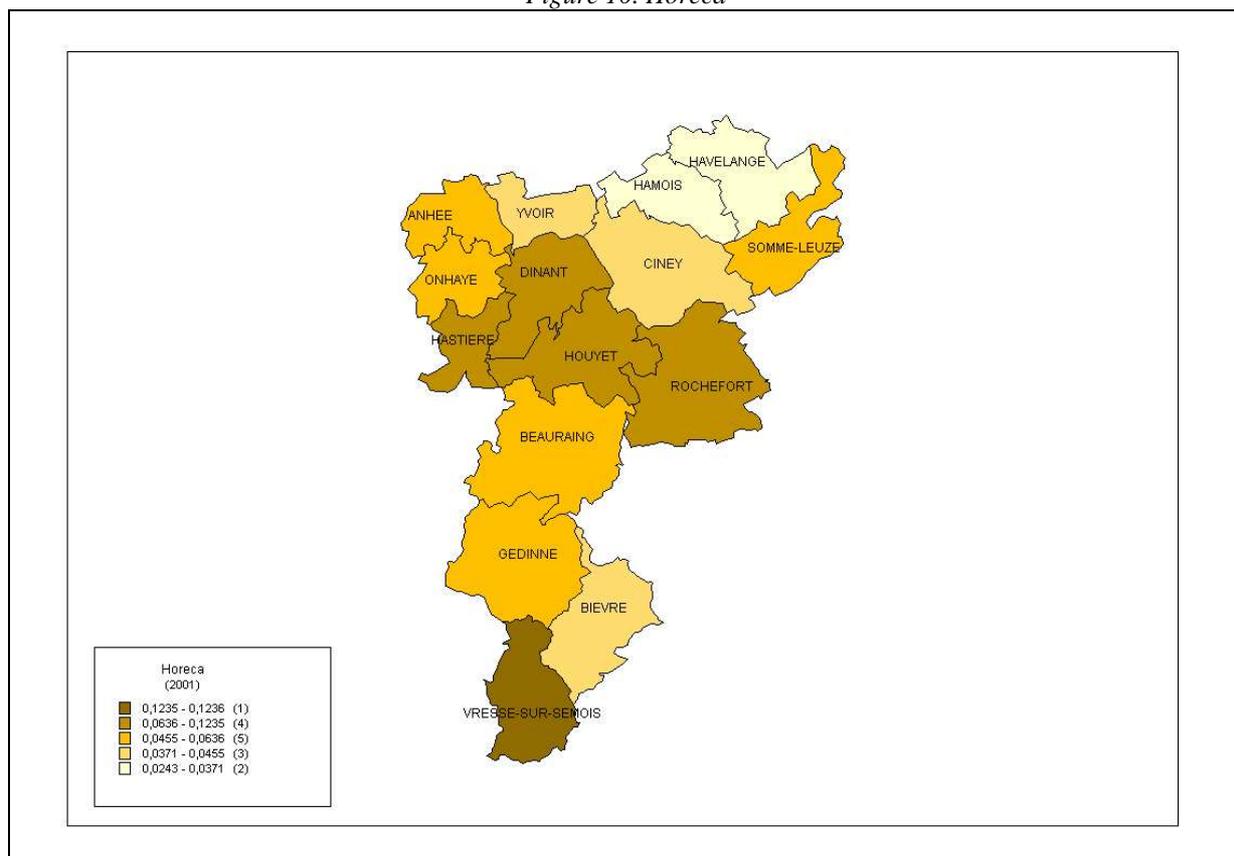


Figure 11. Santé et action sociale

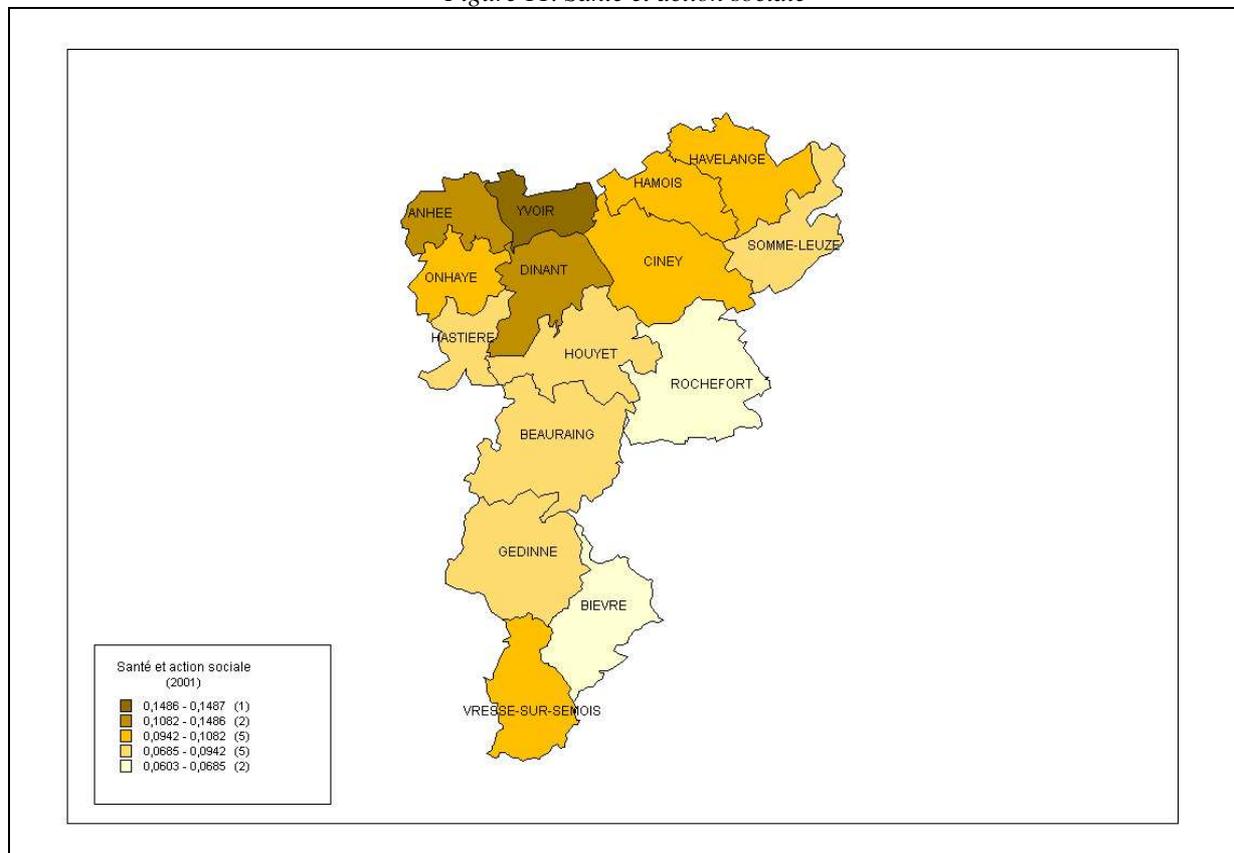


Tableau 3. Secteur d'activité

Commune	agriculture, sylviculture, pêche	industrie	bâtiment et génie civil	commerce (de gros ou de détail)	réparation de biens (de consommation) ou de véhicules	transport, entreposage, communication	Horeca	finances (banques, assurances)	services domestiques	administrati on publique	éducation, enseignemen t	forces armées	santé et action sociale	autres services
ANHEE	3%	9%	9%	13%	2%	4%	5%	2%	3%	12%	9%	3%	11%	15%
BEAURAING	7%	7%	7%	13%	1%	3%	6%	3%	3%	12%	13%	3%	8%	14%
BIEVRE	12%	9%	13%	13%	2%	4%	4%	2%	3%	10%	8%	3%	6%	12%
CINEY	6%	7%	7%	14%	2%	4%	4%	3%	3%	13%	13%	2%	10%	14%
DINANT	4%	6%	8%	14%	2%	3%	7%	2%	3%	13%	10%	3%	11%	15%
GEDINNE	9%	8%	10%	13%	3%	3%	5%	3%	2%	12%	9%	2%	7%	15%
HAMOIS	8%	7%	9%	11%	3%	4%	3%	3%	2%	13%	12%	2%	10%	14%
HAVELANGE	13%	7%	8%	13%	2%	3%	2%	2%	3%	10%	11%	2%	10%	13%
HOUYET	10%	7%	8%	11%	2%	3%	7%	3%	2%	14%	8%	3%	9%	13%
ONHAYE	9%	7%	8%	12%	2%	4%	5%	2%	2%	12%	9%	5%	9%	14%
ROCHEFORT	5%	8%	8%	13%	2%	5%	6%	2%	2%	14%	12%	3%	6%	14%
SOMME-LEUZE	11%	9%	9%	13%	3%	4%	5%	2%	2%	9%	8%	4%	7%	13%
YVOIR	3%	8%	7%	11%	1%	4%	4%	3%	2%	13%	12%	2%	15%	14%
HASTIERE	4%	10%	8%	11%	2%	5%	9%	2%	3%	13%	7%	4%	7%	14%
VRESSE-SUR- SEMOIS	6%	8%	9%	12%	2%	3%	12%	2%	2%	11%	8%	4%	9%	12%
arrondissement	6%	8%	8%	13%	2%	4%	5%	3%	3%	13%	11%	3%	9%	14%
Wallonie	3%	17%	7%	12%	2%	4%	4%	4%	2%	11%	10%	2%	9%	15%

6. La santé subjective des personnes

Grâce notamment aux questions originales posées lors de l'Enquête Socio-économique de 2001, la situation de la santé dans l'arrondissement de Dinant peut être appréhendée tant du point de vue de l'offre que de la demande. En effet, outre les informations sur l'offre de santé - nombre de médecins par habitant - provenant des statistiques de l'INAMI de 2004, l'ESE2001 a interrogé la population sur son état de santé (appréciation subjective) et sur l'appréciation de l'offre de service de santé sur le territoire communal.

6.1. L'offre de santé

Selon les dernières statistiques de l'INAMI (2004), l'arrondissement de Dinant bénéficie d'une couverture médicale assez similaire à la moyenne wallonne (tableau 4). On y compte un médecin généraliste⁴ pour 639 habitants, alors que le ratio régional est de 1/649. Toutefois, cette moyenne cache des situations très différentes entre les communes : ainsi à Vresse-sur-Semois, on dénombre un médecin généraliste pour 319 habitants, alors qu'à Hastière, il y a un médecin pour 1054 habitants.

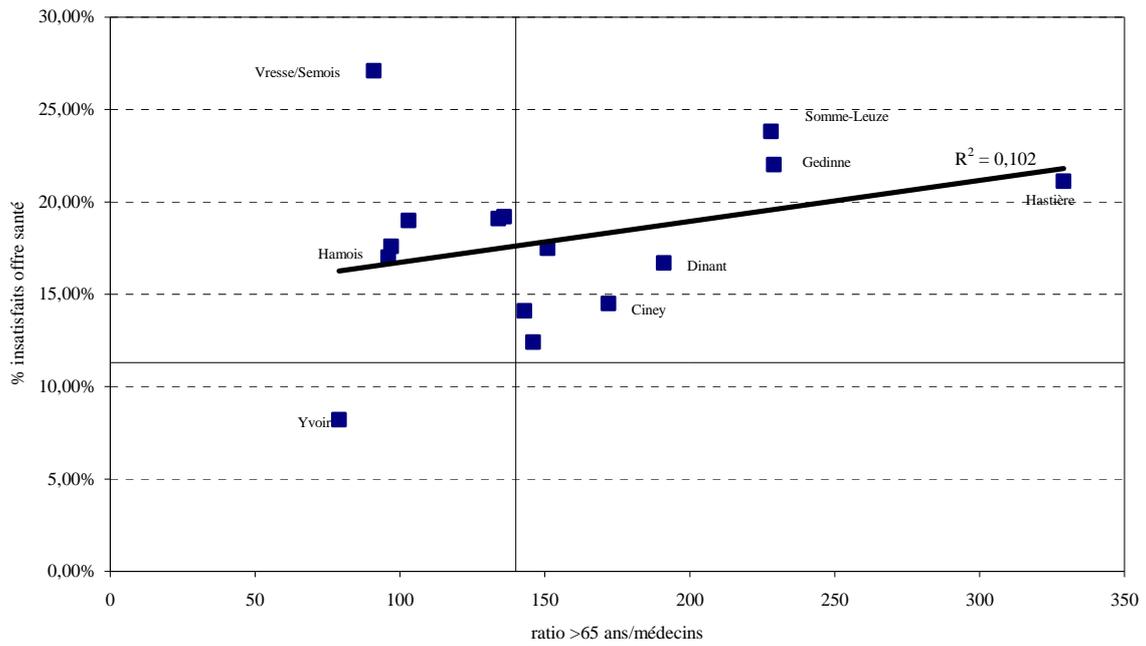
Si on rapporte le nombre de généralistes au groupe d'âges présentant les plus grands besoins, les personnes âgées de 65 ans et plus et les 80 ans et plus, on observe des écarts à peu près similaires avec un médecin pour moins de 100 habitants âgés de 65 ans et plus pour les communes les mieux desservies (Yvoir, Vresse-sur-Semois, Onhaye et Hamois) et un médecin pour plus de 200 personnes âgées de 65 ans et plus pour les plus mal loties (Hastière, Somme-Leuze et Gedinne). On notera que le ratio est également assez élevé dans les villes de Dinant et de Ciney.

Au-delà de cette dimension à priori « objective », les habitants des communes de l'arrondissement sont-ils satisfaits du service de santé « offert » par la commune ? Cette dernière information est extraite de l'Enquête Socio-économique de 2001. L'offre de soin ne semble pas correspondre avec les besoins réels de la population. Ce problème est clairement identifié par les habitants des différentes communes qui se déclarent, dans des proportions parfois très élevées, insatisfaits de l'offre de service de santé sur le territoire communal. Hormis à Yvoir, partout ailleurs, le degré d'insatisfaction par rapport à l'offre de soins de santé est supérieur à la moyenne régionale (figure 5). Cette insatisfaction est particulièrement marquée dans les communes où la couverture médicale est la plus faible (Gedinne, Hastière, Somme-Leuze). Cette relation ne vaut pas pour Vresse/Semois, où le ratio entre population et médecins est très favorable alors que la population est très insatisfaite de l'offre de soins de santé dans la commune. D'une manière générale, la relation statistique entre ces deux indicateurs n'est pas très significative ($r=+0,32$)... même si elle témoigne d'une situation préoccupante dans les communes mal positionnées.

Figure 5. Le croisement entre le ratio % >65 ans/médecins généralistes (Inami, 2004) et

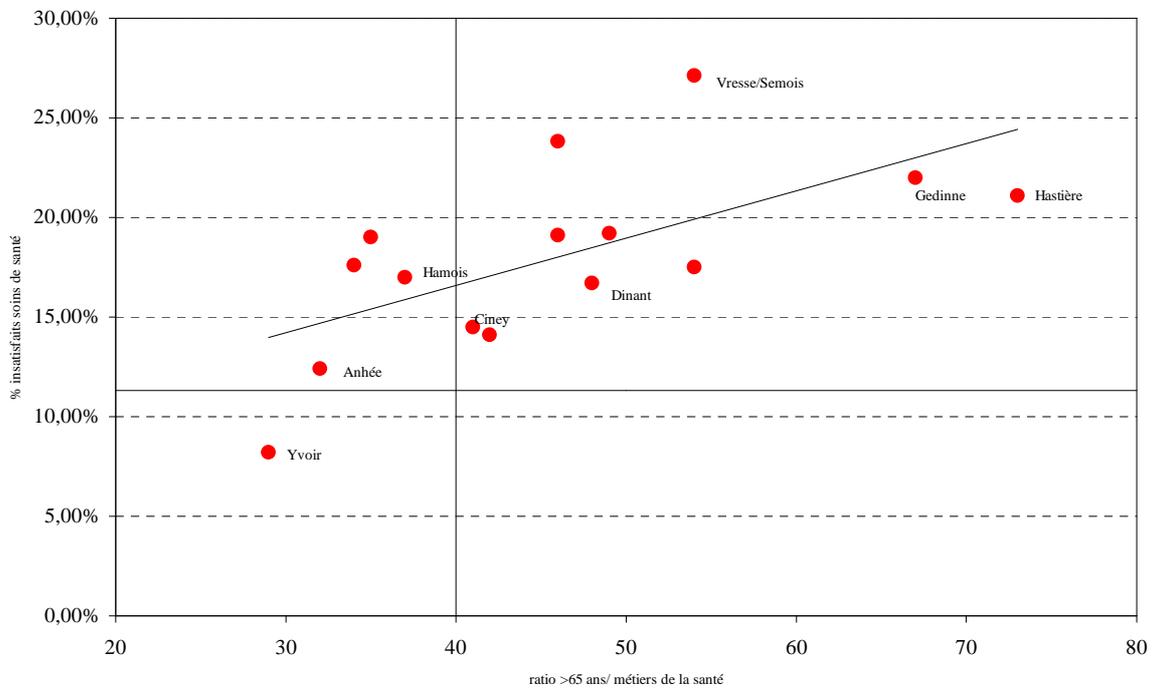
⁴ Le choix des généralistes permet de ne prendre en compte que la médecine « de proximité ».

l'appréciation de l'offre de soins de santé (ESE2001)



Une relation nettement plus significative ($r = 0,64$) relie le niveau d'insatisfaction face à l'offre de soins de santé et le ratio entre la proportion de 65 ans et plus et l'offre liée aux métiers de la santé. Ceux-ci - les données proviennent de l'INAMI (2004) - regroupent les médecins généralistes, les kinésithérapeutes et les infirmières à domicile (figure 6).

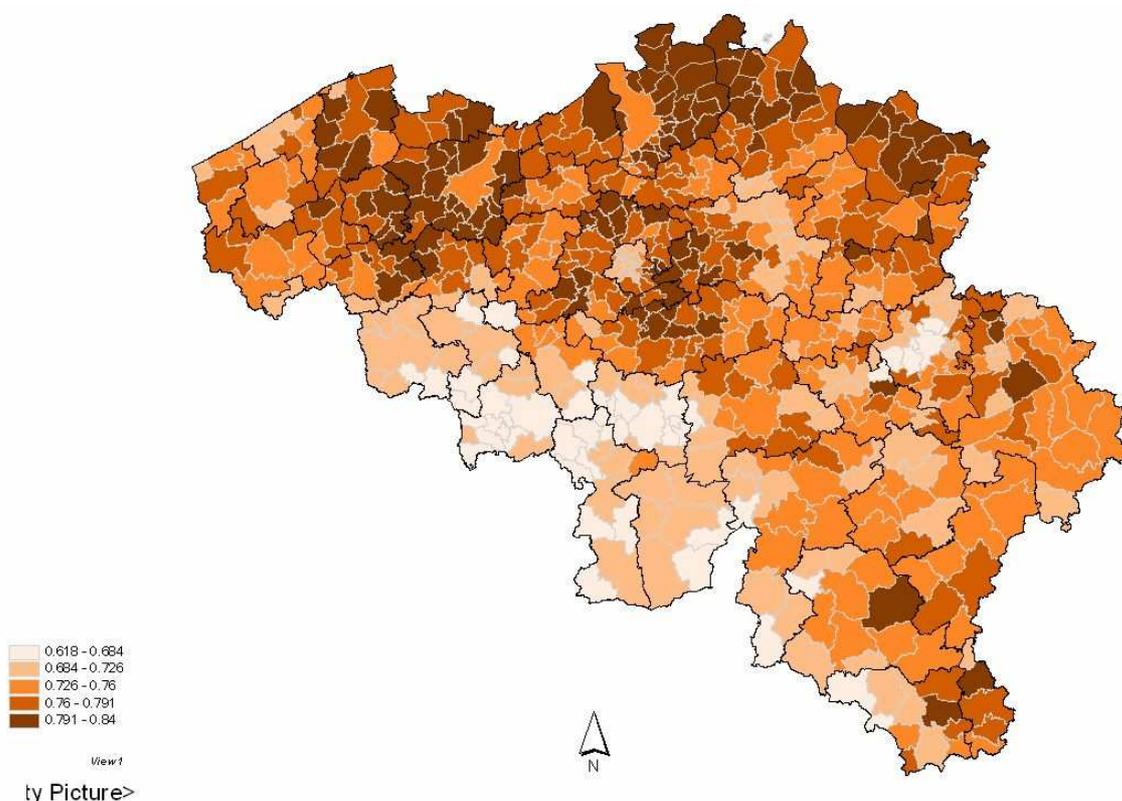
Figure 6. Le croisement entre le ratio % >65 ans/métiers de la santé (INAMI 2004) et l'appréciation de l'offre de soins de santé (ESE2001)



6.2. L'état de santé de la population

Lors du recensement de 2001, on a demandé à chaque répondant de caractériser son état de santé sur une échelle allant de très bon à très mauvais (dans le tableau 4, le groupe intermédiaire « santé moyenne » a été exclu). Ce type de question, régulièrement posée lors d'enquêtes relatives à la santé, donne une mesure assez précise de l'état de santé des gens. Si on fusionne les groupes bon et très bon d'un côté et les groupes mauvais et très mauvais de l'autre, on constate qu'en moyenne 70% des Wallons se sentent en bonne santé contre 8% en mauvaise santé. Pour l'arrondissement de Dinant, ces chiffres sont un peu meilleurs : 73% se déclarent en bonne santé et 8% en mauvaise santé. Toutefois, ici encore des contrastes importants apparaissent entre les cas extrêmes : à Hastière, 63 % des personnes se déclarent en bonne santé, alors qu'à Hamois, ils sont 77 % dans ce cas.

Figure 7. La proportion d'hommes se déclarant en bonne santé dans les communes belges au 1-10-2001 (source : INS-ESE2001)



La relation entre l'offre de soins de santé (ratio % >65 ans/métiers de la santé) et l'état de santé de la population est négativement significative ($r = -0,73$). En d'autre terme, plus le ratio de l'offre de santé est faible (càd plus l'offre de soins de santé est élevée), plus les personnes se déclarent en bonne santé, et inversement (figure 9). Comme le montre la figure 9, la situation est particulièrement préoccupante à Hastière, et dans une moindre mesure à Gedinne et à Vresse/Semois. Une opposition nette oppose les communes vieilles et isolées du sud de l'arrondissement aux communes « périurbaines » du nord.

Dans une large mesure, ces tendances se répercutent au niveau des grands groupes d'âges (tableau 5). Ainsi, par exemple, à Hastière, au-delà de 30 ans, la proportion de personnes se déclarant en mauvaise santé est toujours sensiblement supérieure à la moyenne de l'arrondissement. Inversement, dans les communes du nord de l'arrondissement, l'estimation de l'état de santé est toujours meilleure que la moyenne de l'arrondissement.

Figure 8. La proportion de femmes se déclarant en bonne santé dans les communes belges au 1-10-2001
(source : INS-ESE2001)

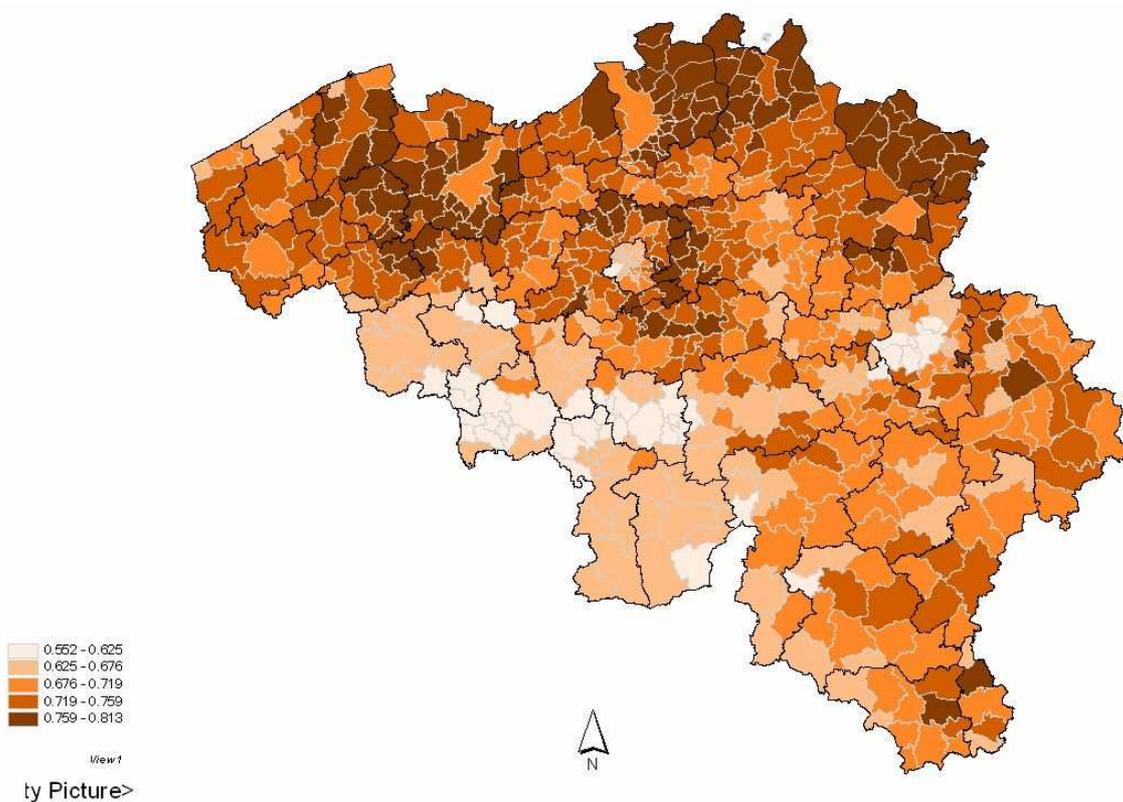


Figure 9. Le croisement entre le ratio % >65 ans/métiers de la santé (ESE2001) et l'appréciation de l'état de santé (ESE2001)

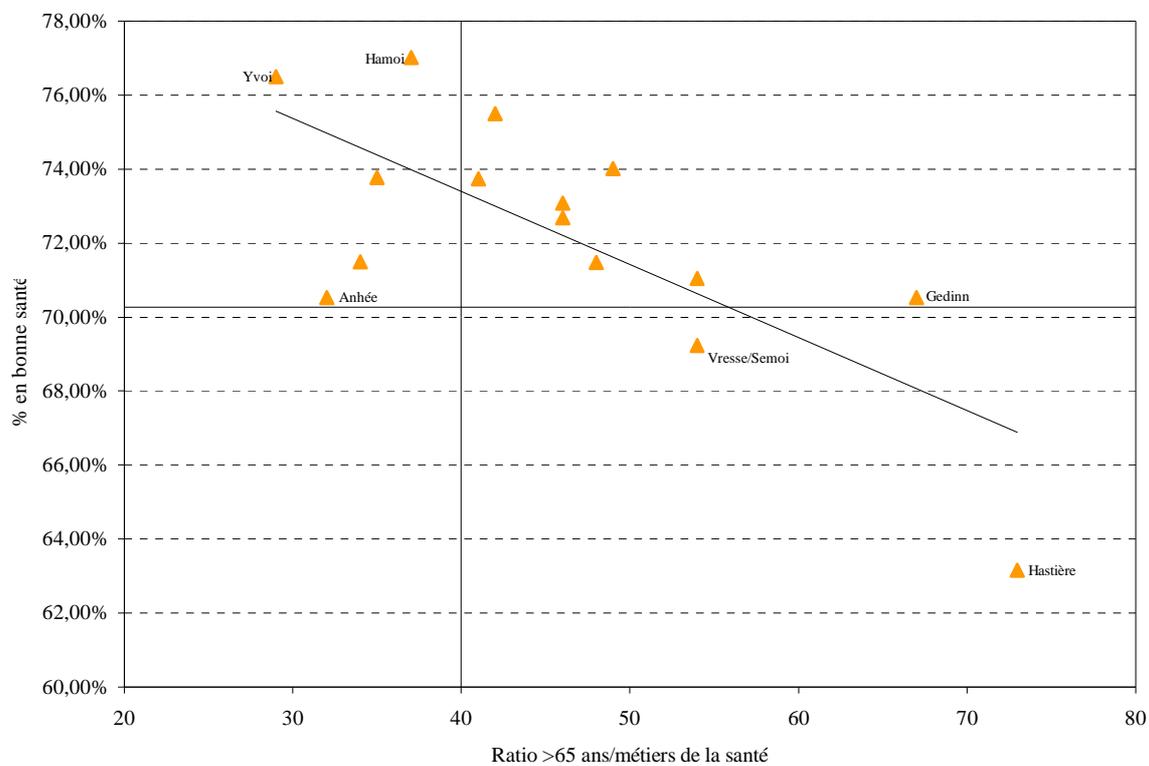


Tableau 4. Indicateurs relatifs à l'offre et la demande de santé dans les communes de l'arrondissement de Dinant

Entités	Rapport de masculinité des professionnels de la Santé et Action sociale	Ratio population/ médecins généralistes	Ratio >65 ans/ médecins généralistes	Ratio >80 ans/ médecins généralistes	Rapport des métiers de la santé* à la population	Rapport des métiers de la santé aux 65 ans et plus	Rapport des métiers de la santé aux 80 ans et plus	Proportion de personnes se déclarant en bonne santé	Proportion de personnes se déclarant en mauvaise santé	Proportion de personnes insatisfaites de l'offre de service de santé
Anhée	32,12	677	146	48	150	32	11	70,52%	8,39%	12,4 %
Beuraing	21,69	580	134	49	198	46	17	73,08%	7,71%	19,1 %
Bièvre	15,66	628	151	56	224	54	20	71,04%	8,50%	17,5 %
Ciney	27,44	809	172	59	192	41	14	73,73%	7,03%	14,5 %
Dinant	30,20	850	191	66	213	48	16	71,48%	7,93%	16,7 %
Gedinne	24,59	867	229	75	255	67	22	70,53%	7,84%	22,0 %
Hamois	22,68	543	96	29	210	37	11	77,02%	6,10%	17,0 %
Havelange	27,51	665	143	49	194	42	14	75,50%	5,80%	14,1 %
Houyet	24,84	443	103	42	153	35	14	73,78%	7,41%	19,0 %
Onhayé	18,25	512	97	29	181	34	10	71,50%	8,15%	17,6 %
Rochefort	26,30	659	136	46	237	49	17	74,01%	7,41%	19,2 %
Somme-Leuze	20,57	1.054	228	60	211	46	12	72,69%	7,96%	23,8 %
Yvoir	32,44	400	79	27	148	29	10	76,50%	5,76%	8,2 %
Hastière	30,00	1.249	329	95	278	73	21	63,16%	12,23%	21,1 %
Vresse/ Semois	35,24	319	91	29	191	54	18	69,23%	9,29%	27,1 %
Arr. Dinant	27,31	639	140	47	196	43	15	72,73%	7,62%	17,1 %
Wallonie	29,85	649	140	48	186	40	14	70,26%	8,36%	11,3 %

*Les métiers de la santé recouvrent ici les généralistes, les kinésithérapeutes et les infirmières à domicile.

Source : INS-ESE 2001 et INAMI, 2004

Tableau 5. L'état de santé subjectif par groupe d'âges de la population (source : INS-ESE2001)

Entités	Moins de 20 ans		20-29 ans		30-44 ans		45-64 ans		65 ans et +		Total	
	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais
Anhée	95,8%	0,8%	92,3%	0,9%	79,6%	4,3%	58,5%	11,6%	28,1%	24,5%	70,52%	8,39%
Beauraing	96,2%	0,5%	90,7%	1,8%	83,4%	4,1%	62,3%	10,1%	34,0%	21,9%	73,08%	7,71%
Bièvre	96,6%	0,3%	91,1%	1,4%	84,1%	3,3%	55,8%	13,1%	32,1%	22,8%	71,04%	8,50%
Ciney	96,2%	0,6%	90,7%	1,3%	83,2%	3,6%	64,5%	9,1%	31,6%	21,7%	73,73%	7,03%
Dinant	96,1%	0,4%	89,5%	2,0%	81,0%	4,0%	60,2%	10,7%	33,5%	22,0%	71,48%	7,93%
Gedinne	97,3%	0,1%	90,7%	1,1%	83,9%	3,9%	59,9%	11,2%	31,6%	19,4%	70,53%	7,84%
Hamois	95,3%	0,8%	91,1%	1,7%	84,1%	3,3%	65,6%	9,2%	35,2%	20,9%	77,02%	6,10%
Havelange	96,6%	0,2%	94,7%	0,4%	83,9%	3,4%	64,8%	8,1%	33,3%	17,5%	75,50%	5,80%
Houyet	96,5%	0,7%	93,1%	0,7%	83,1%	3,8%	62,7%	8,9%	34,6%	22,6%	73,78%	7,41%
Onhaye	95,1%	0,3%	88,8%	2,6%	81,4%	3,1%	53,9%	14,0%	33,7%	22,9%	71,50%	8,15%
Rochefort	96,6%	0,3%	92,2%	1,6%	83,7%	4,3%	60,7%	11,3%	36,1%	19,8%	74,01%	7,41%
Somme-Leuze	97,2%	0,4%	90,9%	2,2%	82,2%	4,7%	58,2%	14,4%	36,9%	18,5%	72,69%	7,96%
Yvoir	97,0%	0,3%	92,9%	1,1%	87,1%	2,8%	64,2%	8,6%	34,4%	18,7%	76,50%	5,76%
Hastière	95,2%	0,3%	88,6%	1,6%	75,6%	7,7%	48,8%	16,3%	29,8%	25,8%	63,16%	12,23%
Vresse-sur-Semois	97,1%	0,2%	93,8%	0,4%	82,7%	5,3%	55,4%	15,5%	38,2%	18,1%	69,23%	9,29%
Arr. Dinant	96,3%	0,5%	91,3%	1,4%	82,8%	4,0%	60,6%	10,9%	33,3%	21,3%	72,73%	7,62%
Wallonie	95,6%	0,6%	90,1%	1,7%	80,5%	4,5%	57,4%	11,7%	29,2%	23,3%	70,26%	8,36%

Chapitre 3. Les communes de l'arrondissement de Dinant : Logement, conditions de vie et environnement perçu

1. Les logements

Ce chapitre sur les logements sera scindé en plusieurs parties. Dans une première partie, nous analyserons l'évolution du coût du logement et des terrains à bâtir. La deuxième partie sera consacrée à l'étude des caractéristiques de base des logements, tels que le statut d'occupation ou encore le type de logement. La troisième partie traitera des caractéristiques des personnes selon le type de logement. Il s'agit là d'une démarche scientifique originale qui nécessite le couplage des données individuelles du Registre national (aspects démographiques) et de l'Enquête socio-économique de 2001 (logements).

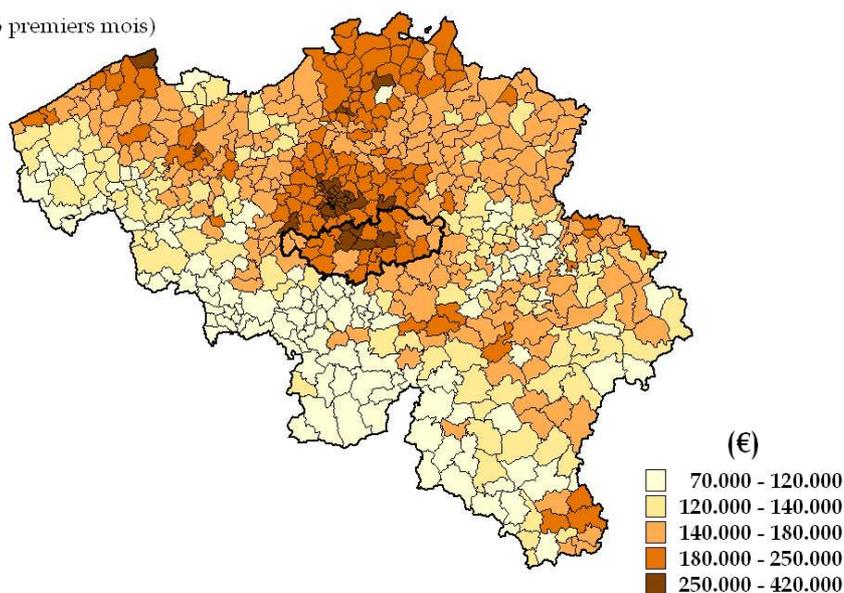
1.1. Le coût des logements et des terrains à bâtir

Les statistiques sur le coût des logements et des terrains à bâtir sont fournies annuellement par l'INS, sur base des ventes immobilières. Les données annuelles, entre 1987 et 2007, du coût des maisons d'habitation et des terrains à bâtir figurent en annexe 1. Avant d'analyser la situation des communes de l'arrondissement de Dinant, il nous semble intéressant de fournir un cadrage national à cette problématique du coût du logement. La figure 1 présente le coût des maisons d'habitation en 2007 à l'échelle de toutes les communes de Belgique. Ce coût est très différencié selon le type de commune ; ainsi, ce coût est très élevé dans l'agglomération bruxelloise et dans ses différentes couronnes périurbaines. En Wallonie, les prix les plus élevés sont observés en Brabant Wallon ; le prix moyen descend rarement en dessous de 180.000 euros. Avec des valeurs un peu moins élevées figurent certaines communes de l'extrême est de la Wallonie, telles que Raeren ou Aubel, les communes de la région d'Arlon, ainsi que quelques communes au sud de Namur. Ces dernières se caractérisent par une croissance démographique rapide au cours de ces dernières années et constituent la zone d'extension spatiale récente des périurbanisations bruxelloise et namuroise. Parmi ces communes figurent Profondeville, Assesse et Gesves, mais également Somme-Leuze, Hamois, Yvoir et Ciney.

Figure 1. Le prix moyen des maisons d'habitation en 2007 (source INS, statistiques immobilières)

Prix moyen des maisons d'habitation

En 2007 (les 6 premiers mois)

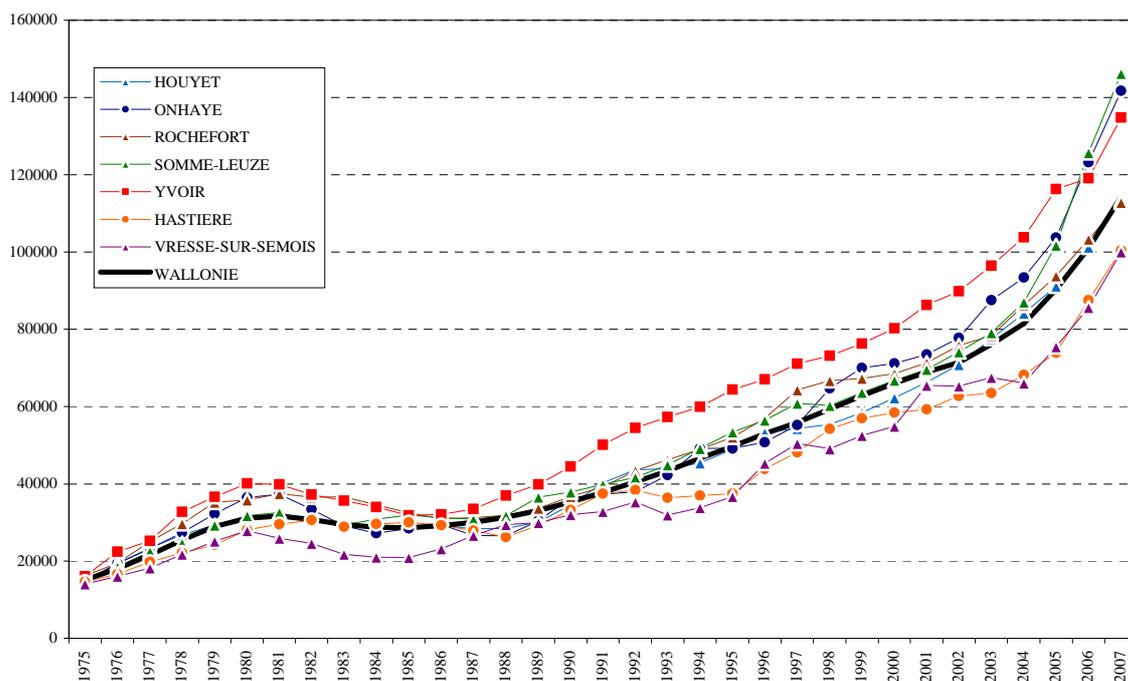
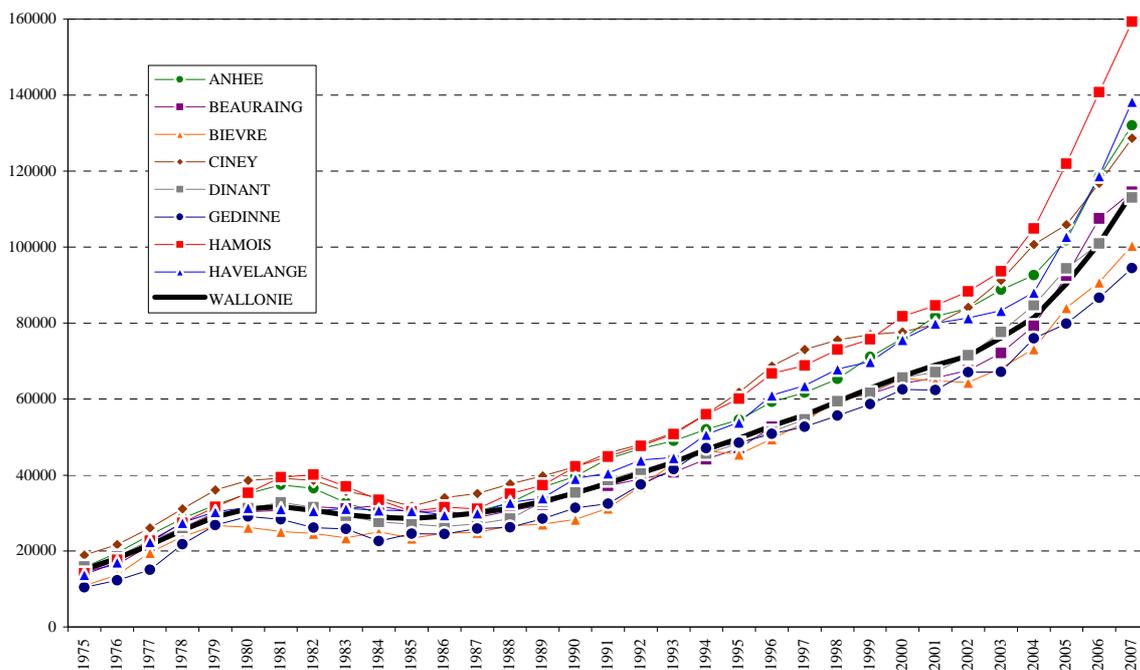


Source : Ventes de biens immobilier, SPF Economie...

Réalisation : J.-P. Herminia, GéDAP - UCL

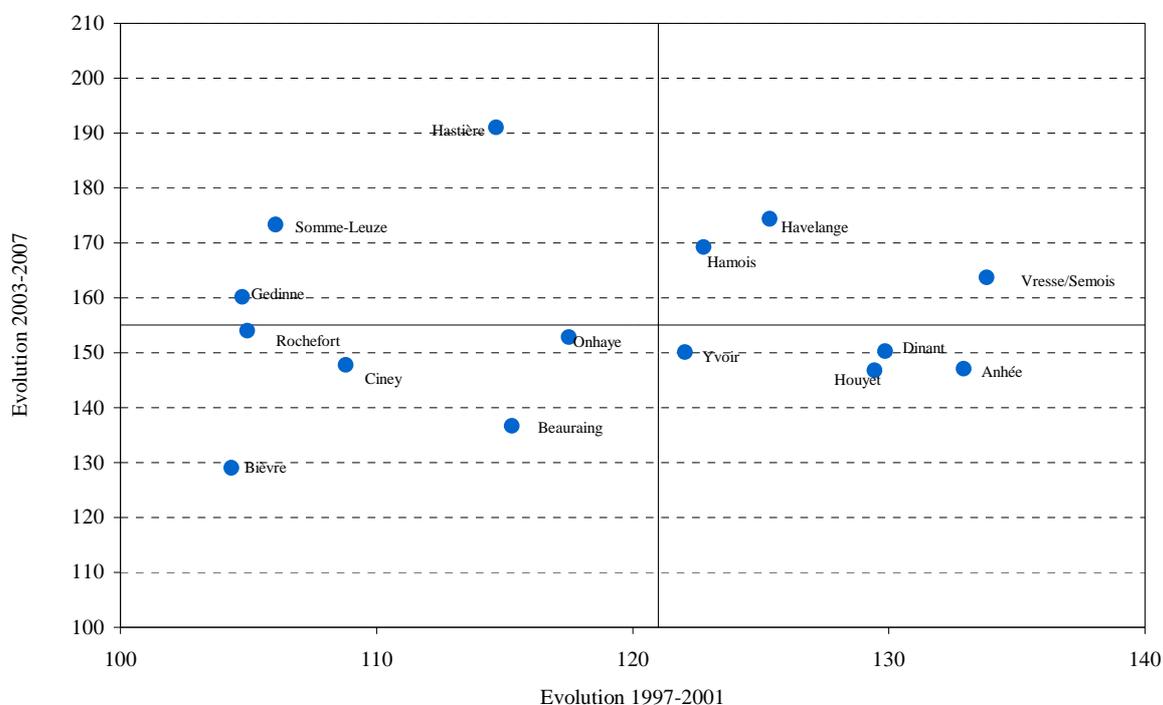
Ailleurs, dans le sud de l'arrondissement, notamment, les prix restent relativement abordables, parmi les plus bas pratiqué aujourd'hui en Belgique. En d'autres termes, une fois de plus, on note une opposition assez nette entre les communes du nord de l'arrondissement, où les prix actuels des logements se situent largement au-dessus de la moyenne régionale (figure 2), et les communes, plus isolées, du sud de l'arrondissement, où le coût des maisons d'habitation est inférieur au référent régional. Enfin, dans les villes de Rochefort, Dinant ou encore Beauraing, le prix des maisons est actuellement conforme à la moyenne de la Wallonie.

Figure 2. L'évolution du coût des maisons d'habitation (en euro), de 1975 à 2007
(moyennes mobiles sur 3 années) (source : INS, statistiques immobilières)



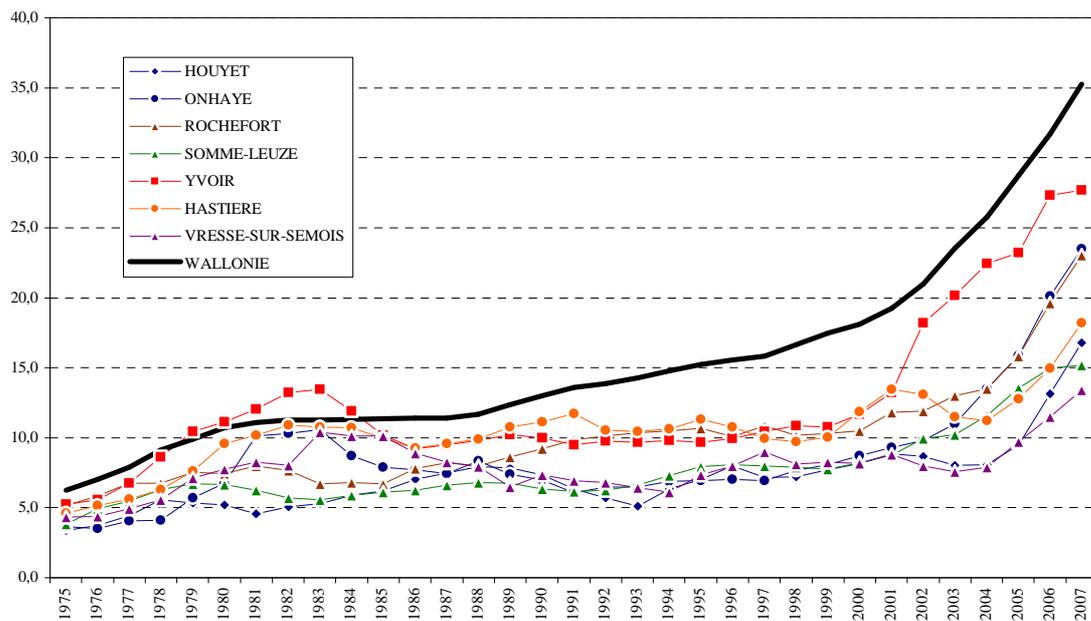
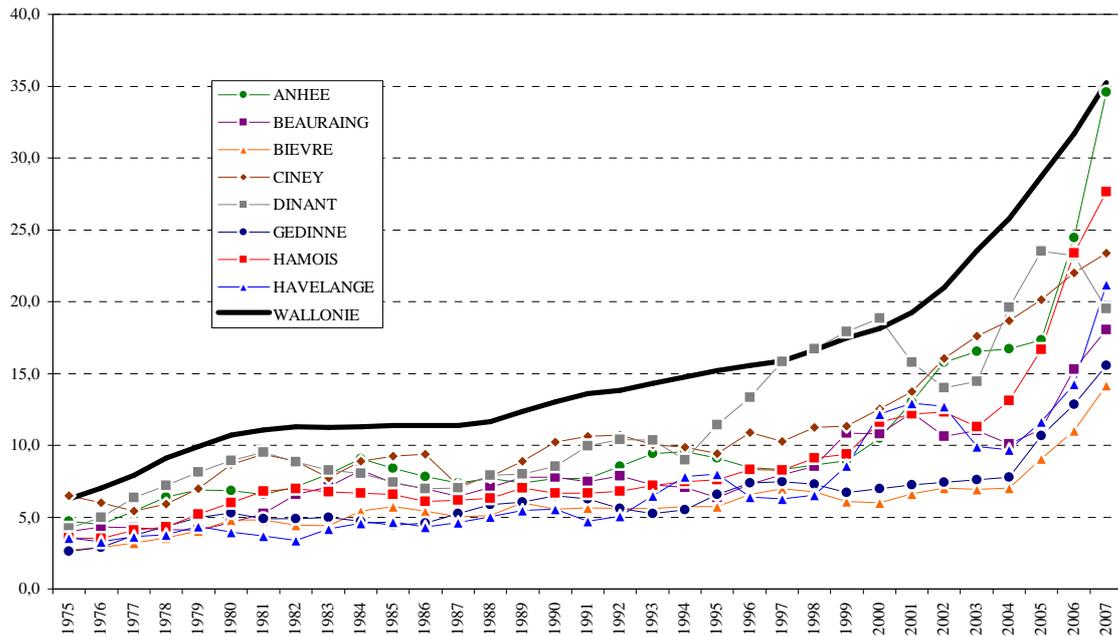
En dépit de ces écarts importants – en 2006, de près de 99.000 euros à Vresse/Semois à 159.000 euros à Hamois – on observe une augmentation sensible des coûts des logements dans toutes les communes depuis 2002-2003. En termes relatifs, la figure 3 compare la vitesse de croissance du prix des maisons entre 1997 et 2001 et entre 2003 et 2007. Dans tous les cas, la croissance des 5 dernières années est plus rapide que celle observée entre 1997 et 2001. Néanmoins, on constate une franche accélération pour toutes les communes situées au-dessus de la ligne horizontale (moyenne de la Wallonie). C'est bien entendu le cas de communes qualifiées de « périurbaines », telles que Hamois, Havelange, voire Somme-Leuze, mais également de Vresse/Semois et même d'Hastière. Il s'agit là, en réalité, des communes qui bénéficient de l'attractivité migratoire et de la croissance démographique la plus intense au cours des dix dernières années. En d'autres termes, selon le mécanisme classiquement observé dans les communes périurbaines du Brabant Wallon, la croissance démographique, alimentée en grande partie par le jeu migratoire, dope les prix de l'immobilier.

Figure 3. L'évolution du prix moyen des maisons d'habitation entre 2003 et 2007
(source INS, statistiques immobilières)



La figure 4 présente l'évolution de 1975 à 2007 du prix des terrains à bâtir. L'évolution de ce paramètre est plus erratique que celle du prix des maisons. A l'instar de ce dernier, le prix du terrain à bâtir a subi une hausse très sensible dans la plupart des communes, depuis 2002-2003. On épinglera les poussées très fortes à Hamois, Havelange, Anhée, Yvoir et Onhaye qui permettent à ces communes de s'aligner progressivement sur la moyenne wallonne, alors que pendant toute la période d'observation, le prix du terrain à bâtir dans les communes de l'arrondissement a toujours été inférieur au référent régional.

Figure 4. L'évolution du coût des terrains à bâtir, de 1975 à 2007 (euro par m²)
(moyennes mobiles sur 3 années) (source : INS, statistiques immobilières)



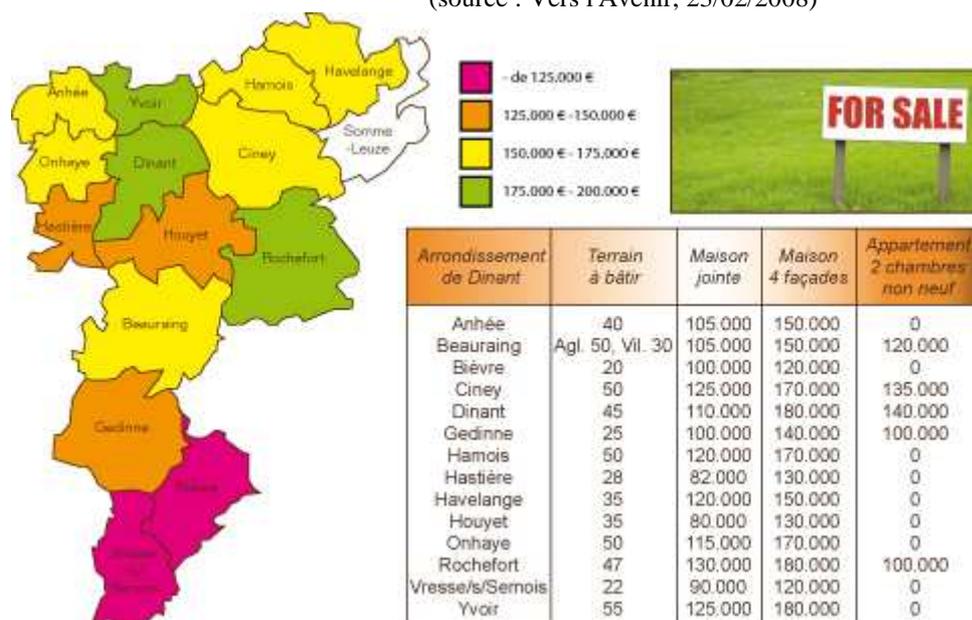
Annexe 1. Evolution du prix des maisons ordinaires dans les communes de l'arrondissement de Dinant (en EURO) (source : INS-Statistiques immobilières)

Entités	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ANHEE	34118	34528	41869	42649	48318	49845	48720	57412	57513	62757	64653	68340	80271	79190	85933	86502	93884	97392	114129	143870
BEAURAING	28254	33247	34971	37501	38983	40524	42597	49485	48714	59795	57297	61882	64763	65671	66053	71033	79241	87385	110654	124496
BIEVRE	26562	26051	28751	30347	34731	46138	48546	44492	43193	60775	57657	62339	64576	69548	60154	63275	80891	75485	95842	101074
CINEY	35819	37932	45596	43154	48553	52390	52254	63472	69584	72936	76422	77173	77414	78305	83148	91032	99560	111478	106704	132048
DINANT	30454	30487	37936	37718	40436	45940	44800	46143	53916	54078	55860	68321	60627	67877	72542	73979	86316	93750	103017	106179
GEDINNE	25112	30186	30208	33664	33621	45365	45589	50155	49700	52604	55642	58687	61467	67359	58291	75421	67613	84763	87201	87988
HAMOIS	31574	38705	41889	46006	46696	50205	55400	62101	62756	75199	68449	75461	83331	86459	84033	94413	102462	117817	145333	159104
HAVELANGE	30347	35300	36377	45695	39567	46534	47607	57770	56087	69148	65314	69122	75069	82805	81874	79327	88742	96111	123618	136396
HOUYET	26200	29752	34297	39734	46828	44601	40447	51300	54887	53516	54372	58144	62668	65791	70383	76159	86144	89991	97444	116344
ONHAYE	21593	29216	40442	39833	31761	42281	52674	52491	42152	57447	66037	70679	73257	69474	77596	86158	98779	95393	117082	156983
ROCHEFORT	32957	32269	35869	41992	39877	48321	50448	47890	57708	65269	69810	64883	67152	73577	73267	80568	81130	96809	103445	109764
SOMME-LEUZE	33084	32911	43782	37028	38919	49214	46628	51502	61893	55871	64640	60294	66039	74034	68555	79800	88836	92471	124005	160511
YVOIR	38502	39022	42142	52267	55852	55248	60769	63744	68475	68716	76015	74648	78176	88039	92767	88787	107822	114855	126128	116185
HASTIERE	27158	25364	35220	39085	38124	38014	32997	39889	39478	52272	52645	57753	60314	57050	60373	70737	59298	74594	87788	100309
VRESSE-SUR-SEMOIS	29681	31330	28814	36014	33675	36195	25989	39299	44848	51961	54442	40875	62136	61442	72856	61536	68104	68309	89881	98700
Arr. DINANT	31026	33075	37636	40632	41914	46873	47327	52025	54958	61179	62947	65538	68693	72289	74376	78901	85597	95335	108330	119709
WALLONIE	31086	32633	35549	37795	40101	43631	46205	50198	52391	56130	58922	62779	66708	68559	71490	74015	82773	87569	100744	114787

Annexe 1 (suite). Evolution du prix des terrains à bâtir dans les communes de l'arrondissement de Dinant (en EURO par m2) (source : INS-Statistiques immobilières)

Entités	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
ANHEE	7,88	7,17	7,13	8,79	7,09	9,76	11,42	7,45	8,41	9,46	7,03	9,42	10,35	11,71	17,07	18,57	13,90	17,61	20,53	35,23
BEAURAING	7,50	8,02	7,76	7,48	7,11	9,05	5,63	6,47	6,94	8,48	8,51	8,59	15,48	8,36	12,99	10,46	9,67	10,12	13,59	22,18
BIEVRE	6,39	5,04	6,58	5,01	5,40	6,44	4,92	5,90	6,37	7,51	7,07	5,72	5,54	6,79	7,55	6,74	6,57	7,72	12,89	12,42
CINEY	6,31	9,57	10,77	10,35	10,68	11,09	8,33	10,20	9,73	12,75	8,35	12,68	12,97	11,96	16,22	19,91	16,71	19,35	24,29	22,30
DINANT	8,68	7,75	7,58	10,21	12,13	8,84	10,11	8,03	16,06	15,92	15,43	18,81	19,43	18,31	9,60	14,05	19,68	25,01	25,86	18,75
GEDINNE	5,07	6,27	6,83	6,40	5,52	4,86	5,30	6,36	8,03	7,72	6,67	7,49	5,92	7,50	8,27	6,55	7,96	8,79	15,28	14,41
HAMOIS	7,08	6,32	7,61	6,12	6,29	7,96	7,34	7,11	8,35	9,50	6,90	10,96	10,32	13,56	12,67	10,68	10,46	18,22	21,32	30,60
HAVELANGE	5,53	5,45	5,37	5,80	2,90	6,51	10,11	6,88	6,96	5,35	6,52	7,69	11,47	17,38	9,97	10,84	8,88	9,28	16,76	16,80
HOUYET	7,79	8,32	7,39	6,35	5,27	5,47	4,64	8,94	7,48	7,54	6,50	7,53	9,12	7,92	9,46	8,65	5,94	9,67	12,88	16,87
ONHAYE	7,93	8,80	5,42	6,77	6,01	6,60	6,87	7,21	6,71	7,18	6,95	8,88	8,43	8,76	10,73	9,96	12,32	18,22	17,04	25,01
ROCHEFORT	9,04	7,14	9,65	10,89	8,99	10,45	11,59	9,46	11,02	9,75	11,76	9,04	10,12	12,32	13,02	10,43	15,49	14,65	17,34	26,80
SOMME-LEUZE	7,70	6,99	5,60	6,44	6,36	6,01	7,46	8,46	7,84	7,89	8,22	7,59	7,47	9,58	9,22	11,01	10,37	13,31	16,91	14,66
YVOIR	10,79	10,60	9,25	10,18	8,97	10,13	9,94	9,29	9,83	10,70	10,86	11,06	10,37	13,55	15,79	25,28	19,48	22,60	27,54	31,87
HASTIERE	10,76	9,78	11,75	11,86	11,62	8,13	11,59	12,16	10,14	9,97	9,66	9,48	11,03	15,12	14,25	9,95	10,25	13,47	14,52	16,85
VRESSE-SUR-SEMOIS	4,96	7,48	7,05	7,56	6,17	6,61	6,49	5,30	10,28	8,42	8,23	7,68	8,79	8,02	9,54	6,33	6,91	10,41	11,88	12,23
Arr. DINANT	7,86	8,04	8,30	8,67	7,79	8,30	8,39	8,43	9,90	9,87	9,22	10,35	11,38	11,71	12,06	12,86	12,38	13,97	19,14	21,40
WALLONIE	11,45	12,33	13,31	13,41	14,06	14,06	14,76	15,51	15,39	15,83	16,33	17,74	18,37	18,27	21,15	23,45	26,07	27,75	32,36	34,93

Figure 4 bis. L'évolution du coût de l'immobilier (euro par m²)
(source : Vers l'Avenir, 23/02/2008)



1.2. Les caractéristiques des logements

Les caractéristiques des logements, à l'échelle des communes, peuvent être identifiées grâce à l'Enquête socio-économique réalisée en octobre 2001. C'est à ce jour, les données exhaustives les plus récentes disponibles sur le logement. Les informations sont très riches et concernent des domaines aussi variés que le statut d'occupation, le type de construction, l'ancienneté des logements, leur taille et leurs commodités.

1.2.1 Le statut d'occupation des logements : une large majorité de propriétaires

D'une manière générale, dans toutes les régions de Belgique, le nombre de logements locatifs diminue au profit de la propriété. Pour l'ensemble de la Belgique, la part relative de propriétaire a augmenté de 65% en 1991 à près de 70% en 2001. Cette proportion de propriétaire diminue en fonction du degré d'urbanisation des communes ; c'est donc dans les communes rurales que la propriété est le principal mode d'occupation des logements.

Dans l'arrondissement de Dinant, la proportion de propriétaires de leur logement est supérieure à la moyenne régionale (tableau 1). Seules exceptions à cette règle, Ciney et Dinant, les deux principales villes de l'arrondissement où la proportion de propriétaires est inférieure aux moyennes régionale et de l'arrondissement. Les proportions les plus élevées sont atteintes à Bièvre, Gedinne, Hamois, Somme-Leuze et Yvoir, avec plus de 80% de propriétaires de leur logement. Il s'agit là d'une particularité du monde rural où la propriété est le principal statut d'occupation des logements. Cette caractéristique met également en évidence un problème inhérent à ce milieu d'habitat : un déficit en logement locatif.

Le parc social locatif est également déficitaire dans la plupart des communes de l'arrondissement. Les locataires sociaux ne sont que 2% dans l'arrondissement, contre 7% pour la Région wallonne. Cet indice monte à 7% pour Dinant, mais tombe à moins de 0,5% pour des communes comme Anhée, Gedinne, Houyet, Yvoir, Vresse-sur-Semois.

Ce déficit en logements locatifs et sociaux est une caractéristique des communes périurbaines et rurales de Belgique, lequel contribue à un processus de « ségrégation » sociodémographique de plus en plus marqué des espaces. En effet, compte tenu notamment de la fragilisation croissante des

trajectoires professionnelles et familiale, ainsi que de l'augmentation du prix des biens immobiliers et fonciers, des catégories de population – jeunes ménages en phase de décohabitation, ménages monoparentaux, personnes âgées isolées, etc – sont progressivement exclues de certains milieux d'habitat. Le secteur des logements locatifs et sociaux représente un segment du marché du logement important pour des familles en difficulté et/ou en constitution.

1.2.5. Le type de construction : le règne de la maison unifamiliale

D'une manière générale, les maisons unifamiliales sont principalement situées dans les zones périurbaines et rurales et les appartements, dans les agglomérations urbaines. Dans l'arrondissement de Dinant, la quasi-totalité des logements sont des maisons unifamiliales ; elles représentent plus de 95% du parc de logement dans des communes comme Bièvre, Gedinne, Hamois, Havelange ou encore Houyet. Ce manque de diversité du parc de logements selon le type de construction participe également au processus de sélection sociodémographique évoqué plus haut. Ceci est bien évidemment une tendance commune à l'ensemble des communes rurales et périurbaines de Wallonie. Seules les villes de Dinant et de Ciney se caractérisent par des proportions d'appartements supérieures à la moyenne de la Wallonie.

Une caractéristique de certaines communes de l'arrondissement, en termes de type de logement, est l'habitat permanent dans les terrains de camping et de caravaning. Ces terrains, initialement prévus pour accueillir des touristes notamment en période estivale, sont devenus pour certains un lieu de résidence principale. Lors de l'Enquête Socio-économique de 2001, une question était posée sur la nature du logement occupé. A côté des traditionnels maisons et appartements, on trouve une catégorie "Roulotte et caravane" et une catégorie "autre" incluant de facto les chalets⁵. Dès lors, on comprend mieux pourquoi, cette catégorie "autre" est surreprésentée dans des communes affichant un nombre important de « roulottes ou caravanes » (Onhaye, Hastière et Somme-Leuze).

Même si le pourcentage reste faible, la part des catégories "Roulotte-caravane" et "autre" est, comparée à la moyenne wallonne, trois fois plus élevée dans l'arrondissement de Dinant. Cette situation est d'autant plus préoccupante dans une commune comme Hastière où le cumul de ces deux catégories atteint près de 9% contre 0,5% en Wallonie et 1,6% dans l'arrondissement.

⁵ Ces chiffres sous-estiment sans doute la réalité. En effet, il est fort probable que certaines personnes résidant dans un chalet considèrent celui-ci comme une maison unifamiliale à part entière et l'aie déclaré comme tel. N'oublions pas que les recensements font l'objet, en Belgique, d'autodéclaration, autrement dit, c'est le répondant lui-même qui complète le bulletin de recensement.

Tableau 1. Statut d'occupation et type de logement (source : INS-ESE2001)

Entités	Statut d'occupation				Type de logement			
	Propriétaires	Locataire (sauf log. social)	Locataire social	Logés gratuitement	Maison unifamiliale	Appartement	Roulotte-caravane	Autre
Anhée	77,8%	19,2%	0,3%	2,8%	94,1%	4,8%	0,5%	0,5%
Beauraing	79,7%	17,3%	0,6%	2,3%	93,6%	5,9%	0,1%	0,4%
Bièvre	84,8%	12,9%	0,5%	1,8%	95,5%	3,3%	0,3%	0,9%
Ciney	72,1%	22,9%	3,1%	1,9%	88,0%	11,2%	0,3%	0,5%
Dinant	66,5%	24,3%	7,0%	2,2%	82,5%	16,6%	0,2%	0,7%
Gedinne	84,2%	13,6%	0,0%	2,1%	96,3%	3,0%	0,1%	0,6%
Hamois	80,6%	14,9%	2,8%	1,7%	96,2%	2,9%	0,3%	0,6%
Havelange	78,7%	17,3%	1,8%	2,2%	95,0%	3,8%	0,0%	1,2%
Houyet	79,7%	16,6%	0,2%	3,4%	95,2%	4,0%	0,1%	0,7%
Onhayé	78,6%	14,9%	4,5%	2,0%	94,4%	2,4%	1,2%	2,1%
Rochefort	76,5%	20,4%	0,8%	2,3%	91,5%	7,7%	0,4%	0,5%
Somme-Leuze	84,5%	12,7%	0,6%	2,2%	92,2%	2,6%	1,6%	3,6%
Yvoir	82,7%	14,7%	0,4%	2,2%	94,0%	4,9%	0,5%	0,6%
Hastière	76,5%	20,4%	0,7%	2,4%	86,2%	5,0%	4,2%	4,6%
Vresse-sur-Semois	77,4%	19,0%	0,1%	3,6%	92,2%	6,4%	1,0%	0,4%
Arrond. de Dinant	77,0%	18,7%	2,0%	2,3%	91,3%	7,2%	0,6%	1,0%
Wallonie	73,6%	17,8%	6,6%	2,0%	88,3%	11,1%	0,2%	0,3%

1.2.5. La taille des logements : une proportion élevée de logements de grande taille

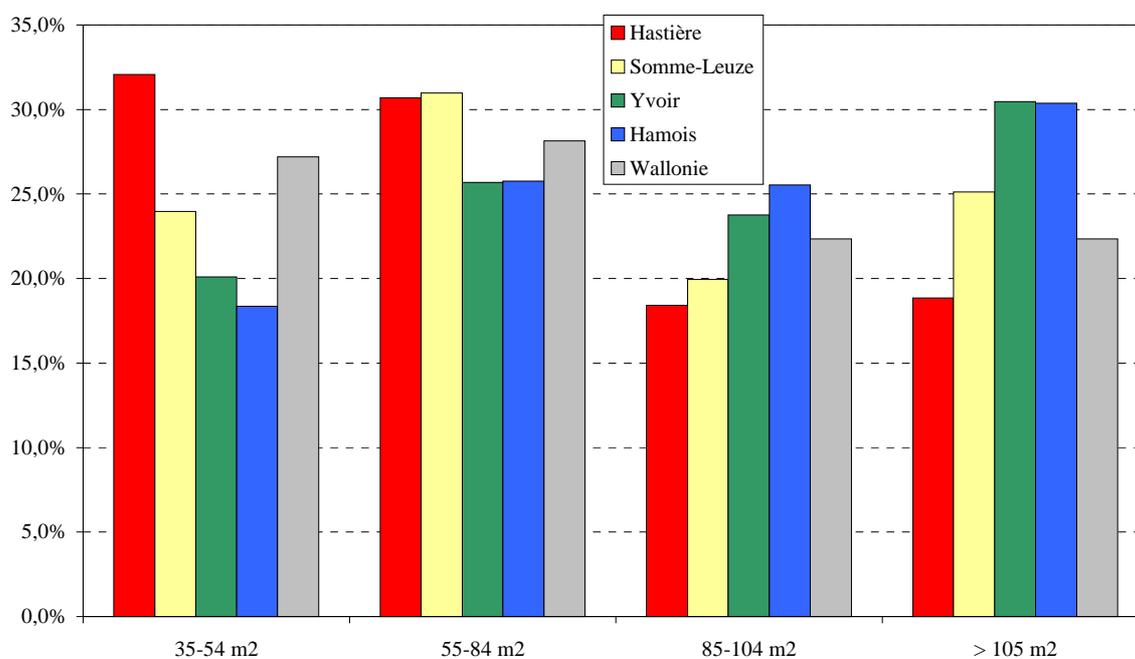
Il existe « logiquement » une corrélation étroite entre le type de construction et la taille des logements. Très simplement, c'est en ville, là où la proportion d'appartement est la plus élevée, que les logements de plus petite taille sont les mieux représentés et c'est à la campagne, là où règnent les maisons unifamiliales séparées, que les logements se caractérisent en moyenne par la taille la plus élevée.

Comme l'indique la distribution des logements selon leur taille (tableau 2), les logements de l'arrondissement de Dinant sont plus grands que la moyenne régionale. Le cas de Dinant et de Ciney se rapproche du standard régional, alors que la distribution des logements selon leur taille à Hastière se démarque radicalement du modèle des autres communes de l'arrondissement (tableau 2 et figure 5). Près du tiers des logements à Hastière disposent d'une superficie inférieure à 54 m², alors qu'à Hamois, par exemple, cette proportion dépasse à peine 18 %. Inversement, il n'y a que 19 % de logements de plus de 105 m² à Hastière, alors que dans les communes périurbaines du nord de l'arrondissement, cette proportion atteint 30 %. Sans atteindre les proportions d'Hastière, on constate que la commune de Somme-Leuze se caractérise aussi par des logements de plus petite taille. Rappelons qu'il s'agit des deux communes où l'habitat précaire en « roulotte-caravane et autre » est le mieux représenté.

Tableau 2. La distribution des logements selon leur taille (source : INS-ESE2001)

Entités	< 35m ²	35-54m ²	55-84m ²	85-104m ²	105-124m ²	>125 m ²
Anhée	6,7%	16,3%	25,9%	24,8%	15,2%	11,1%
Beauraing	7,1%	14,3%	24,9%	25,1%	16,9%	11,8%
Bièvre	5,7%	14,2%	24,5%	24,5%	18,5%	12,6%
Ciney	7,3%	16,8%	27,5%	23,3%	14,5%	10,6%
Dinant	8,3%	18,4%	26,4%	22,4%	13,9%	10,6%
Gedinne	6,2%	14,7%	26,4%	23,3%	17,3%	12,1%
Hamois	4,2%	14,1%	25,8%	25,5%	16,4%	13,9%
Havelange	5,1%	14,1%	25,0%	24,7%	16,8%	14,4%
Houyet	5,3%	14,9%	25,6%	24,3%	16,0%	13,8%
Onhaye	4,7%	14,3%	31,6%	20,0%	15,7%	13,8%
Rochefort	6,4%	15,4%	26,5%	25,2%	15,3%	11,2%
Somme-Leuze	6,3%	17,6%	31,0%	19,9%	14,8%	10,3%
Yvoir	5,4%	14,6%	25,7%	23,8%	17,0%	13,5%
Hastière	9,3%	22,8%	30,7%	18,4%	11,5%	7,4%
Vresse/Semois	7,8%	15,6%	25,9%	20,7%	16,3%	13,7%
Arrond. de Dinant	6,7%	16,2%	26,7%	23,4%	15,4%	11,7%
Wallonie	8,5%	18,7%	28,1%	22,3%	13,1%	9,2%

Figure 5. La distribution des logements selon leur taille dans quelques communes de l'arrondissement de Dinant (source : INS-ESE2001)



1.2.5. L'ancienneté des logements : une proportion élevée de logements récents

Les données extraites de l'Enquête socio-économique de 2001 permettent de périodiser la construction des logements. La Wallonie se caractérise par l'ancienneté de ses logements. En effet, 27% de ceux-ci ont été construits avant 1919, alors que cette proportion atteint 9% en Flandre et 15% pour le Royaume. Autre indice : la part relative des logements construits entre 1981 et 2001 en Wallonie est de 17 %, pour 26 % en Flandre. Ces chiffres confirment d'une certaine manière l'image, peut-être un peu caricaturale, selon laquelle les Flamands bâtissent alors que les Wallons rénovent. Encore faut-il tenir compte de la qualité des anciennes constructions, à priori meilleure dans le sud du pays, et de l'ampleur des démolitions, plus importantes en Flandre qu'en Wallonie.

Le schéma régional est celui qui prévaut également dans l'arrondissement de Dinant, où plus du tiers des logements ont été construits avant 1919 (tableau 3). Cette tendance est davantage marquée encore dans les communes de Anhée, Houyet, Onhaye, Havelange et Vresse/Semois, où la part des logements anciens dépasse 40%. A l'opposé, les communes qui connaissent actuellement une croissance démographique rapide sont celles qui se distinguent par les proportions les plus élevées de constructions récentes. C'est notamment le cas de Somme-Leuze, où près de 30% du parc de logement a été construit entre 1981 et 2001, alors que les moyennes de l'arrondissement et de la région sont de 17%. A Yvoir et à Hamois, on se situe également au-dessus de ces standards. Seule la commune d'Hastière ne confirme pas ce scénario : en effet, la croissance démographique rapide de cette commune depuis 1991 ne s'accompagne pas, loin s'en faut, par une proportion élevée de construction récente (16 %).

Tableau 3. La distribution des logements selon leur date de construction (source : INS-ESE2001)

Entités	Avant 1919	1919-1945	1946-1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-2001
Anhée	41,0%	13,0%	11,1%	8,4%	13,3%	4,6%	8,5%
Beauraing	39,2%	14,7%	6,9%	9,5%	14,3%	6,2%	9,2%
Bièvre	35,8%	14,2%	8,1%	8,2%	15,6%	6,2%	12,0%
Ciney	27,1%	13,3%	11,0%	12,3%	17,3%	8,1%	10,8%
Dinant	31,1%	20,3%	9,6%	10,7%	12,1%	6,7%	9,4%
Gedinne	36,4%	14,3%	10,1%	8,8%	13,7%	7,3%	9,4%
Hamois	34,6%	9,5%	7,4%	8,4%	18,3%	8,9%	12,9%
Havelange	50,0%	13,0%	7,2%	5,1%	10,4%	5,6%	8,8%
Houyet	44,6%	17,3%	7,7%	8,1%	10,5%	4,6%	7,3%
Onhaye	45,8%	11,2%	3,9%	6,3%	16,8%	5,3%	10,7%
Rochefort	28,4%	17,0%	11,8%	10,8%	15,0%	6,4%	10,7%
Somme-Leuze	31,1%	7,3%	6,0%	8,7%	17,7%	10,3%	19,0%
Yvoir	27,6%	14,9%	8,5%	11,9%	15,1%	7,1%	14,9%
Hastière	30,6%	16,3%	9,6%	10,9%	16,9%	7,6%	8,1%
Vresse/Semois	43,4%	15,8%	10,0%	10,3%	10,0%	3,7%	6,7%
Arrond. de Dinant	34,2%	14,7%	9,2%	9,9%	14,7%	6,8%	10,6%
Wallonie	27,1%	18,1%	13,1%	10,6%	14,0%	7,0%	10,1%

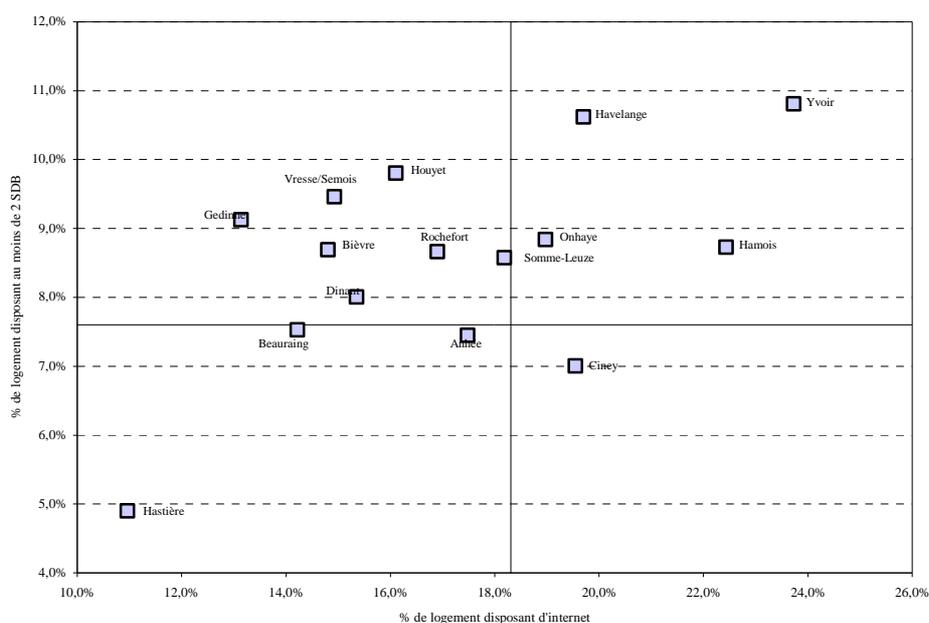
1.2.5. Le confort des logements : dans la moyenne régionale

Le tableau 4 présente un certain nombre de commodités des logements, témoignant de leur degré de confort. Celui-ci est fortement lié à la position sociale des ménages-familles qui les occupent. A l'échelle de l'arrondissement, et sur base des paramètres sélectionnés, le niveau de confort des logements est conforme à la moyenne régionale.

Tableau 4. Quelques caractéristiques des logements selon leur confort
(source : Enquête socio-économique INS)

Entités	Internet	1 ordinateur	2 Salles de bains ou +	2 WC ou +	Double vitrage
Anhée	17,5%	31,8%	7,4%	29,0%	68,2%
Beauraing	14,2%	29,1%	7,5%	31,7%	65,5%
Bièvre	14,8%	27,3%	8,7%	36,2%	65,4%
Ciney	19,5%	33,9%	7,0%	29,5%	70,9%
Dinant	15,4%	28,8%	8,0%	27,2%	60,3%
Gedinne	13,1%	25,6%	9,1%	37,4%	63,3%
Hamois	22,4%	40,7%	8,7%	33,7%	71,8%
Havelange	19,7%	34,7%	10,6%	32,7%	70,7%
Houyet	16,1%	29,0%	9,8%	35,0%	60,8%
Onhaye	19,0%	33,3%	8,8%	29,4%	68,3%
Rochefort	16,9%	32,0%	8,7%	31,8%	63,6%
Somme-Leuze	18,2%	33,6%	8,6%	28,3%	66,9%
Yvoir	23,7%	40,6%	10,8%	36,5%	70,3%
Hastière	11,0%	22,2%	4,9%	19,9%	52,7%
Vresse/Semois	14,9%	25,7%	9,5%	34,1%	53,4%
Arrond. de Dinant	17,3%	31,7%	8,3%	30,9%	65,3%
Wallonie	18,3%	32,0%	7,6%	26,9%	66,3%

Figure 6. La proportion de logements disposant d'une connexion internet et d'au moins deux salles de bain (source : INS-ESE2001)



Derrière la moyenne de l'arrondissement se dissimule une grande diversité de situations. Les variations spatiales des différents indicateurs sélectionnés ne reflètent pas uniquement les conditions sociales moyennes des populations, mais également, pour certains d'entre eux, le vieillissement de la population. C'est le cas par exemple des connexions internet et de la possession d'au moins un ordinateur, des indices qui cumulent les deux effets précités (tableau 4 et figure 6). Deux groupes de communes se démarquent radicalement de la moyenne. D'une part, Hastière, qui pour chaque indice, se caractérise par les valeurs les plus basses et donc le niveau de confort des logements le plus défavorable. D'autre part, les communes définies comme « périurbaines » du nord de l'arrondissement, Hamois, Yvoir ou encore Havelange, se situent presque systématiquement en tête des distributions.

1.3. Type de logement et type de ménage

Le couplage des données du Registre national au 1^{er} janvier 2002 et de l'Enquête Socioéconomique de 2001 permet de relier chaque ménage aux caractéristiques de son logement. Il s'agit d'une démarche inédite réalisée grâce aux bases de données individuelles, mais anonymes, dont nous disposons. Le croisement des données concerne ici le type de logement, d'une part, la taille et le type de ménage, d'autre part.

Tableau 5. Type de logement et taille des ménages en 2001 (source : INS-RN et ESE2001)

Entités	Maison			Appartements			Roulotte-caravane			Autre		
	grande taille	petite taille	taille moyenne	grande taille	petite taille	taille moyenne	grande taille	petite taille	taille moyenne	grande taille	petite taille	taille moyenne
Anhée	21%	34%	45%	4%	70%	26%	0%	94%	6%	0%	63%	38%
Beauraing	22%	32%	46%	6%	62%	32%	50%	50%	0%	17%	23%	60%
Bièvre	26%	31%	43%	11%	58%	30%	0%	30%	70%	27%	42%	31%
Ciney	22%	31%	46%	3%	73%	24%	34%	43%	23%	23%	23%	54%
Dinant	22%	33%	45%	7%	67%	26%	0%	86%	14%	14%	46%	40%
Gedinne	24%	35%	40%	13%	62%	25%	0%	100%	0%	0%	83%	17%
Hamois	26%	28%	46%	11%	48%	41%	39%	28%	33%	13%	16%	71%
Havelange	26%	30%	45%	12%	49%	39%	0%	100%	0%	52%	16%	32%
Houyet	24%	33%	43%	5%	53%	42%	0%	50%	50%	21%	21%	59%
Onhaye	22%	30%	48%	9%	47%	44%	0%	97%	3%	24%	44%	32%
Rochefort	22%	33%	46%	9%	63%	28%	32%	34%	34%	51%	35%	14%
Somme-Leuze	23%	34%	43%	13%	49%	37%	0%	87%	13%	9%	56%	35%
Yvoir	23%	31%	45%	10%	55%	35%	13%	87%	0%	0%	65%	35%
Hastière	16%	41%	43%	10%	53%	37%	2%	83%	15%	8%	66%	25%
Vresse/S	18%	43%	39%	5%	58%	37%	0%	68%	32%	0%	100%	0%
Arrond	23%	33%	45%	7%	64%	29%	9%	75%	17%	16%	48%	36%
Wallonie	19%	34%	47%	7%	66%	27%	12%	60%	28%	20%	45%	35%

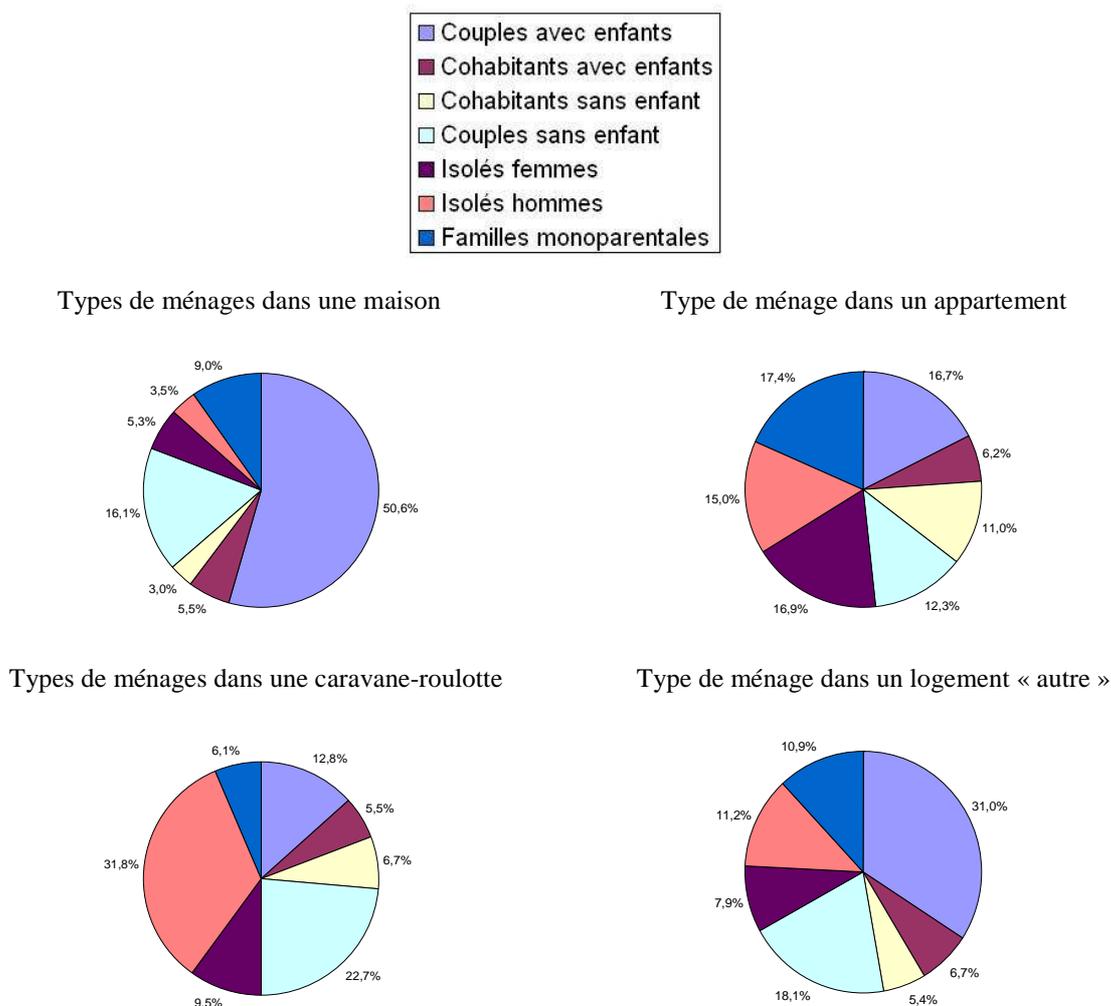
* Petite taille = ménage de 1 ou 2 personnes ; Taille moyenne = ménage de 3 ou 4 personnes ; Grande taille = Ménage de 5 personnes et plus
Source : INS-ESE 2001

Le tableau 5 présente le croisement entre le type de logement et la taille du ménage. Il y a bien entendu une relation étroite entre ces deux variables ; ainsi, plus la taille du ménage est petite, plus la propension à occuper un appartement est élevée. De même, les maisons unifamiliales, le type de logement le plus courant, sont essentiellement occupées par des familles dont la taille modale est de 3-

4 personnes. On épinglera une nouvelle fois la situation particulière d’Hastière, où les ménages de petite taille sont surreprésentés dans les maisons unifamiliales, alors que les ménages de grande taille y sont relativement peu nombreux. Dans les logements définis comme précaires – les roulottes-caravanes et les logements de type « autres », on retrouve essentiellement des ménages de petite taille. Dans les communes les plus touchées par le phénomène de « l’habitat permanent », Hastière, Onhaye et Somme-Leuze, cette proportion dépasse les 80% pour les logements précaires, contre 60% pour la moyenne régionale.

La seconde analyse concerne le croisement entre les types de ménages et les types de logement. La figure 7 présente la situation à l’échelle de l’arrondissement. On observe assez logiquement une forte proportion de couples avec enfants parmi les personnes occupant une maison unifamiliale. La situation des appartements est très équilibrée, on y retrouve un peu tous les types de ménages. Par contre, pour ce qui est des caravanes et roulottes, les hommes célibataires y sont très largement surreprésentés (31,8% contre 9,5% de femmes isolées) ainsi que les couples sans enfant. Enfin, la catégorie autre est également dominée par des couples avec enfants, ce qui tendrait à démontrer que, même si ce type d’habitat peut être problématique, les problèmes liés au logement ne s’y posent pas avec la même acuité que pour l’habitat en roulottes et caravane.

Figure 7. Type de logement et types de ménages dans l’arrondissement de Dinant



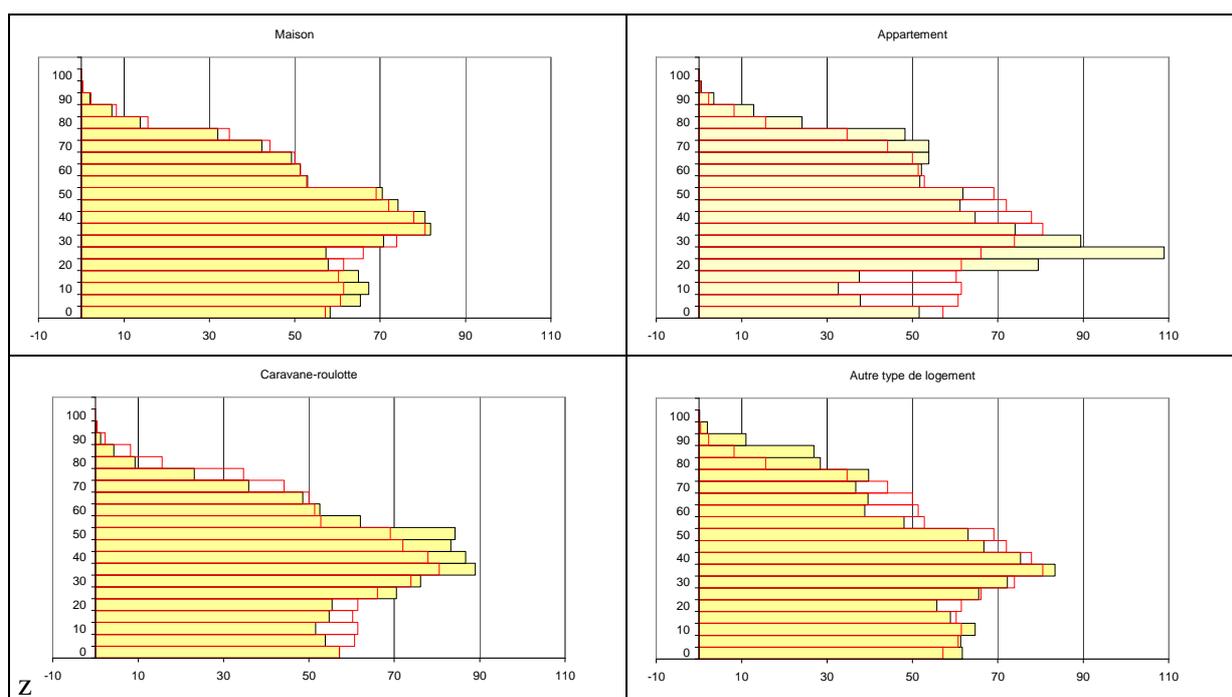
1.4. Type de logement et âge des habitants

Si on analyse la structure par âge des habitants de ces différents types de logement (figure 8 – en arrière plan, trait rouge et fond transparent, figure la structure par âge de la population totale de l'arrondissement), on constate que les personnes âgées de 30 à 50 ans et leurs enfants (5-15 ans) sont surreprésentés dans les maisons. Les appartements concernent davantage les jeunes adultes (20-30 ans), soit, pour la plupart, des individus en phase de décohabitation. On observe également un regain d'intérêt pour ce type de logement entre 65 et 75 ans.

Les caravanes-roulottes concernent un public intermédiaire avec une nette domination des 35-55 ans. Ce n'est donc pas un public très âgé qui s'y retrouve. Enfin, la catégorie « autre » présente une structure similaire à celle des maisons avec une relative surreprésentation des 30-45 ans.

Globalement, la structure par âge, taille et type des ménages que l'on retrouve dans les différents types de logement est assez proche de la moyenne régionale. Avec des maisons accueillant principalement des couples avec enfants âgés de 35 à 55 ans, des appartements accueillant un public plus jeune et un habitat précaire (caravane) accueillant principalement des hommes isolés appartenant aux âges actifs (35-55 ans).

Figure 8. Structure par âge des individus selon leur type de logement



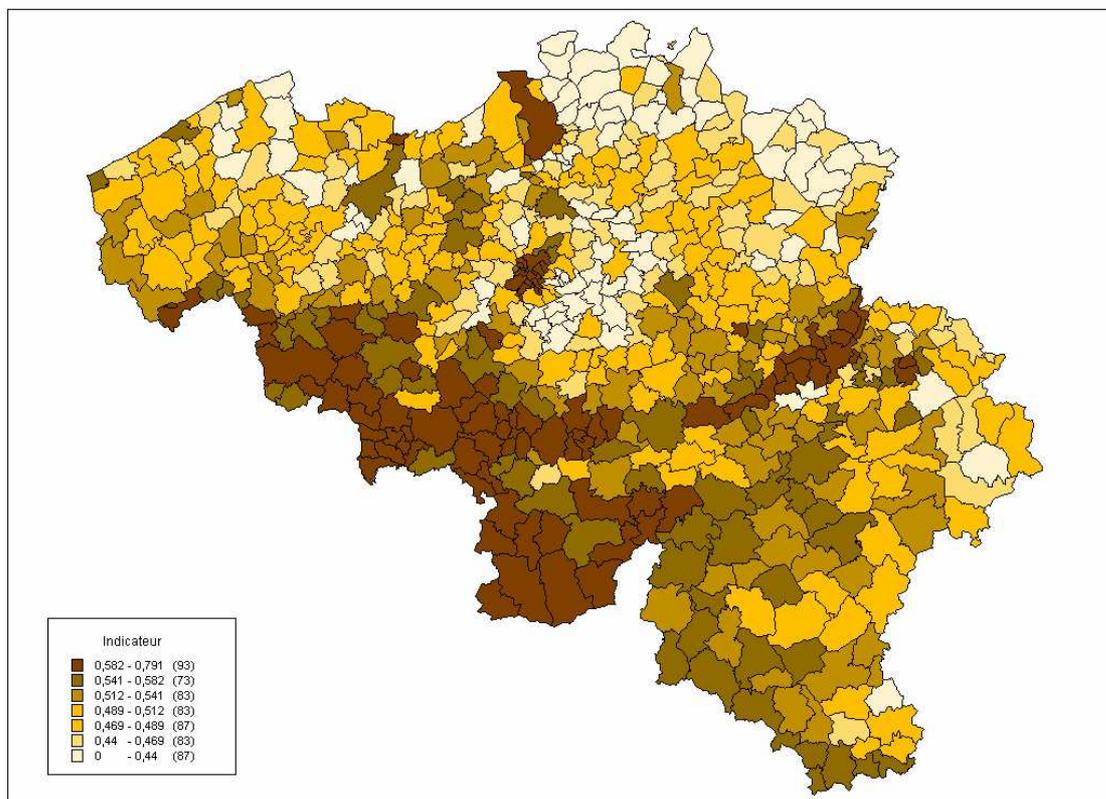
2. Indicateurs de conditions de vie et d'environnement perçu

Les dimensions démographique et socioéconomique de la population des communes ainsi que les caractéristiques des logements peuvent être rassemblées sous la forme d'un indice synthétique des conditions de vie des communes. Cet indice est construit à partir de données issues principalement de l'enquête Socio-économique de 2001 et du Registre national. Cet indice se base sur la même méthodologie que l'indicateur de développement humain (IDH) calculé pour tous les pays du monde par les Nations-Unies⁶. Cet indicateur tente d'évaluer les conditions de vie des habitants de chaque

⁶ La méthode et les variables qui composent cet indicateur synthétique sont présentés en annexe 1.

commune sur la base d'une quarantaine d'indicateurs réparties en quatre dimensions (voire la liste en annexe) : le socio-économique, le logement, l'environnement et les services/facilités offerts par la commune⁷. Plus la valeur de cet indice est faible, meilleure est la situation de la commune. La figure 9 présente le résultat de cet indice à l'échelle des 589 communes de la Belgique et le tableau 10 détaille la situation des différentes communes de l'arrondissement pour chacune des dimensions considérées.

Figure 9. L'indicateur synthétique de condition de vie des communes de Belgique



Dans l'ensemble, les communes de l'arrondissement occupent une position intermédiaire dans le classement des communes de Wallonie (tableau 10). On retrouve dans ce classement l'opposition maintes fois observées entre, d'une part, les « nouvelles communes périurbaines », telles que Yvoir et Hamois qui apparaissent respectivement aux 50^{ème} et 79^{ème} rang, et d'autre part, une commune comme Hastière, qui figure en queue de classement (248^{ème}), parmi les plus mal loties de Wallonie, notamment sur le plan socio-économique et sur la qualité des logements. D'autres communes, telles que Dinant, Onhaye ou Vresse/Semois sont également mal positionnées sur cet indice synthétique.

Cependant, il convient de ne pas se méprendre sur la signification de cet outil. L'exercice proposé ne prétend pas mesurer des notions telles que la qualité de vie, le bonheur, le bien-être... des notions éminemment subjectives qui font référence au vécu des personnes. Les indices proposés traduisent seulement des situations démographiques, sociales, économiques, environnementales plus ou moins favorables, en fonction des critères retenus. Nous insistons également sur le fait qu'il s'agit de moyennes communales : en d'autres termes, les indices ne restituent pas la grande variabilité de situation à l'échelle infracommunale, au niveau des quartiers, par exemple.

⁷ Un premier exercice de ce type a déjà été réalisé (Eggerickx et al., 2002) et a permis de classer les communes wallonnes et bruxelloises selon un baromètre de « niveau de vie » des populations. Par ailleurs, une version plus complexe de cet indicateur a été calculée pour la Wallonie et Bruxelles, cette version intègre à côté de la situation socio-économique et des conditions de logement, une dimension environnement et une dimension « services offerts par la commune » (Eggerickx et al., 2005).

Tableau 6. Indicateur de condition de vie dans les communes

Entités	Dimension socio-éco.	Dimension logement	Dimension environnement	Dimension service	Indicateur synthétique	Classement (sur l'ensemble des communes wallonnes et bruxelloises)
Anhée	0,421	0,618	0,412	0,797	0,562	165
Beauraing	0,466	0,609	0,432	0,730	0,559	162
Bièvre	0,477	0,600	0,369	0,823	0,567	172
Ciney	0,435	0,571	0,496	0,689	0,548	147
Dinant	0,590	0,651	0,522	0,721	0,621	220
Gedinne	0,423	0,618	0,287	0,796	0,531	122
Hamois	0,286	0,524	0,387	0,821	0,504	79
Havelange	0,375	0,592	0,354	0,797	0,530	118
Houyet	0,437	0,661	0,366	0,790	0,564	169
Onhayé	0,481	0,615	0,377	0,855	0,582	188
Rochefort	0,473	0,593	0,427	0,772	0,566	171
Somme-Leuze	0,425	0,580	0,328	0,834	0,542	138
Yvoir	0,340	0,499	0,378	0,690	0,477	50
Hastière	0,683	0,757	0,380	0,849	0,667	248
Vresse/Semois	0,515	0,651	0,295	0,816	0,569	173

Lors de l'enquête socio-économique de 2001, des questions furent posées sur l'appréciation de l'environnement immédiat (tranquillité, qualité de l'air, propreté et aspects esthétiques) et sur les services offerts sur le territoire communal. Lorsque ces indices prennent une valeur supérieure à 100, il y a plus de personnes satisfaites que d'insatisfaits ; la situation s'inverse lorsque la valeur passe sous la barre des 100. Ces indices sont présentés aux tableaux 7 et 8.

Tableau 7. L'indice de satisfaction quant aux caractéristiques de l'environnement immédiat (source : INS-ESE2001)

Entités	Indice synthétique	à la tranquillité	à la propreté	à la qualité de l'air	aux aspects synthétique
Anhée	0,562	132,22	138,43	148,59	138,85
Beauraing	0,559	128,53	133,90	134,69	134,24
Bièvre	0,567	143,46	133,09	154,78	135,40
Ciney	0,548	116,03	128,76	129,81	127,92
Dinant	0,621	112,24	123,77	127,37	130,31
Gedinne	0,531	151,10	140,69	160,71	137,75
Hamois	0,504	135,70	140,24	153,33	142,81
Havelange	0,530	142,60	140,36	156,66	139,42
Houyet	0,564	145,16	132,10	153,17	135,64
Onhayé	0,582	139,98	134,79	153,49	139,40
Rochefort	0,566	123,04	133,73	135,80	133,57
Somme-Leuze	0,542	149,21	139,49	164,12	137,77
Yvoir	0,477	131,59	142,74	151,94	142,63
Hastière	0,667	137,31	132,72	146,59	133,70
Vresse-sur-Semois	0,569	154,31	135,48	167,45	138,75

Dans toutes les communes considérées, les habitants sont satisfaits de leur environnement et à quelques exceptions près, de l'offre de services de santé⁸ et des espaces verts. A l'opposé, l'insatisfaction est grande à l'égard des facilités commerciales et de l'offre de transports publics.

Tableau 8. L'indice de satisfaction quant aux services offerts par la commune
(source : INS-ESE2001)

Entités	Crèches et garderies	Services sociaux et scolaires	Services administratifs	Services de santé	Facilités commerciales	Offre de transports publics	Présence d'espaces verts
Anhée	65,81	100,97	93,36	120,24	72,80	45,60	111,45
Beauraing	69,30	103,53	91,97	111,84	72,42	61,03	106,75
Bièvre	47,60	96,47	102,67	109,55	61,15	48,92	117,14
Ciney	81,42	112,51	92,98	120,69	101,81	84,57	98,74
Dinant	66,97	98,76	85,64	113,35	86,79	69,22	94,24
Gedinne	74,73	90,03	99,61	99,24	58,53	57,89	136,32
Hamois	69,39	106,00	85,92	114,22	67,02	79,62	114,95
Havelange	62,97	104,79	101,03	120,30	66,80	50,03	121,79
Houyet	38,28	82,48	77,50	107,32	43,71	44,67	121,31
Onhaye	49,89	90,14	86,82	104,73	48,86	36,76	117,75
Rochefort	73,60	97,58	84,00	106,59	70,09	68,10	112,14
Somme-Leuze	59,09	93,52	93,48	93,66	36,25	31,98	133,05
Yvoir	75,52	111,66	96,91	131,98	74,73	83,00	125,01
Hastière	64,14	86,17	94,36	100,89	53,95	58,13	126,41
Vresse/Semois	49,13	91,65	88,08	91,84	47,17	50,18	132,51

⁸ L'indice de satisfaction des « services de santé » est supérieur à 100, ce qui signifie qu'il y a plus de personnes satisfaites de ce service que d'insatisfaites. Néanmoins, la proportion de personnes mécontentes des services de santé est sensiblement supérieure, dans la plupart des communes, à la moyenne régionale (voir chapitre 2).

Annexe 2 : Indicateur synthétique de condition de vie dans les communes

a. Méthode de construction de l'indicateur

L'indicateur synthétique se compose d'une série d'indicateurs. La valeur de chaque indicateur a été standardisée de façon à lui donner une valeur comprise entre 0 et 1

$$\text{Indice} = \frac{(\text{valeur observée} - \text{valeur minimale})}{(\text{valeur maximale} - \text{valeur minimale})}$$

Un exemple : le % de jeunes de moins de 15 ans vivant en ménage monoparental.

A Namur = 16,4 %

$$\text{Indice} = \frac{(16,4\% - 4\%)}{(28\% - 4\%)} = 0,516$$

L'indice synthétique est la moyenne des différents indices calculés. Si 3 indicateurs se trouvent dans la même famille, on affectera à chacun d'eux un poids d'1/3. En fonction des objectifs ou de la qualité des données propres à un indicateur, on peut bien évidemment faire varier le poids. De même, il n'y a pas d'obligation à donner le même poids à chaque famille d'indicateurs.

La valeur de l'indice synthétique sera comprise entre 0 et 1. Plus la valeur sera proche de 0, plus la situation sera favorable, plus elle sera proche de 1, plus elle sera défavorable.

b. Les variables reprises pour la construction de l'indicateur synthétique

Type de variables	Nom	Source
Socio-économique 1	Revenu médian (2005)	(INS, statistiques fiscales)
	Taux de chômage (2001)	(IWEPS)
	Evolution du taux de chômage (1991-2001)	(IWEPS)
	% d'enfants de moins de 15 ans vivant en ménage monoparental en 2006	(INS)
	% de la population âgée de plus de 65 ans vivant seule en 2006	(INS)
	% des personnes âgées de 45-64 ans vivant seule ou en situation de monoparentale (2006)	(INS)
	Part des minimexés dans la population en âge d'activité (2000)	(IWEPS)
	Part de travailleurs saisonniers ou à temps partiel 2000	(IWEPS)
	% de diplômés disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Espérance de vie à la naissance (1997-2002)	(INS)
	Taux d'emploi (2001)	(IWEPS)
	Evolution du taux d'emploi (1991-2001)	(IWEPS)
	état de santé subjective (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
Logement 2	Proportion de logements disposant de double vitrage 2001	(INS, statistiques immobilière)
	Proportion de logements disposant de deux salles de bain et plus 2001	(INS, statistiques immobilière)
	Proportion de logement ayant un chauffage central (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Proportion de logements disposant d'une connexion Internet (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Proportion de logements de moins de 20 ans + Proportion de logements transformés (depuis 1991)	(INS, Enquête socio-économique)
	Superficie moyenne (2001)/habitant	(INS, Enquête socio-économique)
	Appréciation de l'état (nécessité ou non de réparations) du logement : L'installation électrique (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Appréciation de l'état (nécessité ou non de réparations) du logement : Les murs intérieurs (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Appréciation de l'état (nécessité ou non de réparations) du logement : Les murs extérieurs (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Appréciation de l'état (nécessité ou non de réparations) du logement : Les fenêtres (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Appréciation de l'état (nécessité ou non de réparations) du logement : La corniche, les gouttières (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Appréciation de l'état (nécessité ou non de réparations) du logement : Le toit (2001)	(INS, Enquête socio-économique)

Environnement- contexte 3	Superficie des terres agricoles (2005)	(INS, statistiques cadastrales)
	Superficie des terrains boisés (2005)	(INS, statistiques cadastrales)
	Satisfaction globale quant à l'environnement (2001)	(INS, statistiques cadastrales)
	Satisfaction quant à la présence d'espaces verts (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
Service 4	Rapport des généralistes INAMI (2004) à la population	INAMI
	Rapport des généralistes INAMI (2004) à la superficie	INAMI
	Proportion de locataire (2001)	(INS, Enquête socio-économique)
	Rapport des usagers (en semaine) de la gares à la population totale 2001	SNCB
	Rapport des lits en maisons de repos aux plus de 65 ans 2001	
	Rapport des enfants fréquentant les écoles primaires et secondaires à la population en âge d'obligation scolaire (2001)	
	Rapport des enfants fréquentant les écoles maternelles aux enfants de 3 à 6 ans (2001)	
	Rapport des places en crèches et chez des gardiennes aux enfants de 0 à 3 ans (2001)	
	Superficie bâtie (2005)	

Chapitre 4. Les communes de l'arrondissement de Dinant

La mobilité quotidienne⁹

La plupart des habitants de l'arrondissement se déclarent insatisfaits de l'offre de transport public sur le territoire communal. Seules Ciney, Hamois et Yvoir (au nord de l'arrondissement) bénéficient de scores plus élevés avec un niveau de satisfaction supérieur à 80. Toutefois, on se situe loin de la barre des 100 qui marque la frontière entre une majorité de personnes satisfaites et une majorité d'insatisfaits. Les situations les plus difficiles concernent les communes de Somme-Leuze et Onhayé où les scores sont inférieurs à 40. Ce problème lié au transport public n'est pas propre à cet arrondissement et concerne la plupart des communes situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse.

Ce problème lié aux transports en commun n'est pas sans conséquence sur la mobilité quotidienne des habitants de l'arrondissement. Selon la commune, ils sont de 49,8% (Vresse-sur-Semois) à 11,6% (Onhayé) à travailler dans leur commune de résidence (tableau 1). Pour la plupart des communes, plus de 50% de la population travaille à l'extérieur de l'arrondissement. Autrement dit, pour ces personnes, la mobilité constitue un enjeu important. Pour les adolescents aussi, le problème de la mobilité est crucial, car les déplacements sont importants dans et hors de l'arrondissement. Enfin, pour les plus jeunes, si l'essentiel de la scolarité se déroule dans la commune de résidence, le problème de la disponibilité des transports publics sur le territoire communal n'en demeure pas moins important.

Tableau 1. Distribution des actifs et des enfants en obligation scolaire selon le lieu de travail ou de scolarité (source : INS-ESE2001)

Entités	Lieu de travail des actifs				Lieu de scolarité des 12-17 ans			Lieu de scolarité des 6-11 ans		
	Dans la commune	Dans l'arrond.	Hors de l'arrond.	Etrang.	Dans la comm..	Dans l'arrond.	Hors de l'arrond.	Dans la comm..	Dans l'arrond.	Hors de l'arrond.
Anhée	19,9%	11,6%	67,9%	0,5%	8%	44%	48%	61%	21%	18%
Beauraing	41,9%	18,6%	36,7%	2,7%	73%	11%	17%	91%	5%	4%
Bièvre	35,1%	18,1%	43,1%	3,6%	3%	24%	73%	67%	8%	25%
Ciney	41,7%	28,9%	28,5%	0,9%	70%	5%	25%	89%	5%	6%
Dinant	43,7%	39,5%	16,0%	0,7%	64%	15%	22%	79%	15%	5%
Gedinne	35,4%	8,9%	53,4%	2,3%	30%	43%	27%	79%	16%	5%
Hamois	14,2%	5,8%	79,2%	0,9%	2%	64%	33%	49%	40%	11%
Havelange	23,9%	6,8%	68,0%	1,2%	10%	45%	45%	62%	19%	19%
Houyet	23,8%	18,6%	56,5%	1,1%	2%	78%	20%	38%	59%	4%
Onhayé	11,6%	8,2%	79,3%	0,9%	1%	69%	30%	40%	49%	11%
Rochefort	40,7%	9,3%	48,5%	1,5%	50%	9%	40%	82%	4%	14%
Somme-Leuze	18,2%	4,2%	76,1%	1,5%	0%	12%	87%	59%	6%	35%
Yvoir	28,1%	23,6%	47,6%	0,7%	11%	44%	45%	74%	14%	12%
Hastière	24,0%	10,2%	63,0%	2,8%	1%	75%	24%	45%	48%	7%
Vresse/Semois	49,8%	11,1%	35,3%	3,9%	1%	23%	76%	66%	11%	23%

Les figures 1 à 3 montrent l'évolution de la distribution des déplacements selon l'âge et le statut des personnes. Les enfants de 6 à 11 ans demeurent dans l'arrondissement avec quelques mouvements vers des communes proches : Marche-en-Famenne à l'Est de l'arrondissement, Paliseul au sud et Namur et La Bruyère au nord. Toutefois, les déplacements demeurent relativement circonscrits.

A partir de 12 ans, l'espace s'étend et des pôles d'enseignement apparaissent : Ciney, Dinant et Beauraing. Le rayonnement de cette dernière ville est limité aux communes qui la touchent. Hors de l'arrondissement, on retrouve les mêmes communes que précédemment, mais leur rôle est renforcé. A leur côté vient s'ajouter Liège.

⁹ Les données présentées dans ce chapitre proviennent toutes de l'Enquête socio-économique de 2001. Ces informations ont fait l'objet d'un traitement spécifique des données individuelles.

Figure 1. Lieu de scolarité des enfants de 6 à 11 ans (source : INS-ESE2001)

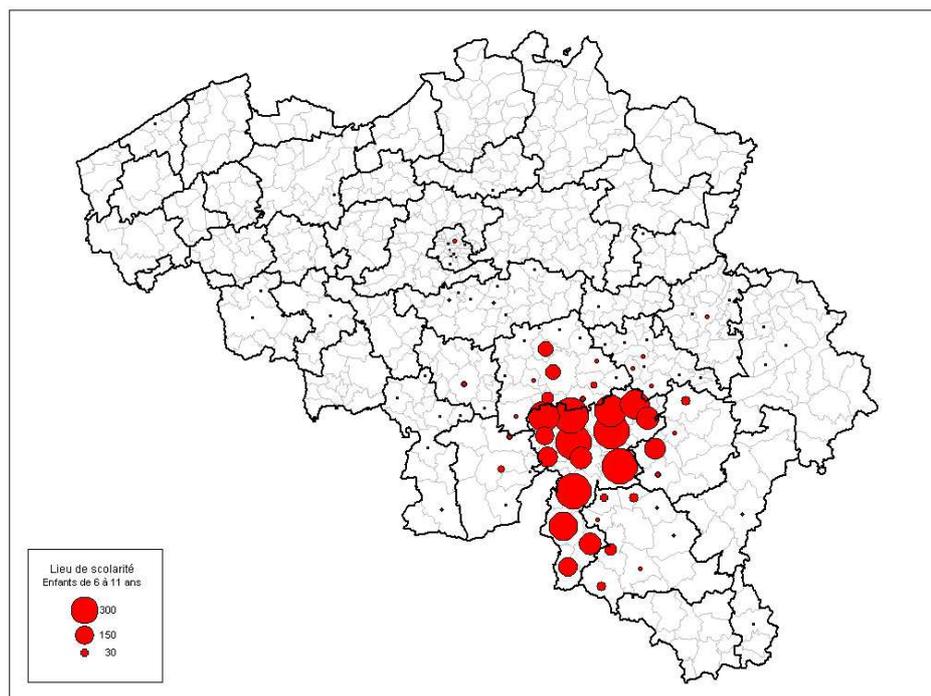
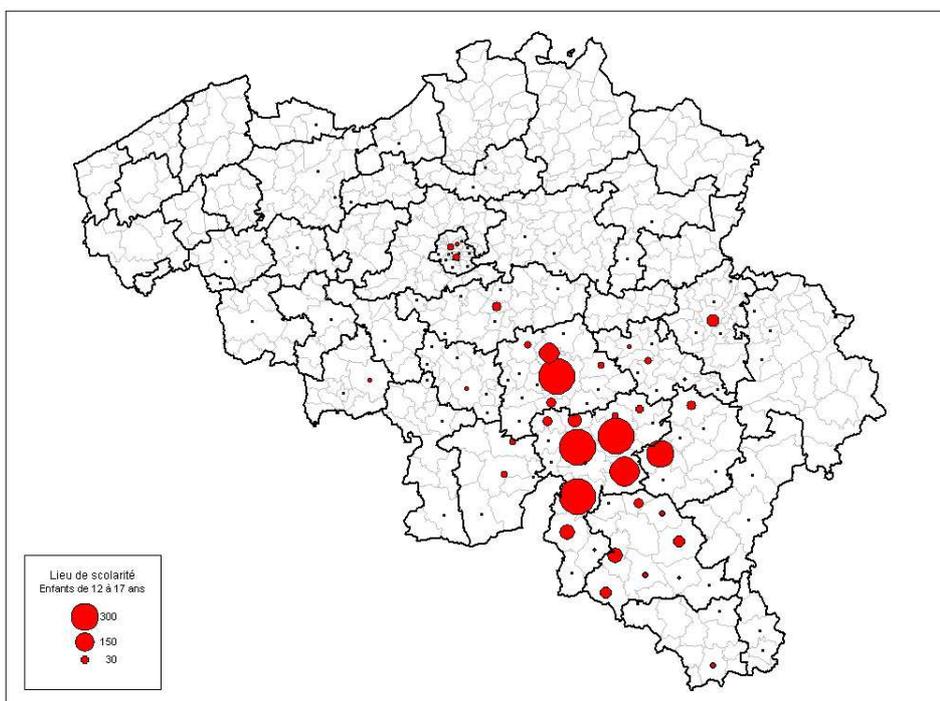


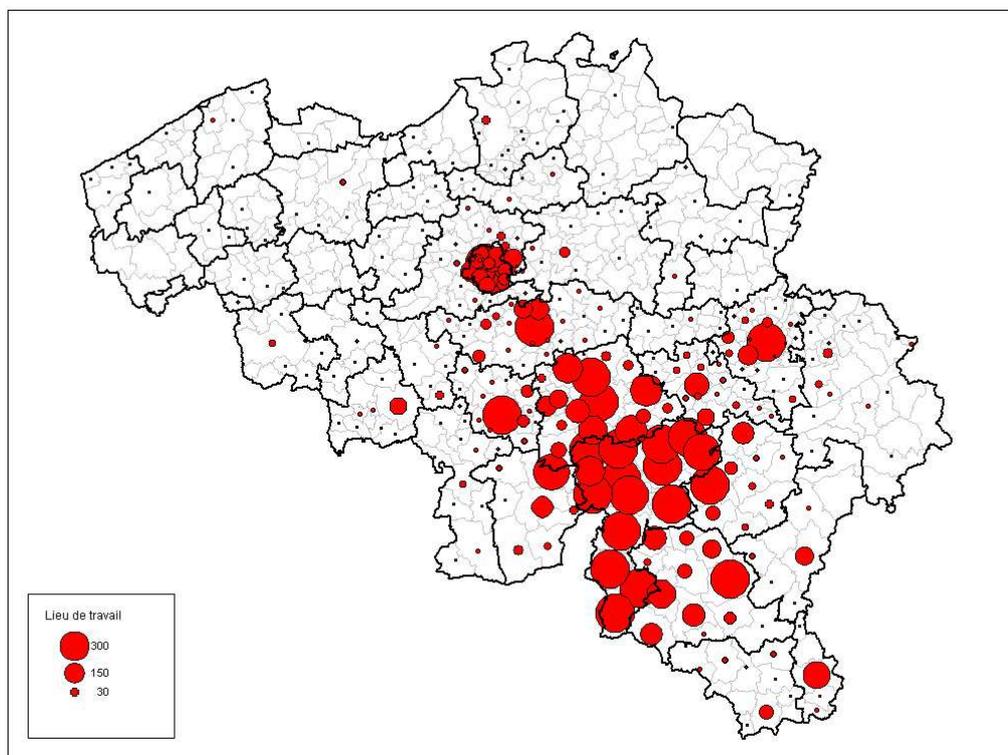
Figure 2. Lieu de scolarité des enfants de 12 à 18 ans (source : INS-ESE2001)



Enfin, la dernière carte s'attache aux déplacements professionnels. Si la position des communes de l'arrondissement reste importante, avec les trois mêmes pôles, à l'extérieur, le namurois se renforce et l'on voit émerger Bruxelles. Pour les autres pôles, hormis les arrondissements de Nivelles, Charleroi, Philippeville et Huy, on retrouve à peu près les mêmes arrondissements que précédemment. Toutefois,

l'intensité des liens s'est renforcée. Au niveau professionnel, les lieux de travail sont d'abord locaux, ensuite, ils se développent sur un axe remontant vers Namur et Bruxelles avec des liens importants, mais plus ténus, avec les villes de Liège et de Charleroi. L'arrondissement de Dinant est donc en phase avec les principaux pôles d'emploi de la Wallonie que sont les trois grandes villes (Charleroi, Liège et Namur) ainsi qu'avec la capitale nationale.

Figure 3. Lieu de travail des actifs (source : INS-ESE2001)



Lors de l'Enquête Socio-économique de 2001, des questions étaient posées sur le mode de transport utilisé pour se rendre à son lieu de travail ou à son lieu de scolarité. Pour les enfants, les résultats sont très clairs : plus de 50% des déplacements sont effectués en voiture, à peine 7% en train et 14% en bus (figure 4). Ce résultat est d'autant plus important que la majorité des 6-11 ans sont scolarisés dans leur commune, ce qui a priori devrait favoriser une utilisation accrue des modes de transports doux (vélo, à pieds) ainsi que des transports en commun. Il est difficile de ne pas relier ce résultat aux critiques des habitants quant à l'offre de transport public.

Pour les actifs, la part des transports organisés par l'employeur est énorme. On peut dès lors se demander si ce résultat n'est pas « artificiel » et si certains répondants n'ont pas classés dans cette catégorie des situations où l'employeur remboursait intégralement le déplacement en transport public. Il est surtout intéressant de relever pour cette catégorie une forte diminution de la part de la voiture qui ne passe plus la barre des 20%. Ce résultat est sans doute à nuancer dans la mesure où certains parents accomplissant une partie du trajet en voiture vers leur lieu de travail, mais combinant ce déplacement avec le trajet vers l'école, ont pu considérer que cette première partie de leur déplacement ne concernait pas leur propre déplacement vers leur lieu de travail. On notera cependant que même si pour la vie professionnelle, les déplacements dépendent moins de la voiture, la moyenne de l'arrondissement demeure inférieure à la moyenne wallonne.

Figure 4. Mode de déplacement principal utilisé pour les déplacements domicile-travail/école
(source : INS-ESE2001)

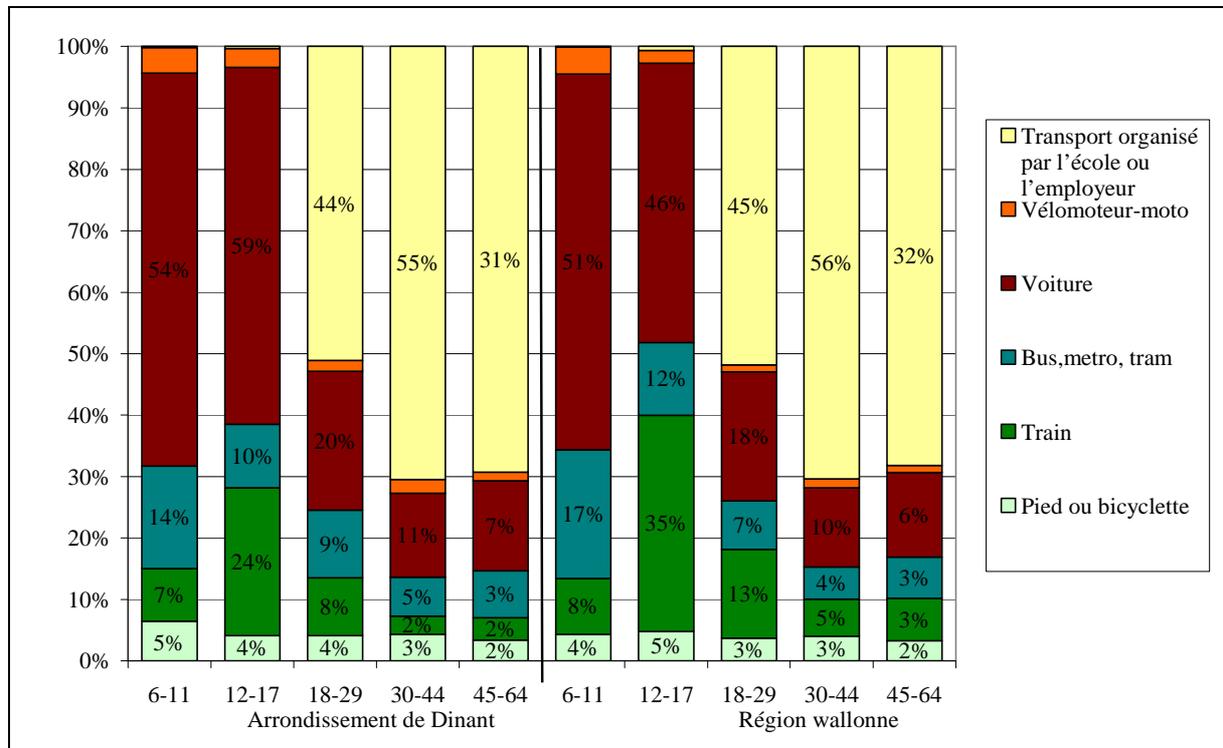


Tableau 2. Distribution des actifs selon le lieu de travail (source INS-ESE2001)

Communes	Anhée	Beauraing	Bièvre	Ciney	Dinant	Gedinne	Hamois	Havelange	Houyet	Onhayé	Rochefort	Somme-Leuze	Yvoir	Hastière	Vresse/Semois
Anhée	20%	1%	1%	0%	2%	1%	0%	0%	1%	4%	0%	0%	3%	1%	0%
Beauraing	0%	43%	4%	1%	1%	10%	0%	0%	8%	1%	1%	0%	0%	4%	2%
Bièvre	0%	1%	36%	0%	0%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	4%
Ciney	3%	2%	0%	42%	6%	1%	23%	13%	7%	4%	4%	5%	4%	2%	1%
Dinant	9%	7%	1%	4%	44%	3%	3%	2%	11%	22%	1%	1%	8%	16%	1%
Gedinne	0%	2%	3%	0%	0%	36%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	3%
Hamois	0%	0%	0%	1%	0%	0%	14%	2%	0%	1%	0%	0%	0%	0%	0%
Havelange	0%	0%	0%	1%	0%	0%	1%	24%	0%	0%	0%	2%	0%	0%	0%
Houyet	0%	5%	0%	0%	1%	1%	0%	0%	24%	1%	1%	0%	0%	1%	0%
Onhayé	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	12%	0%	0%	0%	2%	0%
Rochefort	0%	2%	1%	2%	1%	2%	1%	0%	4%	0%	41%	2%	0%	0%	1%
Somme-Leuze	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	18%	0%	0%	0%
Yvoir	11%	2%	0%	2%	4%	0%	2%	1%	2%	3%	0%	0%	28%	2%	1%
Hastière	0%	1%	0%	0%	1%	0%	0%	0%	1%	3%	0%	0%	0%	25%	0%
Vresse/Semois	0%	0%	4%	0%	0%	2%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	52%
Dinant	44%	66%	51%	54%	60%	62%	45%	43%	59%	50%	50%	30%	45%	54%	63%
Namur	35%	11%	7%	22%	19%	8%	29%	17%	17%	23%	9%	8%	32%	16%	4%
Bruxelles-cap.	6%	6%	4%	9%	7%	5%	10%	7%	9%	8%	5%	7%	10%	8%	5%
Marche	1%	2%	1%	5%	2%	1%	3%	7%	2%	1%	16%	33%	1%	1%	1%
Neufchâteau	0%	6%	28%	1%	1%	13%	1%	1%	2%	1%	8%	2%	0%	1%	16%
Liège	1%	2%	1%	3%	2%	2%	3%	10%	2%	2%	4%	10%	2%	1%	2%
Nivelles	3%	2%	1%	3%	2%	1%	3%	2%	2%	3%	2%	1%	4%	3%	1%
Charleroi	5%	1%	0%	1%	2%	1%	1%	1%	1%	3%	1%	0%	2%	6%	2%
Philippeville	3%	1%	0%	0%	2%	1%	0%	0%	1%	6%	1%	0%	1%	6%	0%
Huy	0%	0%	0%	1%	1%	0%	2%	10%	0%	0%	0%	3%	1%	0%	0%
Hal-Vilvorde	0%	1%	1%	0%	0%	1%	1%	0%	1%	1%	0%	0%	1%	1%	0%
Autre Flandre	1%	1%	1%	1%	1%	1%	0%	0%	1%	1%	1%	1%	0%	1%	1%
Autre Wallonie	1%	2%	4%	1%	1%	3%	2%	2%	2%	2%	3%	4%	1%	2%	5%

Tableau 3 . Distribution des enfants (12-17 ans) en obligation scolaire selon le lieu de scolarité (source INS-ESE2001)

Communes	Anhée	Beauraing	Bièvre	Ciney	Dinant	Gedinne	Hamois	Havelange	Houyet	Onhayé	Rochefort	Somme-Leuze	Yvoir	Hastière	Vresse/Semois
Anhée	5,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	2,0%	0,1%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%
Beauraing	0,0%	39,7%	11,9%	0,1%	1,2%	21,1%	0,1%	0,0%	23,5%	0,3%	0,6%	0,0%	0,1%	15,5%	7,6%
Bièvre	0,0%	0,1%	2,1%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ciney	1,8%	1,2%	0,0%	40,1%	6,0%	0,7%	36,9%	26,9%	7,6%	2,6%	4,2%	10,3%	12,3%	1,4%	0,0%
Dinant	24,3%	3,1%	1,7%	1,9%	35,8%	2,7%	1,2%	1,4%	11,6%	34,0%	0,3%	0,0%	14,9%	24,1%	2,3%
Gedinne	0,0%	0,3%	5,5%	0,0%	0,0%	17,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	8,4%
Hamois	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	1,5%	0,5%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%
Havelange	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	6,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,3%	0,0%	0,0%
Houyet	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,8%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Onhayé	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%
Rochefort	0,0%	0,7%	0,0%	0,3%	0,0%	0,2%	0,1%	0,0%	0,6%	0,0%	31,5%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
Somme-Leuze	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%
Yvoir	2,7%	0,1%	0,0%	0,1%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,3%	0,2%	0,0%	7,1%	0,5%	0,0%
Hastière	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%
Vresse/Semois	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,8%
Autre Flandre	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,3%	0,0%	0,1%	0,2%	1,3%	0,3%	0,0%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%
Autre Wallonie	4,2%	1,6%	4,7%	1,1%	1,5%	1,0%	1,7%	7,5%	1,3%	5,2%	1,7%	5,0%	2,7%	6,0%	3,1%
Bruxelles	0,7%	0,6%	1,7%	0,9%	0,5%	1,0%	1,2%	0,9%	0,6%	0,7%	1,2%	0,4%	0,5%	0,7%	3,1%
Charleroi	0,9%	0,0%	0,4%	0,0%	0,2%	0,0%	0,1%	0,2%	0,0%	1,3%	0,2%	0,4%	0,6%	0,5%	0,0%
Liège	0,5%	0,7%	1,7%	0,7%	0,5%	0,5%	0,8%	2,8%	0,0%	0,0%	1,2%	5,0%	1,0%	0,5%	0,0%
Marche	0,0%	0,3%	0,4%	1,9%	0,2%	0,5%	0,9%	9,1%	0,0%	0,0%	9,6%	57,1%	0,1%	0,0%	0,0%
Neufchâteau	0,0%	1,2%	46,0%	0,3%	0,3%	8,2%	0,4%	0,0%	1,3%	0,0%	6,1%	2,1%	0,1%	0,0%	48,1%
Dinant	33,9%	45,5%	21,3%	43,0%	43,9%	42,1%	40,0%	35,3%	44,3%	40,5%	37,2%	11,3%	35,4%	42,9%	19,1%
Namur	25,7%	4,6%	2,6%	8,9%	8,8%	4,6%	14,7%	8,6%	6,9%	11,4%	5,6%	7,4%	23,9%	6,3%	7,6%

Tableau 4. Distribution des enfants (6-11 ans) en obligation scolaire selon le lieu de scolarité (source INS-ESE2001)

Communes	Anhée	Beauraing	Bièvre	Ciney	Dinant	Gedinne	Hamois	Havelange	Houyet	Onhayé	Rocheftort	Somme-Leuze	Yvoir	Hastière	Vresse/Semois
Anhée	33,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	1,7%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%
Beauraing	0,0%	46,4%	2,3%	0,1%	1,1%	6,6%	0,1%	0,0%	16,4%	0,7%	0,3%	0,0%	0,0%	7,5%	1,5%
Bièvre	0,0%	0,0%	38,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ciney	0,2%	0,6%	0,0%	45,8%	3,5%	0,5%	19,9%	7,8%	4,6%	0,3%	1,2%	3,4%	2,1%	0,6%	1,0%
Dinant	6,1%	1,3%	0,0%	1,1%	40,7%	0,5%	0,3%	1,0%	4,9%	21,2%	0,1%	0,0%	4,6%	14,2%	0,5%
Gedinne	0,0%	0,1%	2,3%	0,0%	0,0%	40,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	3,4%
Hamois	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	25,8%	1,6%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Havelange	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	34,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Houyet	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,8%	0,0%	0,3%	0,0%	19,2%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%
Onhayé	0,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	21,2%	0,1%	0,0%	0,0%	1,2%	0,0%
Rocheftort	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%	3,7%	0,0%	44,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Somme-Leuze	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	35,9%	0,0%	0,0%	0,0%
Yvoir	5,1%	0,3%	0,0%	0,4%	1,7%	0,3%	0,0%	0,2%	0,0%	0,7%	0,2%	0,0%	39,5%	0,3%	0,0%
Hastière	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,0%	1,4%	0,1%	0,0%	0,0%	23,4%	0,0%
Vresse/Semois	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	37,1%
Autre Flandre	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autre Wallonie	1,3%	1,3%	0,8%	0,4%	1,7%	0,0%	1,2%	2,7%	0,5%	4,2%	0,3%	1,2%	0,4%	2,9%	2,0%
Bruxelles	0,0%	0,3%	0,4%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%	0,4%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	0,1%	0,0%	0,5%
Marche	0,0%	0,4%	0,4%	0,9%	0,1%	0,0%	0,4%	2,5%	0,0%	0,0%	3,3%	19,5%	0,0%	0,0%	0,0%
Neufchâteau	0,0%	0,0%	13,0%	0,1%	0,3%	1,6%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	3,6%	0,0%	0,0%	0,0%	10,7%
Dinant	45,0%	48,9%	42,7%	48,5%	48,6%	48,8%	47,1%	44,9%	49,1%	47,2%	46,2%	39,3%	46,9%	48,3%	43,4%
Namur	8,7%	0,1%	0,0%	1,3%	0,6%	0,8%	4,2%	4,7%	0,7%	1,0%	0,4%	0,6%	5,8%	0,6%	0,0%

Tableau 5. Mode de transport utilisé généralement pour se rendre à l'école ou au lieu de travail selon l'âge (source : INS-ESE2001)

Commune	Pied ou bicyclette					Train					Bus,métro, tram				
	6-11 ans	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-64 ans
Anhée	9,8%	2,9%	3,5%	3,5%	1,5%	2,7%	23,4%	8,6%	1,8%	1,5%	11,3%	3,3%	6,7%	3,3%	2,1%
Beauraing	5,8%	5,0%	2,7%	3,3%	1,8%	8,1%	15,5%	6,7%	2,3%	1,6%	12,6%	15,0%	12,3%	5,0%	3,4%
Bièvre	8,8%	3,4%	2,0%	2,2%	0,6%	11,8%	36,1%	5,9%	0,8%	0,3%	15,1%	3,4%	8,8%	6,1%	3,3%
Ciney	3,3%	3,8%	3,0%	3,0%	1,7%	5,9%	11,7%	7,3%	3,2%	1,9%	19,1%	24,0%	11,8%	6,4%	4,9%
Dinant	3,7%	8,5%	4,8%	3,9%	2,2%	4,3%	17,1%	7,8%	2,7%	2,1%	17,1%	15,2%	9,9%	6,7%	4,0%
Gedinne	5,3%	2,9%	2,5%	3,8%	0,9%	11,7%	33,4%	5,4%	1,7%	0,9%	12,6%	11,9%	10,9%	5,4%	4,1%
Hamois	5,0%	2,6%	3,5%	3,3%	1,1%	3,6%	21,3%	9,5%	2,8%	2,3%	5,4%	3,4%	6,9%	3,0%	2,3%
Havelange	3,3%	1,1%	3,8%	2,5%	0,9%	5,6%	20,6%	7,9%	2,4%	0,8%	11,7%	6,7%	8,9%	3,2%	3,0%
Houyet	4,0%	3,3%	2,1%	3,3%	0,6%	14,4%	25,3%	8,4%	1,2%	1,7%	7,9%	4,1%	12,3%	3,8%	3,0%
Onhaye	2,9%	4,0%	4,7%	3,0%	1,3%	2,9%	25,4%	6,1%	1,8%	0,9%	12,4%	3,3%	8,0%	3,8%	2,0%
Rochefort	8,7%	5,8%	5,0%	4,5%	1,9%	6,4%	32,3%	8,7%	2,3%	1,9%	17,4%	10,9%	9,3%	5,2%	3,5%
Somme-Leuze	5,0%	2,1%	2,2%	2,2%	0,9%	14,2%	29,4%	7,0%	0,6%	0,6%	9,1%	4,6%	6,0%	3,4%	2,0%
Yvoir	7,9%	2,9%	3,3%	3,7%	1,8%	6,3%	31,8%	10,9%	2,9%	1,8%	16,7%	6,3%	8,6%	4,2%	3,4%
Hastière	1,3%	3,5%	4,3%	3,2%	1,4%	18,0%	49,4%	11,5%	2,6%	2,0%	12,1%	2,3%	7,2%	3,9%	2,4%
Vresse/Semois	6,9%	2,6%	1,9%	3,2%	0,8%	12,4%	30,9%	8,0%	1,2%	0,5%	19,3%	3,9%	8,0%	8,6%	3,6%
Arrondissement	5,5%	4,2%	3,6%	3,4%	1,5%	7,3%	24,3%	8,1%	2,3%	1,6%	14,1%	10,5%	9,5%	5,0%	3,4%
Région	3,6%	4,8%	3,2%	3,2%	1,5%	7,5%	35,4%	12,6%	4,8%	3,3%	17,3%	11,9%	6,9%	4,2%	3,1%

Commune	Voiture					Vélocoteur-moto					Transport organisé par l'école ou l'employeur				
	6-11 ans	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-29 ans	30-44 ans	45-64 ans
Anhée	61,1%	70,0%	16,9%	9,7%	6,4%	2,9%	5,4%	2,0%	1,6%	1,0%	0,0%	0,4%	49,1%	58,6%	31,3%
Beauraing	56,5%	56,0%	15,4%	7,7%	5,4%	0,8%	1,8%	1,7%	2,4%	0,7%	0,3%	0,1%	43,9%	55,1%	30,9%
Bièvre	41,5%	53,2%	15,2%	8,8%	3,0%	2,6%	4,2%	5,9%	4,3%	1,3%	0,0%	1,5%	46,0%	51,0%	27,5%
Ciney	54,4%	57,9%	24,5%	15,2%	10,1%	2,4%	1,8%	0,8%	1,1%	0,3%	0,2%	0,2%	42,3%	53,8%	31,8%
Dinant	52,5%	54,0%	21,6%	11,8%	7,3%	3,0%	2,5%	1,7%	1,8%	0,6%	0,0%	0,4%	37,7%	51,2%	30,6%
Gedinne	48,8%	51,2%	15,3%	7,2%	3,6%	2,0%	1,7%	1,8%	2,8%	0,9%	0,3%	0,6%	48,9%	50,6%	24,2%
Hamois	64,8%	76,0%	26,0%	13,1%	10,0%	6,3%	2,4%	1,7%	1,5%	0,5%	0,0%	0,5%	48,9%	61,5%	38,7%
Havelange	59,4%	60,4%	15,9%	8,2%	3,9%	6,5%	11,7%	1,4%	1,0%	0,2%	0,0%	0,3%	49,7%	58,7%	32,0%
Houyet	53,3%	58,6%	15,4%	7,8%	4,6%	5,1%	2,5%	1,1%	1,0%	0,8%	0,6%	0,0%	42,5%	57,4%	32,1%
Onhaye	61,2%	65,8%	18,5%	9,7%	5,4%	4,5%	3,7%	1,2%	1,7%	0,8%	0,4%	0,0%	45,5%	59,9%	30,1%
Rochefort	49,3%	49,8%	17,5%	11,0%	6,3%	3,1%	4,3%	1,0%	2,2%	0,8%	0,1%	0,2%	44,1%	53,0%	30,0%
Somme-Leuze	54,4%	62,3%	12,7%	6,6%	3,6%	6,6%	2,8%	1,2%	1,5%	0,2%	0,0%	0,6%	50,8%	59,1%	30,7%
Yvoir	56,9%	68,5%	26,8%	14,6%	8,4%	1,3%	1,2%	1,2%	1,9%	0,6%	0,2%	0,5%	42,9%	60,9%	38,5%
Hastière	50,0%	41,3%	15,5%	6,7%	4,5%	4,6%	2,3%	1,2%	1,5%	0,6%	0,0%	0,3%	36,7%	49,4%	22,4%
Vresse/Semois	33,2%	55,3%	10,9%	4,9%	2,4%	9,4%	2,0%	2,6%	1,2%	0,8%	0,0%	0,7%	51,8%	50,1%	19,8%
Arrondissement	54,2%	58,7%	19,5%	10,7%	6,5%	3,5%	3,1%	1,5%	1,8%	0,6%	0,1%	0,4%	44,1%	55,3%	30,8%
Région	50,6%	45,7%	18,3%	10,2%	6,4%	3,7%	2,1%	1,0%	1,1%	0,5%	0,0%	0,7%	45,2%	55,7%	32,0%

Conclusion

Les années récentes se caractérisent par un net ralentissement de la croissance démographique des communes de l'arrondissement de Dinant. Il n'empêche, au cours des années 2000-2005, hormis Bièvre, toutes ont gagné des habitants. Les rythmes de croissance de la population sont très diversifiés et essentiellement déterminés par la contribution des migrations. Si les bilans migratoires ont diminué depuis le début de la décennie 1990, la très grande majorité des communes enregistre toujours davantage d'entrées que de sorties. Cette attractivité migratoire varie sensiblement en fonction de l'âge. Deux profils se dégagent nettement. D'une part, les communes situées plus au sud de l'arrondissement – Vresse/Semois, Hastière, Gedinne – qui se caractérisent par un forte attractivité de personnes âgées, laquelle contribue à leur vieillissement démographique plus marqué. D'autre part, les communes situées plus au nord de l'arrondissement, à proximité de Namur et des grands axes routiers et autoroutiers, qui adoptent un profil migratoire typiquement périurbain avec des bilans migratoires élevés pour les adultes de 30-45 ans et leur(s) enfant(s) de moins de 15 ans. Il s'agit des communes – Havelange, Yvoir, Somme-Leuze – touchées par la périurbanisation namuroise et bruxelloise.

La sélection des migrations selon l'âge influe sur la répartition spatiale des indicateurs de vieillissement démographique et sur la distribution des types de ménage. Ainsi, le vieillissement démographique est très marqué dans le sud de l'arrondissement, où l'on trouve les communes les plus vieilles de Wallonie et celles où les ménages d'isolés sont les mieux représentés. A l'opposé, dans les communes du nord de l'arrondissement, l'âge moyen de la population se situe en dessous de la norme régionale et les ménages de couples avec enfant(s) sont proportionnellement très présents.

Il existe également une relation étroite entre les spécificités démographiques des communes et leurs caractéristiques sociales. Ainsi, les communes « périurbaines » du nord de l'arrondissement se caractérisent par une configuration sociale nettement plus favorisée que celles du sud. Les revenus y sont sensiblement plus élevés et le taux de chômage plus faibles. La même dichotomie s'observe au niveau de l'état de santé et de l'offre de santé. La relation entre l'offre de soins de santé et l'état de santé de la population est négativement significative ($r = -0,73$). En d'autre terme, plus l'offre de soins de santé est élevée, plus les personnes se déclarent en bonne santé, et inversement. Sur le plan des caractéristiques sociales, le cas de Hastière mérite d'être épinglé. Tous les indicateurs sociaux mettent en évidence une situation très préoccupante ; les revenus y sont nettement les plus faibles, le taux de chômage global est de 33% (arr. Dinant = 20%) et atteint près de 53 % pour les jeunes de 15-24 ans et la part relative de personnes se déclarant en mauvaise santé est de 12 % (7,6 % pour l'arrondissement). L'indice synthétique de condition de vie que nous avons calculé pour toutes les communes de Wallonie place d'ailleurs Hastière en queue de peloton (248^{ème} position sur 262 !).

Mal positionnée sur le plan social, Hastière l'est également sur le plan de la qualité des logements. Cette commune, au même titre que Onhaye et Somme-Leuze, se caractérise par une très nette surreprésentation de l'habitat permanent en caravane-roulotte et en chalet. Par ailleurs, les communes du nord, définies comme « périurbaines » se distinguent par une qualité et un confort de logement supérieurs à la moyenne de l'arrondissement.

Enfin, en ce qui concerne la mobilité quotidienne, on retiendra les aspects suivants :

- dans la grande majorité des communes, les habitants se déclarent largement insatisfaits par l'offre de transport ;
- dans la plupart des communes, plus de la moitié de la population active travaille en dehors de l'arrondissement : pour ces personnes, ainsi que pour les adolescents, la mobilité constitue donc un enjeu particulièrement important ;
- pour les plus jeunes, l'essentiel de la scolarité se déroule dans la commune de résidence : le mode de déplacement domicile-école étant très majoritairement l'automobile privée, se pose le problème de la disponibilité et de l'utilisation des transports publics.